

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Irregular pagination. |

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

HYGIÈNE—SALUBRITÉ.

LES DÉSINFECTANTS.

Un archéologue de nos amis nous montrait il y a quelques mois un petit vase grec trouvé dans un tombeau antique, et assez semblable à nos pots de pommade. Le couvercle, comme pour nos poteries de toilette, en porcelaine et en faïence, ne joignait pas très-hermétiquement ; l'argile était d'une nature poreuse. Nous l'ouvrîmes, et, chose étrange, l'intérieur exhalait l'essence de rose. Il paraît qu'il en était ainsi au moment où le tombeau fut découvert. Ce *narthex*, c'est ainsi probablement que s'appelait le pot en question, n'avait ni cassure ni fêlure ; il fit revivre en nous le souvenir de la passion toute particulière que l'ancien monde semble avoir eue pour les parfums et les cosmétiques. Les parfums étaient assurément un objet de luxe, mais il est extrêmement probable que la mode en vint de la nécessité de chasser les mauvaises odeurs qui s'attachaient forcément à des personnes couchant la nuit dans les vêtements qu'elles portaient le jour, et dont beaucoup ne pouvaient que difficilement faire leurs ablutions, bien que les autres fissent du bain un usage allant presque jusqu'à l'abus. Cette opinion reçoit sa confirmation du fait que, pendant toutes les épidémies, on faisait partout grand emploi, comme désinfectants, d'odeurs fortes qui n'étaient pas toutes exquises.

Les maisons, en Grèce, ont cela d'agréable, qu'à chaque visite on trouve de nouvelles conserves, de nouveaux parfums emprisonnés dans du sucre, de nouveaux fruits séchés ou enveloppés dans quelque sirop. On n'a jamais songé, dans les pays du Nord, à faire de la rose un délicieux plat de dessert, comme on le fait en Grèce. Les Grecs font même avec les cônes de pins d'excellentes confitures, qui étonnent

d'autant plus, que la recette semble leur venir directement des anciens. Pourquoi nos confiseurs n'en feraient-ils pas également ? Est-ce parce que nos conifères sont moins beaux, ou parce qu'ils ne produisent pas de ces amandes qui, nous dit Athénée, étaient autrefois en Grèce, comme encore aujourd'hui, un si délicieux manger ? Ou bien sommes-nous moins ingénieux ? Quand on entre dans une maison grecque, ou qu'on lit le même Athénée, on est tenté de croire qu'on a perdu en Occident l'art de faire des conserves et qu'il nous faut le rapprendre*.

La conservation des aliments est une espèce de désinfection ; c'est du moins, si l'on veut, un moyen de prévenir l'infection. L'art de conserver les aliments s'est développé petit à petit, grâce à certaines inventions brevetées, dont quelques-unes sont heureuses. Elles visent principalement à séparer l'oxygène de l'air, soit par la vapeur, soit par l'emploi d'autres gaz qui le remplacent. L'ancienne méthode de faire des conserves au moyen du sucre n'est pas du domaine des brevets en question, et l'on s'en sert pour une foule de choses dont on pourrait toutefois, nous venons de le voir, augmenter considérablement le nombre.

L'art de conserver la viande n'a pas encore dit son dernier mot : autrement on utiliserait sur nos marchés les animaux des pays lointains, du nouveau monde et de l'ancien. La viande se corrompt rapidement, et les moyens employés jusqu'ici pour la conserver ont besoin d'être perfectionnés. Mais, sous ce rapport, les anciens ne peuvent guère nous venir en aide ; on peut les laisser de côté alors qu'il s'agit de la nourriture animale ; toutefois, à ce dernier point de vue, nous n'avons pas encore à être bien fiers de nos succès.

Il est, disons-le cependant, une branche de cet art,—nous entendons la conservation du corps humain,—dans laquelle les Egyptiens ont dépassé tous les autres peuples, et cela à un point qui sera toujours une des merveilles de l'histoire. Sans doute la sécheresse du climat les servait à souhait, mais, outre cela, il faut convenir qu'ils se tiraient d'affaire fort habilement. Ils enlevaient les parties du corps qui avaient le moins de ténacité et qui contenaient le plus de matière humide : ce sont celles qui se décomposent toujours le plus facilement. Ils lavaient ensuite le tout à la soude caustique. Ils donnaient à cette substance le nom de *natron*, ou nitre. On ne pouvait pas attendre des Romains et des Grecs, peu avancés en chimie, une explication bien exacte de la composition du liquide employé. Le nitre était séché jusqu'à ce qu'il devînt léger et spongieux, c'est-à-dire, jusqu'à ce que toute l'eau de la cristallisation en eût été séparée. Le résultat était du carbonate de

* Voir, dans l'Écho de la France, vol. 11, page 63, l'article : *les Philosophes à table*.

soude. Mêlé à la chaux, le carbonate devenait caustique. Les Egyptiens paraissent avoir parfaitement connu l'art de fabriquer cette substance, introduite si tard en grande quantité dans le commerce. La condition caustique était obtenue, mais on ne sait pas bien si la chaux employée était séparée de manière à produire la soude caustique pure et sans mélange ; il n'est guère permis toutefois d'en douter, attendu que la terre devait tomber d'elle-même dès qu'on se servait d'eau pour faire la solution. L'embaumement se continuait avec des résines, de la poix ou du goudron et des aromates, ceux-ci en plus ou moins grande quantité, suivant le prix qu'on voulait mettre à l'opération.

La soude se vendait généralement mélangée à la chaux. Pline dit, en effet, qu'elle est très-âcre quand elle est en contact avec la chaux, et très-soluble quand elle est pure. Mais rien n'oblige à supposer que la séparation n'était jamais faite avant l'opération de l'embaumement, ou pour les expéditions à l'étranger.

Dans les pays très-chauds et très-secs, on peut conserver de grosses pièces de viande rien qu'en les faisant sécher au soleil. L'humidité en est enlevée avant que la corruption commence. On a, en conséquence, adopté la méthode de couper la viande en lanières et de la faire sécher dans cet état. C'est chose merveilleuse de voir combien de légers changements dans l'atmosphère compromettent le succès de l'opération. A la Plata, où l'on pratique beaucoup cette méthode, on dit que le plus petit nuage à l'horizon empêche la dessiccation de se faire avant que la corruption commence. Nous avouons ne pas parfaitement comprendre ce phénomène. Le nuage, il est vrai, est un baromètre qui avertit que l'humidité de l'air augmente, et l'on sait que l'humidité accélère la putréfaction ; mais ce qui nous embarrasse, c'est qu'un seul petit nuage puisse avoir un effet aussi puissant. Nous reconnaissons néanmoins que, quel qu'énergique qu'un désinfectant puisse être on en diminue la force en le délayant avec de l'eau.

Une chose remarquable, c'est que des corps se conservent, dans certains cas, sans cause apparente pouvant expliquer le fait. On ne voit pas trop pourquoi une certaine chapelle auprès de Bonn a le privilège d'empêcher les cadavres de se corrompre. On ne fait usage, dit-on, d'aucun mode de conservation ; le phénomène est attribué au courant d'air constant qui existe sur ce point. On cite nombre de cas en Europe où des corps ont été préservés de la corruption sans qu'il y ait eu aucun embaumement préalable. On entend souvent parler de cercueils dans lesquels des corps ont été trouvés aussi intacts qu'au moment de l'enterrement, mais qui, au bout de quelques minutes d'exposition à l'air, sont tombés en poussière. On raconte qu'il en a été ainsi de plusieurs des cercueils de Saint-Denis. Les corps trouvés par Loftus dans les tombes

de terre cuite de la Chaldée et de la Mésopotamie sont également tombés rapidement en poussière. Il ne paraît pas que dans ces cas il y ait eu aucune action chimique de l'air au moment de l'ouverture, mais il est probable que depuis longtemps les cadavres étaient en poussière et qu'il a suffi du plus petit choc pour désagréger cette poussière. L'air, en entrant petit à petit, a pu entraîner toute la matière animale unie à l'oxygène sous la forme d'acide carbonique, et les terres, les phosphates et les substances non volatiles sont restés non pas concrétés à l'état de cendre dure, comme cela pourrait arriver sous l'action du feu, mais simplement tels qu'ils existaient répandus dans le tissu des chairs.

Quant à ce qu'on a appelé les vampires,—ces corps si parfaitement conservés qu'ils ne tombaient point en poussière quand on ouvrait les cercueils,—l'explication n'est pas facile. Il fallait, dit la légende, passer un épieu au travers du cadavre pour les détruire. Tout ce qui les concerne n'est cependant pas absolument fabuleux. La fable semble devoir se borner à la croyance que ces morts sortaient la nuit de leurs tombeaux pour aller sucer le sang des vivants. Beaucoup d'anciens lieux de sépulture, ou du moins de voûtes et de catacombes, étaient si mal aérés, qu'il se peut faire qu'au bout d'un certain temps l'atmosphère y eût acquis la propriété de conserver les cadavres. Ainsi dans les catacombes de Paris il s'est produit, paraît-il, des phénomènes particuliers : des corps, au lieu de se décomposer en gaz et en cendres, ont été, par suite du manque d'air, convertis en adipocire, substance blanche ayant la consistance de la cire.

Il est maintes personnes qui sont d'avis qu'à l'exemple des anciens nous devrions brûler nos morts, au lieu de les enterrer. Elles ne voient pas quelle terrible proposition elles font. Brûler un corps sans produire l'odeur de la chair brûlée est un problème d'une difficulté extrême, plus difficile que celui non encore résolu de la combustion de la fumée, quelque important que ce dernier soit cependant. L'immense fournaise qu'il faudrait entretenir pour consumer les morts des grands centres d'agglomération exigerait probablement aussi une dépense ruineuse. Se figure-t-on, par exemple, Londres réduisant en cendres 1,500 cadavres par semaine ! Nous n'entrerons pas dans les détails d'une aussi vaste manufacture de phosphate, comme on pourrait l'appeler. L'idée en soi a quelque chose d'horrible qui fait croire que les partisans de la crémation ne se sont pas représenté toutes les conséquences de leur proposition.

Chez tous les peuples, la pratique de brûler les morts a été trouvée trop dispendieuse. Dans l'Inde il n'y a que les riches qui l'adoptent. Les pauvres ne peuvent se procurer que juste assez de bois pour se conformer aux rites religieux. Dans aucun pays à population compacte, les pauvres ne peuvent se permettre ce luxe, le combustible a toujours été trop cher pour tous les cas de cette espèce.

Quand les corps mis en terre ont suffisamment d'espace et qu'ils y restent assez longtemps, l'évaporation se faisant en très-minime volume, il n'en résulte rien d'insalubre. Il ne faut pas non plus blâmer trop nos ancêtres d'avoir enterré dans les églises leurs morts illustres. Le mal n'a commencé que quand, la charité aidant, le respect de l'humanité s'est étendu même à ceux qui n'avaient aucun droit à passer pour illustres, et que l'accroissement des vivants a grossi l'entassement des morts à un tel point que la législation a dû intervenir.

La Bible nous montre le soin qu'on prenait de désinfecter ou de nettoyer les vases ayant contenu des matières putrides, et l'on voit combien on avait observé les effets de ces matières sur les substances absorbantes : les vases de fer étaient traités différemment que les vases de bois. On peut faire la même remarque en ce qui touche l'infection des vêtements et des murs recouverts d'un plâtre absorbant. Jugez ce que le monde a dû souffrir de maux avant qu'on se soit rendu compte de ces simples propriétés des corps, la porosité et la faculté d'absorption ; avant aussi qu'on ait reconnu que dans les villes les maisons doivent être assez séparées les unes des autres pour que l'air puisse librement circuler entre elles. Les Grecs avaient fini sans doute par construire de fort belles villes et par faire beaucoup de belles rues ; mais leurs cités anciennes, y compris Athènes, étaient infiniment trop encombrées de population, et ils craignaient trop d'être exploités par leurs édiles pour leur confier la tâche de rebâtir des quartiers tout entiers, comme on le voit faire aujourd'hui à Edimbourg, à Glasgow, et surtout à Paris, Marseille, Lyon, Rouen et autres villes de France. A Constantinople, Zénon ordonna que les rues eussent au moins 12 pieds de large, et que cette distance fût maintenue de bas en haut des maisons, celle-ci ne devant plus à l'avenir surplomber la voie publique. Il voulut faire davantage, il défendit de construire les maisons de telle sorte qu'elles enlevassent aux voisins la vue de la mer. Mais les lois n'ont de valeur que quand un pouvoir fort veille à leur exécution. Constantinople devint bientôt si inhabitable, que sa destruction par le feu ne fut pas regardée absolument comme une calamité.

Qu'on juge ce que devait être l'entassement à Rome quand des ordonnances prescrivirent que les voies entre les maisons eussent au moins 5 pieds de largeur et que les habitations n'excédassent pas neuf étages en hauteur ! Auguste exigea que les maisons n'eussent pas plus de 70 pieds de haut, et Trajan fit descendre cette limite à 60. De notre temps les conseils de salubrité ont pris mille peines, particulièrement en Angleterre, pour prouver que l'air des égouts est insalubre ; le fait cependant était reconnu depuis longtemps, les passages d'Ulpien cités dans le *Digeste* de Justinien l'attestent suffisamment. Mais le monde est obligé de temps en temps de faire revivre les principes oubliés.

Quelque vraie que puisse être l'opinion que l'humanité est toujours en progrès, on ne saurait nier qu'en certains lieux elle fait souvent de prodigieux bonds en arrière. Bien qu'on admire le sens d'Hippocrate faisant faire des fumigations dans les rues, condamnant certaines fenêtres et en ouvrant d'autres, cela n'empêche qu'on voie, au milieu du seizième siècle, une illustration anglaise conseiller de tuer "les pigeons, les chats, les chiens, et autres animaux chauds, du corps desquels s'échappe constamment une grande transpiration ou évaporation d'esprits parce que les atomes pestilentiels répandus dans l'air s'attachent d'ordinaire aux plumes, aux peaux ou aux fourrures."

Comme les anciens, les nations modernes ont fait des pas en avant et des pas en arrière. Dans le cours d'une génération on voit les opinions varier nombre de fois en sens contraire. Cela tient à ce qu'on néglige l'étude des principes, ou que quand on s'y est livré, on n'y persévère pas.

Le médecin Petit, en 1732, a donné des notions très-claires de l'action antiseptique. La corruption, remarque-t-il, venant de la séparation des molécules, on l'empêche de se produire en condensant celles-ci, en employant, par exemple, l'air sec et les astringents.

Sir John Pringle qui, de son côté, écrivit en 1750 l'ouvrage intitulé : *Expériences sur les substances septiques et antiseptiques, avec des remarques sur leur emploi en médecine*, recommande des sels de diverses espèces, des astringents, les parties résineuses des plantes et des liquides fermentants.

Le docteur Macbride le suivit dans cette voie et fit des expériences nombreuses. Il parle des acides comme étant des agents antiseptiques précieux. Il trouva que, même étendus d'eau, ils étaient puissants. que les alcalis étaient antiseptiques, que les sels en général avaient cette même qualité, qu'il en était ainsi des gommes-résines, telles que la myrrhe, l'assa fetida, l'aloès et la terra japonica, des décoctions de racines d'aristoloche serpentinaire, de poivre, de gingembre, de safran, de contrayerva, de valériane, de rhubarbe, de menthe, d'angélique, de séné et d'armoise, etc., etc. Beaucoup de nos plantes légumineuses communes sont aussi classées, jusqu'à un certain point, parmi les antiseptiques : telles sont le cranson, la moutarde, la carotte, le navet, l'ail, l'oignon, le céleri, le chou.

Notre intention n'est pas de suivre chronologiquement l'histoire des désinfectants ; nous aimons mieux aller un peu à l'aventure, pour nous arrêter à l'occasion sur ceux qui nous paraissent devoir appeler le plus l'attention.

LA TERRE CONSIDÉRÉE COMME DÉSINFECTANT.—On a souvent dit que le sol que nous foulons est le meilleur des désinfectants. C'en est un puissant, assurément, mais dont il faut nous défier. Certains sols

dégagent les plus violents poisons. La malaria, suivant Macculloch, produit à elle seule plus de misère dans l'humanité que toute autre cause de maladie. Il y a donc une limite à la nature purifiante de la terre, puisque c'est de la terre et des matières organiques qu'elle contient que naît la malaria. La lecture de Macculloch * nous apprend à redouter la plus petite humidité du sol, bien que d'autres autorités compétentes assurent que la même influence délétère se produit là où il n'existe point d'humidité. Dans les contrées à malaria, le danger est surtout grand quand le sol est retourné. Celui-ci a gardé le poison dans son sein sans le détruire. On sait cependant que le sol absorbe toutes les impuretés nées de la putréfaction, et les détruit ; mais cette propriété a ses limites. Il ne faut pas exiger du sol plus qu'il ne peut faire, en le saturant de matières qui se corrompent promptement. Il suffit de se rappeler combien est vaste la superficie du sol et combien il faut peu de substances humides dans un champ pour vicier l'air alentour. On verra qu'il est aisé d'atteindre promptement le point où la terre cesse d'agir comme désinfectant.

GAZ ET VAPFURS.—*Oxygène*.—Toute substance réduite en poudre fine désinfecte,— que ce soit de la poudre de platine ou de la poudre de grès. En pareil cas, la surface est énormément développée : ce sont les surfaces qui attirent l'air et, le mettent en jeu, activent l'oxydation et par conséquent l'assainissement. Quand tout l'oxygène est ainsi dépensé, cette action cesse, le sol alors garde les miasmes pestilentiels, et dès qu'on le remue, ceux-ci s'en dégagent. Mais vienne un supplément d'oxygène, l'état de choses change. La nature exécute cette opération, lorsque la pluie imbibe le sol, entraînant avec elle de l'air en dissolution. Toutefois, si la pluie reste sur la terre, elle ne tarde pas à être dépouillée de son oxygène, et l'assainissement cesse de nouveau, tandis que la vapeur entraîne avec elle en s'élevant, une portion de l'air vicié. Il faut une nouvelle lessive ; mais auparavant il est nécessaire que l'ancienne masse d'eau ait disparu, et ceci nous démontre la nécessité de ménager l'écoulement des eaux, le danger que présentent les eaux stagnantes, l'importance qu'ont le drainage et le labourage profond.

L'avantage du drainage est peut-être plus encore dans ce fait qu'il établit un courant, que dans l'enlèvement même de l'eau. Si le courant est suffisant, pas de malaria, de fièvres paludéennes, de fièvres intermittentes, etc. Si les plantes ne se décomposent pas, il n'y a pas de maladies à redouter. La malaria décroît ou s'arrête par le froid, parce que le froid empêche la décomposition. De même, l'eau des tourbières ne donne pas de miasmes dangereux, parce que la tourbe ne se putréfie pas. Si puissante est cette action de l'oxygène, qu'alors même que toute

* *On malaria.*

la matière organique est décomposée, ce remarquable gaz continue à s'accumuler dès qu'il peut trouver où s'introduire, et il s'accumule autour de certains corps, formant de l'acide nitrique ou azotique,—réservoir d'air pour l'usage de toute nouvelle substance végétale qui peut survenir. C'est ainsi que, près des localités les plus impures, quand l'eau qui les traverse est retenue longtemps sur sa route, la matière organique est complètement entraînée, et qu'il se forme de l'acide nitrique en suffisante quantité pour donner à l'eau un goût accentué. La nature fait un violent effort pour fournir de l'oxygène là où ce gaz est le plus nécessaire. Chose étrange, cette accumulation se fait par l'intervention de l'azote, la substance caractéristique des corps susceptibles de putréfaction. Cet acide nitrique s'unit à la chaux, à la magnésie ou à la potasse, et avec celle-ci fait du salpêtre.

Autrefois, et même après l'époque de Shakspeare, pour ne citer que l'Angleterre, le dallage des habitations était un luxe de riche ; on se contentait de la terre battue, comme encore aujourd'hui dans nombre de chaumières. En outre, on se servait peu de la brosse et du balai : on jetait les épluchures sur le sol, où on les laissait si bien pourrir, qu'on finissait par les recouvrir de paille pour pouvoir marcher dessus commodément, comme on fait de la litière dans les écuries et les étables. La terre des planchers était saturée de matières putrides et des miasmes se mélaient à l'air de la chambre ; mais alors le nitre ou salpêtre commençait à se former, l'oxygène s'accumulait rapidement et rendait même ces maisons en quelque sorte habitables. Le gouvernement découvrit bientôt cette fabrique naturelle de salpêtre, et il envoya des salpêtriers qui entraient sans pitié dans les maisons et faisaient de leur mieux pour y être à charge, afin de se faire payer pour en sortir. De nos jours, par bonheur, on se procure autrement cette denrée, que Shakspeare a appelée "l'odieux salpêtre." On le trouve accumulé en dépôt comme la houille, principalement dans l'Inde et l'Amérique du Sud.

On n'a pas employé jusqu'ici la poudre à canon pour désinfecter les maisons, le remède est trop héroïque ; mais on se sert du salpêtre comme antiseptique pour conserver la viande, et son action est énergique, surtout lorsqu'il est libre, à l'état d'acide nitrique, pour arrêter la putréfaction, bien qu'il ne soit pas absolument facile d'expliquer comment l'employer.

Il est d'autres corps qui condensent l'oxygène. Il en est un principalement qu'on tire de Norwége, et qui donne l'acide chromique et le chromate de potasse, deux agents antiseptiques remarquables. Mais l'acide chromique est encore peu répandu, et il nous faut chercher d'autres oxydants. Nous avons l'acide chlorique, une substance qui

contient encore plus d'oxygène et qui est très-puissante, et son composé, le chlorate de potasse, également précieux. Tous ces corps exhalent de l'oxygène et sont par conséquent des agents d'oxydation, de purification, des antiseptiques, des désinfectants. Mais ils ne le sont point à un assez haut degré, parce que la pratique ne nous a pas encore appris à tirer parti des caractères propres à chacun d'eux.

Le manganèse condense l'oxygène, en formant du permanganate de potasse, substance d'une belle couleur et inoffensive, qui oxyde puissamment toutes les matières les plus malsaines et fait disparaître comme par enchantement les odeurs les plus putrides. C'est un élégant désinfectant et non un antiseptique, parce qu'il n'a pas la propriété de conserver. Ce permanganate, qu'on a quelquefois appelé *caméléon minéral*, mis dans l'eau la plus croupie, dans les mélanges les plus repoussants, fait cesser toute mauvaise odeur, en même temps qu'il oxyde les corps nuisible. Il laisse de la potasse et de l'oxyde manganèse. Il serait désirable qu'on obtint l'acide permanganique sans la potasse : une fois son œuvre accomplie, il tomberait tranquillement au fond du vase, et si l'on s'en servait pour purifier de l'eau à boire, on n'aurait qu'un peu d'oxyde brun inoffensif ; dans le cas où le breuvage serait d'aspect désagréable, on le laisserait déposer et l'on aurait une eau parfaitement pure. Nous avons, il est vrai, une solution qui possède tous ces avantages, c'est l'oxyde pur d'eau ou peroxyde d'hydrogène. Il ressemble à l'eau. Quand on le verse sur la plus sale substance, toute odeur de putréfaction disparaît, et le plus souvent elle est remplacée immédiatement par un doux parfum. Le peroxyde s'est débarrassé de son oxygène et il ne reste que l'eau pure, sans aucun dépôt désagréable à l'œil. Est-il rien de plus merveilleux ? Malheureusement le phénomène ne s'opère pas dans toutes les eaux, et puis le peroxyde d'hydrogène est encore cher.

Il est des personnes qui attribuent tous les prodiges à l'électricité et qui croient avoir par là l'explication à tout. L'électricité, on le sait, joue un grand rôle dans l'atmosphère, et l'on est arrivé à signaler la présence de l'oxygène concentré particulier qu'elle forme (qu'on lui donne le nom d'ozone, de peroxyde d'hydrogène ou tout autre, peu importe maintenant). Quand il pleut, la pluie apporte avec elle cet oxygène, et il se trouve que nous avons à la fin notre sol non-seulement arrosé d'eau, mais d'un agent purifiant. Cette partie plus vitale de l'air se constate partout où l'acte de la respiration est un plaisir ; jamais elle n'existe dans les villes populeuses, ni dans les lieux enfumés. La pluie, dans ces derniers endroits, diffère de la pluie pure, et elle arrive sur le sol sans avoir toute sa puissance d'oxydation et d'alimentation pour les plantes. La pluie en question est chargée des émanations sulfureuses de la houille, et cela, joint à la suie, aux sels ammoniacaux,

à la poussière de charbon, contribue à rendre l'atmosphère insalubre. Mais à tous les inconvénients de la fumée s'ajoute la perte d'oxygène concentré, qui n'a jamais accès dans les villes enfumées. C'est là surtout ce qui rend l'air pur si sain lorsqu'il circule dans une maison. Il consume aussi sûrement que le feu, mais avec plus de discernement, tout ce qui offense l'odorat.

Bien que nous sachions le merveilleux rôle que joue l'oxygène comme purificateur, nous l'employons directement fort peu ; nous laissons ce soin à la nature. Le permanganate est la forme sous laquelle nous pourrions l'utiliser le mieux, mais le prix de ce produit en rend l'usage universel difficile. Nous avons encore à citer d'autres oxydants. Il y a beaucoup de corps capables de cette fonction qui appellent l'attention. On peut faire de l'oxygène condensé ou de l'ozone. Il y a pour cela plusieurs méthodes ; la plus usuelle, celle de Schœnbein, est de laisser à moitié immergés dans l'eau des morceaux de phosphore fraîchement coupés. Le phosphore est un agent de désoxydation très-précieux. La production de l'ozone par le phosphore a été appliquée avec quelque succès par le docteur Moffatt à la désinfection des étables de bestiaux malades. Ce gaz mérite d'être étudié plus à fond, mais il faudrait pouvoir le débarrasser des vapeurs phosphoriques.

L'oxygène, nous le répétons, est le purificateur par excellence de la nature. Priestley lui avait donné le nom d'*air vital*. Il serait temps de travailler à en développer l'emploi artificiel.

Le soufre.—Le désinfectant de la nature devait passer le premier ; mais si nous avons suivi les données de l'histoire, c'est par le soufre que nous aurions commencé. Les Grecs appelaient le soufre une substance divine et s'en servaient pour les purifications. On se rappelle qu'Ulysse, après avoir tué les prétendants, ordonna des fumigations dans son palais, non pas seulement pour chasser l'odeur des cadavres, mais comme cérémonie religieuse *. Les bergers s'en servaient autant pour purifier leurs moutons que pour blanchir la laine de ces animaux. " Que la fumée bleue s'élève du soufre, dit Ovide dans les *Fastes* (liv. IV, vers 739, 740), et que les moutons fassent entendre leurs bêlements quand ils auroient été touchés par le soufre fumant." Peut-être est-ce une tradition chez les Italiens que de souffrir la vigne et les tonneaux. Cette pratique, depuis l'invasion de l'oïdium surtout, se fait aujourd'hui en grand dans les pays vignobles voisins de la Méditerranée. Le soufre a été regardé comme une panacée pour les maladies de la peau, et l'ancienne médecine l'employait en cataplasmes. Pline a dit que l'éclair est accompagné d'une odeur de soufre ; c'est Schœnbein qui a fait remarquer le premier que cette odeur était en réalité celle de l'ozone.

* Homère, *Odyssée*, liv. XXII.

L'acide sulfureux, qu'on obtient en brûlant du soufre, suspend l'action des corps organisés, que cette action soit l'infime mouvement de la chair en décomposition ou le mouvement plus noble de l'homme qui respire. Il commence par désoxyder, mais il restitue facilement son oxygène et agit comme oxydant. Il agit aussi comme acide et dissout la matière animale. Son action est complexe. Il fait tousser et, absorbé en grande quantité, il lèse les poumons ; mais en petite quantité, on ne sait pas bien jusqu'à quel point il est nuisible. A l'état de gaz, il purifie l'air des miasmes infectants en les détruisant, de même qu'il détruit à l'état liquide les matières putrides et les corps vivants avec lesquels il est mis en contact. C'est un agent de fumigation excellent. Il est, d'un autre côté, une source féconde d'inconvénients. Il altère complètement l'air des grandes villes, et on le respire forcément dans tous les lieux où l'on brûle de la houille. Les ouvriers des fabriques de vitriol perdent les dents, mais au bout de quelque temps ils s'habituent au soufre. La question de savoir jusqu'à quel point la consommation de la houille sulfureuse est une des causes des maux de dents a sa solution dans les statistiques dentaires des villes et des campagnes. Il suffit d'une très-petite quantité d'acide sulfureux pour incommoder, surtout si l'inhalation se prolonge, ainsi qu'il arrive quand on respire toute une soirée du gaz auquel se trouve mélangé un peu de soufre. La même quantité de soufre, brûlée rapidement et respirée seulement quelques minutes, cause une sensation moins pénible. Il est vrai que toute la mauvaise odeur du gaz ne vient pas uniquement du soufre ; quand la combustion est incomplète, il se dégage, entre autres gaz, un composé d'hydrogène et de carbone.

Comme désinfectant, le soufre en fumigation tient un très-haut rang ; la difficulté, dans la plupart des cas, est d'en avoir en quantité suffisante. Il brûle et se dissipe rapidement. Il serait désirable qu'on pût avoir une combustion constante. En petites quantités, cela n'est pas facile. Pour de petits espaces, il serait préférable d'employer le sulfite de soude ou de chaux et d'y ajouter un peu d'acide muriatique affaibli. De la sorte on pourrait prolonger la fumigation.

Quand le gaz se combine avec un corps, il forme un sulfite. Les sulfites de soude, de chaux, etc., sont des désinfectants. Ils agissent en faisant disparaître les odeurs, non pas absolument toutes, mais quelques-unes. Le sang le plus putride devient comparativement innocent, lorsqu'on y ajoute des sulfites, mais l'odeur persiste, cette odeur qu'on remarque dans les abattoirs. La partie la plus nuisible, peut-être même toute la partie dangereuse, a disparu. Schœnbein dit que l'acide sulfureux a la propriété d'oxyder, et que de la sorte il met en mouvement l'influence oxydante des autres corps. Cela s'explique suffisamment par

le fait qu'il se sépare de son oxygène. M. Higgin, de Manchester, a employé pendant plusieurs mois le sulfite de soude pour ses bestiaux, à la quantité d'environ 2 onces par jour, et ceux-ci n'ont point souffert alors qu'aux alentours tous les autres périssaient. Une ou deux autres personnes ont employé le même remède avec le même résultat. M. Crookes a essayé l'injection, dans les veines jugulaires des bêtes atteintes, de $\frac{1}{2}$ once de sulfite de soude dissoute dans trois onces d'eau. Ce traitement réussissait un instant, mais les animaux finissaient par mourir.

Les sels d'acide sulfureux sont d'actifs désinfectants, tant qu'ils perdent assez d'oxygène pour émettre du soufre, et cela a lieu quand il y a abondance de liquide. On a remarqué que les bestiaux qui prenaient chaque jour une dose d'environ 2 onces de sulfite de soude devenaient beaucoup plus faibles. Ce résultat, toutefois, n'a pas été universel. Quand la putréfaction des substances n'a pas commencé, l'acide sulfureux agit comme antiseptique.

Le *chlore* est un grand désinfectant ; c'est peut-être l'agent le plus énergique pour la destruction des tissus organiques, sains ou non. Ces derniers se détruisent toujours très-facilement, parce qu'ils sont faibles ; la matière putréfiante cède plus vite encore, parce qu'elle est déjà en train de se rompre. C'est là ce qui est précieux pour nous : nous pouvons n'employer de chlore que juste ce qu'il faut pour détruire les substances en décomposition, sans attaquer celles qui sont intactes. Les ouvriers des blanchisseries au chlore ont tous des visages qui respirent la santé. Ce fait est dû sans doute à la constante inhalation du chlore en petite quantité. On peut faire cette remarque dans les grandes fabriques de papier où l'on blanchit les chiffons ; mais la nature nous présente toujours de nouveaux problèmes. Lorsqu'on passe au département des chiffons,—où les linges les plus sales qui soient au monde sont entassés,—on trouve des ouvriers avec toute les apparences de la santé, à un plus haut degré peut-être que dans aucun autre état. Les bouchers et les brasseurs ne viennent qu'après. Les chiffons ont depuis longtemps subi leur phase de putréfaction ; il reste quelque chose en eux, peut-être de la matière animale, qui produit ce merveilleux effet. Les statistiques ne disent pas si ces hommes vivent plus longtemps. Peut-être, comme pour les brasseurs, leur état florissant a-t-il quelque chose de dangereux. Les tables de Neuville, de Francfort, ne donnent ni aux bouchers ni aux brasseurs la palme de la longévité ; suivant elles, le terme de la vie serait de soixante-cinq ans pour les théologiens ; de cinquante-six pour les bouchers et les marchands ; de cinquante pour les brasseurs. Les tables anglaises ne classent pas très-haut les brasseurs ; c'est aux ouvriers des usines de produits chimiques qu'elles assignent le plus grand âge, mais leurs calculs ne sont

pas très-certains. Quoi qu'il en soit, la puissance destructive du chlore est considérable.

Ce gaz a été découvert par Scheele en 1774. Il est permis de croire que les Egyptiens en faisaient usage, puisque évidemment ils tiraient leur acide nitrique de leur salpêtre, et que, dans leurs expériences, celui-ci a dû être mêlé à du sel commun et donner ainsi des gaz nitreux et du chlore. Une recette danoise, de très-peu postérieure à la découverte de ce gaz, recommande les fumigations acides, les vapeurs devant s'obtenir au moyen du soufre, de l'acide nitrique ou du sel commun. La première combinaison donne de l'acide muriatique, la seconde du chlore, ainsi qu'il a été dit.

Le chlore décompose rapidement les sels d'ammoniaque, détruisant ainsi les engrais; on constate surtout cette propriété dans le chlorure de chaux et quelques autres de ses composés alcalins. Il se dégage en même temps un certain gaz piquant. Il ne faut donc pas trop l'employer avec les engrais. Uni à la chaux, il finit par former du chlorure de calcium. Il ne faut donc jamais le mêler au lait de chaux.

On l'obtient en versant de l'acide muriatique sur du peroxyde de manganèse, et encore par d'autres méthodes. Rien n'est supérieur au chlore pour détruire les mauvaises odeurs. L'action est double: le chlore se combine avec l'hydrogène et forme ainsi de nouveaux composés; mais, d'autre part,—comme quand on le mélange avec l'eau,—il développe l'oxygène, ce qui en fait un puissant oxydant.

Pour les fumigations, l'adorat est le meilleur juge de la quantité à employer; il faut qu'il y ait dans l'air juste assez de gaz pour développer une petite odeur. Quand on ne veut s'en servir que comme moyen préventif, dans les cas ordinaires il suffit qu'on en perçoive l'odeur seulement en venant du dehors. Rien ne détruit plus rapidement les matières putrides, liquides ou solides, que le chlorure de chaux.

Acide muriatique (ou chlorhydrique) et *acide nitrique* (ou azotique).

—En 1773, Guyton de Morveau recommanda l'acide muriatique comme désinfectant. C'est ce qu'on peut appeler le début de la fumigation acide, sans perdre de vue toutefois l'usage ancien du vinaigre et l'action assez connue des acides. L'acide muriatique s'obtenait simplement en versant de l'acide sulfurique sur du sel commun. Guyton de Morveau a écrit sur cet acide un volume in-8o très-intéressant, mais il donnait la préférence au chlore, que Fourcroy présenta, en 1791, comme un agent de fumigation. Guyton de Morveau se montra très-mécontent quand le docteur Carmichael Smith, qui employa l'acide nitreux à Winchester en 1780 seulement, reçut en 1802 une récompense de 5,000 livres du Parlement anglais. Toutefois, en Angleterre même, il se trouva des hommes spéciaux qui rendirent justice au chimiste français, comme inventeur de la fumigation acide.

Les vapeurs nitreuses sont de puissants désinfectants, mais on ne peut s'en servir sans de grands dangers là où se trouvent des êtres vivants. Elles détruisent, comme fait le chlore, dans tous les mauvais cas ; mais nous ne voyons pas de circonstances où elles doivent être préférées. Le moyen le plus sûr d'employer l'acide nitrique, c'est sous la forme de nitrate de potasse, forme sous laquelle il a la propriété de conserver, ou sous celle qu'approuva l'Académie de Dijon en 1767. Cette méthode demande plus d'attention. Elle a cela de remarquable, qu'elle a été expérimentée avant la découverte de l'oxygène, laquelle a eu lieu en 1774. Quand on aura pu obtenir un courant constant d'oxygène plus ou moins actif se produisant de lui-même, on arrivera à de nouveaux résultats.

(A continuer.)

NOUVEAUX MÉMOIRES

D'UN

BOURGEOIS DE PARIS.

D'après les confidences de sa préface, M. le Dr. Véron s'était promis de laisser couler dans un silencieux *far niente* les années qu'il lui reste à vivre. Il avait même communiqué sa résolution à un ami, qui s'était empressé de transmettre cette nouvelle au public par la voie de la presse. Ce n'est pas le premier exemple des hommes illustres qui, fatigués de l'éclat et du bruit, demandent à la retraite et au silence un asile pour leurs dernières années. Sans doute, le lieu d'où Napoléon data ses dictées de Sainte-Hélène n'était pas de son choix ; mais Charles-Quint choisit le monastère de Saint-Just ; Fabricius, dont parle M. Véron qui est latiniste, fut heureux, après ses combats et ses triomphes, de retourner à sa charrue, *vomere laureato* ; et Dioclétien, on le sait, ne se trouva jamais plus heureux que lorsqu'il cultiva les légumes de son jardin de Solone.

M. de Talleyrand, assure-t-on, disait qu'il ne s'était jamais repenti que de ses bonnes actions ; étonnez-vous, après cela, que M. Véron se soit repenti de sa bonne pensée ! Il déclare que ce qui l'a décidé à rompre le silence, c'est un vers de Juvénal, dont il prend soin de nous donner la

traduction : " *Ecouter toujours et ne rien dire, il n'y a pas de situation aussi cruelle.*" Je ne me serais pas attendu à trouver dans M. le Dr. Véron un lecteur assidu de Juvénal. J'aurais plutôt cru qu'il fréquentait les poètes de l'école d'Epicure, Horace, Catulle, Properce, Ovide, et, de nos jours, Chaulieu, Parny, Béranger et tous les casuistes harmonieux de la morale relâchée. Ce qui m'étonne encore plus, c'est que M. L. Véron avoue sans hésiter sa camaraderie, comme historien, avec Tacite, en s'écriant dans sa préface : " Je crois pouvoir dire avec Tacite : Ceux qui font profession d'une bonne foi incorruptible doivent raconter sans amour comme sans haine." voilà qui est compromettant, je ne dis pas pour Tacite, mais pour M. Véron, convaincu, par son propre aveu, d'avoir fréquenté un historien peu populaire à la cour des Césars et des empereurs.

M. le Dr. Véron est-il bien sûr de ne pas avoir eu d'autres conseillers que Juvénal et Tacite, quand il s'est agi de renoncer au beau projet qu'il avait de garder désormais le silence, pour rentrer dans l'arène de la publicité ? M'est avis qu'à Tacite et Juvénal, en tant qu'il soit exact que le bourgeois de Paris les ait consultés, il faut ajouter Mlle. Sophie. Vous allez me demander ce que c'est que Mlle. Sophie.

Ce n'est pas la faute de M. Véron si le monde ne la connaît pas aussi bien que la servante de Molière. C'est peut-être la faute de ce mal appris de Molière qui a fait encore plus de bruit dans le monde que le Dr. Véron et qui a placé un peu plus haut son piédestal. Me voilà donc obligé de vous apprendre ce que c'est que Mlle. Sophie, bien entendu en tirant mes lumières des *Nouveaux Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. Mlle. Sophie est au service de M. Véron depuis trente-cinq ans, et elle lui rappelle un souvenir qui, malgré ses 70 ans bien sonnés, le fait ressortir encore en dépit de ses rhumatismes sur son fauteuil à la Voltaire.

" Elle me fut recommandée, écrit-il, par la belle entre les belles danseuses, cette ravissante Elssler, qui fut une des reines de Paris. Quiconque l'a vue en sa cachucha incendiaire,—il s'agit de Mlle. Elssler, et non de Mlle. Sophie, je me hâte d'en prévenir le lecteur, que la construction grammaticale de la phrase aurait pu induire en erreur,—quiconque l'a vue, vêtue à ravir, le feu dans les yeux, le sourire à la lèvre, agitant dans sa main charmante les castagnettes provoquantes, n'a point oublié cette merveille. Elle était l'étoile de l'Opéra de Londres quand je lui portai moi-même un bel engagement pour l'Opéra de Paris."

Mlle. Sophie est donc la femme de charge de M. le Dr. Véron. C'est une de ces servantes à l'esprit vif, à la répartie prompte, à la langue bien pendue, qui donne leur avis sans qu'on le leur demande.

Le Dr. Véron raconte que, pendant sa direction de l'Opéra et du *Constitutionnel*, la dite Sophie causait familièrement, librement avec des

gens de lettres, des hommes politiques, des députés, voire des ministres, qui l'encourageaient par leur bienveillance. J'ai quelque idée qu'elle ne fut pas étrangère à la direction du *Constitutionnel*, et si l'on me demandait mon motif pour le croire, je pourrais en donner un qui ne manque pas de vraisemblance.

Un jour, c'était après l'élection du 10 décembre 1848, des hommes de police se présentèrent au domicile de M. Véron pour l'arrêter. La maison était cernée comme s'il s'agissait d'un homme dangereux. Le concierge était dans la stupeur, le domestique n'était pas rassuré ; seule, tranquille au milieu du désarroi général, la gouvernante, semblable à l'intrépide Hippolyte dans le récit de Thérémène, pousse au *monstre*, c'est-à-dire marche droit aux hommes de police, leur ouvre la porte, et, sans s'intimider le moins du monde : " Que voulez-vous à mon maître ? leur dit-elle. — Nous venons pour l'arrêter ; ouvrez-nous tout l'appartement. — Je ne vous ouvrirai rien du tout. — Allez chercher le commissaire, disaient-ils. — Allez-y vous-mêmes ! " Justement, le commissaire arrivait, escorté de deux agents. Il montra son écharpe et entra avec ses hommes. La vaillante Sophie, sans se laisser intimider, lui jeta ce dernier défi : " Cherchez bien ! " On finit par où on aurait dû commencer, on arriva aux explications : " Monsieur le commissaire, dit Sophie, et voilà ce qui me donne à penser qu'elle n'avait pas été étrangère à la rédaction du *Constitutionnel*, nous avons été des premiers, dans le *Constitutionnel*, à proposer la candidature du prince Louis-Napoléon pour la présidence de la République, et voici qu'au lendemain de sa nomination, on vient nous arrêter ! C'est une abomination ! "

Le commissaire, qui était un homme de sens, réfléchit ; puis il dit à l'héroïque gouvernante : " Montrez-moi la bande du journal de votre maître. " Il y lut ce nom : *Monsieur Véron*, et le comparant à l'ordre d'arrestation qui portait le nom de *Monsieur Veyron*, il comprit qu'il y avait eu une méprise, fit des excuses et se retira.

Voyez à quoi tiennent les choses de ce monde ! Faute d'un point Martin perdit son âne. Avec un *y* de plus dans son nom, M. Véron était arrêté, et qui sait s'il eût écrit alors dans le *Constitutionnel* ces belles lettres en faveur de l'Elysée que tout le monde a lues avec admiration ?

Maintenant que vous connaissez Mlle. Sophie, vous ne vous étonnerez pas que je croie à son intervention plus puissante encore que celle de Tacite et de Juvénal, pour déterminer M. Véron, son maître, à ressaisir la plume. Un jour que par un ciel gris et froid, comme celui que nous avons au moment où j'écris ces lignes, le ciel des tristesses et des défaillances, comme le dit le Dr. Véron, elle voyait son maître " en prenant l'œuf frais du matin, " laisser la moitié des mouillettes sur la table ; elle lui aura dit : " Monsieur s'ennuie, pourquoi n'écrit-il pas ? M. Chevet,

chez lequel je suis allée ce matin payer la note du mois dernier, m'a demandé encore quand paraîtrait la suite de ses Mémoires."

C'est ainsi que Tacite, Mlle. Sophie, Juvénal et Chevet, ont décidé M. Véron à reprendre cette plume qui a déjà tant fait pour nos menus plaisirs.

C'est à M. Emile de Girardin que le Dr. Véron dédie ces nouveaux Mémoires. *Arcades ambo*. Ils sont tous deux de la race des hommes qui ont fait des affaires et leurs affaires, et ils ont assez bien tiré leur épingle du jeu. Cela suffirait pour motiver la dédicace, et je ne vois pas trop ce que vient faire dans la question la loi du 31 mai que M. Véron déclare avoir combattue, sinon avec autant de talent, du moins avec la même énergie et la même conviction que M. Emile de Girardin. Il me semble qu'il eût été plus à propos d'invoquer leur communauté de vues à l'occasion de la journée du 2 décembre 1851 ou tout simplement leur vieille amitié. Mais, laissons cela. M. Louis Véron, qui est, à ce qu'il nous l'apprend, un homme de liberté, doit avoir la liberté de motiver ses dédicaces comme il l'entend. Nous aurons assez d'occasions de le contredire et peut-être de le contrarier, sans lui chercher chicane sur ce point.

Ses Mémoires sont précédés d'une sorte d'avis aux lecteurs qui leur sert de préface. Dans cette préface, je trouve plus d'une proposition litigieuse, celle-ci, par exemple : " Je n'ai jamais eu dans ma vie qu'un seul protecteur, un protecteur haut et puissant, c'est le public." M. le Dr. Véron est-il bien sûr de cela ? J'ai entendu souvent raconter par un homme dont M. Véron parle assez lestement dans ses *Mémoires*, et qui cependant fut un de ses collaborateurs à la *Quotidienne*, certaines anecdotes qui viennent à l'encontre de la proposition que j'ai citée. M. Audibert, dont M. Véron a dit : " qu'il courait toujours après le bel esprit et l'attrappait quelquefois," racontait donc qu'après la révolution de 1830, M. Véron, dont la position, comme celle de beaucoup d'autres, était fort précaire, obtint par l'intermédiaire de M. Lesourd la protection de M. de Montalivet, qui lui fit donner le privilège de l'Opéra, où il trouva la partition de *Robert-le-Diable*, qui fit sa fortune.

Voilà donc un premier protecteur qui n'a pas été nuisible à la carrière de M. Véron. Mais il a eu aussi, dans tous les temps de sa vie, une protectrice bien plus puissante que M. de Montalivet : la réclame ! La réclame, qui fait réussir les opéras, les ballets, les candidatures, les journaux, sans oublier les pâtes, qui comptent sans doute au nombre des services que le Dr. Véron assure avoir rendus à la cause de la civilisation et de la société. La réclame ! voilà la marraine qui, comme ces bonnes fées qui, dans les contes, suivent leur filleul dans toutes les phases de leur vie, a veillé sur le berceau de la fortune de M. Louis Véron, que l'on retrouve fidèle à toutes les entreprises médicales, littéraires et politiques,

et qui, fidèle à son gros et gras filleul, gonfle en ce moment de son souffle les voiles de ses nouveaux Mémoires.

N'est-ce pas à propos de la *Revue de Paris*, ce recueil littéraire qu'il se vante d'avoir fondé, que Latouche publia son célèbre article sur la *Camaraderie*, dont M. Scribe fit un charmant vaudeville, joué au Gymnase et qu'il délaya plus tard en une longue comédie pour le Théâtre-Français.

Quant à l'Opéra, M. Véron a pris soin de raconter lui-même tous les efforts qu'il faisait pour se rendre les journaux favorables. C'était à peine si après la quatorzième représentation il prenait confiance dans son succès. Quand M. Véron dit qu'il a été protégé par le public, il ne se trompe que de quelques syllables ; il aurait fallu écrire par la publicité.

Une des entreprises dont M. Véron se montre le plus fier, c'est la résurrection du *Constitutionnel*. Mais il oublie de rappeler les moyens qu'il a employés pour galvaniser ce cadavre. Sans doute, le *Constitutionnel* était *in extremis*. Il avait vécu de son opposition injuste, tracassière, menteuse contre l'ancienne monarchie, comme le taon vit du sang du généreux coursier qu'il poursuit de son bourdonnement et de son aiguillon. Le journal pseudo-libéral, dirigé par MM. Etienne, Jay-Evariste Dumoulin, mourait de la mort de la Restauration qu'il avait tant attaquée ; car, lorsque la société se voit en péril, qu'elle se trouve en face du gouffre ouvert par les mauvaises passions, elle cesse de se plaire à cette guerre de chicanes injustes, de violences voilées, de perfidies cachées, qui l'amuse dans les temps tranquilles.

Le *Constitutionnel*, forcé de rentrer son aiguillon et de se transformer en journal conservateur, devint ennuyeux et perdit son crédit. Pour achever de l'accabler, les journaux railleurs prirent pour point de mire de leurs épigrammes cette majesté d'opposition déchue, et chaque jour on lut dans le *Charivari* cette phrase stéréotypée qui devint une vérité : " On se désabonne aux bureaux du *Constitutionnel*, rue Montmartre, en face du marchand de brioches." Il est donc vrai que lorsque M. Véron entreprit de relever la fortune du *Constitutionnel*, ce journal était à moitié mort ; il ne lui restait plus que trois ou quatre mille abonnés des trente mille qu'il avait eus sous la Restauration. Mais ce que M. Véron oublie de dire dans sa préface, c'est la nature des moyens qu'il employa pour ramener la vague à cette feuille tombée dans l'oubli et l'abandon. La main sur la conscience, il n'y a pas de quoi être très fier.

M. Véron s'adressa à M. Eugène Sue, qui composa pour amorcer le public le *Juif-Errant*, annoncé par toutes les voix de la publicité, comme aujourd'hui les *Etrangleurs* du *Petit-Journal*. Ne vous l'ai-je pas dit, toujours et partout la réclame. Or, vous savez ce que c'est que le *Juif-Errant*, un libelle violent, injurieux, infâme, contre les jésuites, présentés

comme des voleurs, des assassins, des empoisonneurs, les dignes rivaux des étrangleurs de l'Inde, car il est remarquable que les Thugs, qu'on nous présente comme une nouveauté en 1866, aient déjà servi d'amorce, en 1843, aux abonnés que la grosse caisse de l'annonce convoquait aux bureaux du *Constitutionnel* rajeuni. Et à côté de ce libelle odieux, qu'y avait-il encore ?

Un roman dans les veines duquel circulaient le sensualisme et le matérialisme, les appels à la volupté à laquelle Mlle. de Cardoville dressait des autels dans son délicieux logis, Mlle. de Cardoville, dont la vertu se composait des sept péchés capitaux. Et, avec ce roman, que trouve-t-on dans le *Juif-Errant* ? On y trouve le panégyrique du socialisme, une provocation ardente au renversement de la société actuelle, qui doit être remplacée par une société nouvelle, celle du phalanstère. La publication du *Juif-Errant* dans le *Constitutionnel* figure-t-elle parmi les services que M. Véron croit avoir rendus à la société ?

Qu'il ne dise point qu'il n'a rien vu, qu'il n'a rien su de tout cela. Il a tout su, tout vu, et il a continué. Celui qui écrit ici ces lignes, a pendant la publication même du *Juif-Errant* signalé dans les colonnes d'un journal l'immoralité, les dangers politiques et sociaux d'une telle publication (*). Savez-vous ce qu'on lui répondait : " Nous gagnons des abonnés. Le mois dernier il nous en est arrivé trois mille ; ce mois-ci, nous en gagnerons quatre mille, tout est pour le mieux."

Ainsi, on répondait à des critiques qui s'adressaient à la conscience, à la raison avec des bordereaux de caisse. A la bonne heure ; mais alors il ne faut point parler des services qu'on a rendus à la société ; car on n'a songé qu'à se servir soi-même. A jouer une telle partie, on peut gagner des abonnés, de l'argent, mais on ne gagne ni considération ni honneur.

Cet article, commencé sur le ton de la plaisanterie, finit d'une manière un peu sévère. Ce n'est point tout à fait ma faute. M. Véron, qui se montre peu indulgent pour ceux qui, comme M. Duvergier de Hauranne et quelques autres, qui conduisaient la campagne des banquets à la fin de 1847 et au commencement de 1848, en ne poursuivant du moins que la réalisation de leurs idées politiques, n'a droit qu'à la justice, et je ne crois pas me montrer injuste envers lui.

ALFRED NETTEMENT.

(*) Ces articles sont réunis dans deux volumes, intitulés : *Etudes sur le Feuilleton Roman.*

LIMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

(Voir page 7.)

XII

Le livre qui contient cette philosophie dans les temps modernes nous semble une des plus hautes expressions de l'esprit humain par la parole écrite. Nous ne savons pas si le Verbe du ciel aura de plus sublimes révélations et de plus pénétrantes consolations pour l'âme. Nous ne le croyons pas.

On lui reproche un excès de mysticisme. Nous ne le lui reprocherons pas. L'homme est une créature mystique, et, si c'est quelquefois son délire, c'est souvent aussi sa grandeur. Le mysticisme n'est que le crépuscule des vérités surnaturelles qui ne sont pas encore levées sur l'horizon de notre âme, mais qui répandent déjà une lueur entre la lumière divine et les ténèbres d'ici-bas. L'homme de désir et d'espérance élève involontairement ses regards vers cette lueur crépusculaire pendant que le vulgaire regarde en bas. Les astronomes qui veillent la nuit au sommet des tours, découvrent les astres; les mystiques entrevoient les vérités de l'autre monde à travers leurs larmes d'extase et du haut de leur exaltation! Il faut les plaindre quelquefois et les envier souvent; plus ils sont loin de la terre, plus ils sont près de Dieu.

XIII

On sent la portée idéale, philosophique et sainte de Gerson dans cette opposition entre la nature et la grâce. Mais il y a deux choses qu'on ne sent pas avec la même évidence: c'est la vérité et l'unction; la vérité, qui est la force; l'unction, qui est la grâce des paroles. Donnons-en quelques exemples:

“ La multitude des paroles ne rassassie point l'âme.

“ Ne vous élevez point en vous-même; avouez plutôt votre ignorance.

“ Aimez à vivre inconnu et à n'être compté pour rien.

“ La science la plus haute, c'est la connaissance exacte du mystère de vous-même.”

XIX

DE LA PURETÉ D'ESPRIT ET DE LA DROITURE D'INTENTION.

“ L'homme s'élève au-dessus de la terre sur deux ailes, la simplicité et la pureté.

“ La simplicité doit être dans l'intention, et la pureté dans l'affection.

“ La simplicité cherche Dieu ; la pureté le trouve et le goûte.

“ Nulle bonne œuvre ne vous sera difficile, si vous êtes libre au dedans de toute affection dérégulée.

“ Si vous ne voulez que ce que Dieu veut, et ce qui est utile au prochain, vous jouirez de la liberté intérieure.

“ Si votre cœur était droit, alors toute créature vous serait un miroir de vie et un livre rempli de saintes instructions.

“ Il n'est point de créature si petite et si vile, qui ne présente quelque image de la bonté de Dieu.

“ Si vous aviez en vous assez d'innocence et de pureté, vous verriez tout sans obstacles. Un cœur pur pénètre le ciel et l'enfer.

“ Chacun juge des choses du dedans, selon ce qu'il est au-dedans de lui-même.

“ S'il est quelque joie dans le monde, le cœur pur la possède.

“ Et s'il y a des angoisses et des tribulations, avant tout elles sont connues de la mauvaise conscience.

“ Comme le fer mis au feu perd sa rouille et devient tout étincelant, ainsi celui qui se donne sans réserve à Dieu se dépouille de sa langueur et se change en un homme nouveau.

“ Donnez à Dieu ce qui est à Dieu ; et ce qui est de vous, ne l'imputez qu'à vous. Rendez gloire à Dieu de ses grâces, et reconnaissez que n'ayant rien à vous que le péché, rien ne vous est dû que la peine du péché.

“ Mettez-vous toujours à la dernière place, et la première vous sera donnée, car ce qui est le plus élevé s'appuie sur ce qui est le plus bas.

“ Les plus grands saints, aux yeux de Dieu, sont les plus petits à leurs propres yeux ; et plus leur vocation est sublime, plus ils sont humbles dans leur cœur.

“ Pleins de la vérité et de la gloire céleste, ils ne sont pas avides d'une gloire vaine.

“ Fondés et affermis en Dieu, ils ne sauraient s'élever en eux-mêmes.

“ Rapportant à Dieu tout ce qu'ils ont reçu de bien, ils ne recherchent point la gloire que donnent les hommes, et ne veulent que celle qui vient de Dieu seul. Leur unique but, leur désir unique, est qu'il soit glorifié en lui-même et dans tous les saints, par-dessus toutes choses.”

.....

XXVIII

Voilà cette nouvelle philosophie du christianisme ; j'en ai goûté la saveur, je l'ai jugée par ses œuvres. Elle avait sur mes lèvres d'enfant la douceur du lait de ma nourrice. C'était une femme de l'école de

Gerson, ou plutôt de l'école de Dieu. Elle avait trouvé dans ce petit livre toutes ses doctrines, toute son intelligence, tout son cœur ; aussi était-il partout dans la maison. C'était l'ubiquité de la parole de Dieu dans l'humble famille. Voyant le caractère grave et pieux que contractait le doux et ravissant visage de notre jeune mère, quand, après nous avoir embrassés, elle prenait ce livre dans sa main pour en lire quelques versets, comme pour l'avant-goût de la journée dans la nourriture de son âme, nous appelions avec respect *l'Imitation* la gravité de notre mère, et nous nous mettions le doigt sur les lèvres pour nous commander à nous-mêmes le silence sans savoir pourquoi, jusqu'à ce que sa courte lecture fût achevée.

Quand elle était levée, elle y mettait en guise de signet une petite branche de buis bénit le jour des Rameaux, comme si ce buis jauni par l'année avait poussé entre ses pages, puis elle nous faisait balbutier nos prières, et nous courions après au jardin.

Nous ne sûmes que plus tard que cette miniature de volume contenait plus de philosophie sainte que tous les gros volumes de la bibliothèque de la maison.

Qu'est-ce en effet qu'une philosophie, me disais-je ? Il y en a de deux espèces, me répondis-je bientôt : l'une morte et l'autre vivante : l'une qui disserte et ne conclut pas, l'autre qui conclut sans disserter ; l'une qui dit oui et non, l'autre qui dit : Je n'en sais rien, mais je consulte mon cœur ignorant, et j'affirme sur la parole muette de ma conscience. Et je me sens convaincu, tranquilisé et heureux, car le silence est une conviction, la tranquillité est une preuve, le bonheur est une paix. Tenons-nous-en à ces trois dons que nous trouvons dans ce petit livre, et vivons : nous en saurons plus loin et plus haut quand nous serons dans la vraie vie.

Voilà la philosophie de Gerson ; elle ne dit pas vérité, mais elle dit charité selon ses propres paroles, charité envers tous nos frères, et d'abord envers nous-mêmes. Qui ne s'aime mieux après avoir lu cette onction divine qui découle de toutes ces lignes ? Quelle est la philosophie qui communique à l'âme des émanations aussi tendres et des consolations aussi sensibles ?

XXIX

Est-ce la philosophie antique (j'excepte celle de l'Inde qui semble découler de l'arbre de vie planté dans l'Eden de l'Himalaya) ? Est-ce la philosophie de Socrate, qui n'est que sécheresse, froideur et raisonnement ? Est-ce la philosophie de Platon, qui rêve inutilement pour la vertu des idéalités à deux faces, l'une faite pour les anges, l'autre pour les démons ? Est-ce la philosophie des Romains, ces bâtards du vieux monde, que Cicéron élève jusqu'aux sublimités du *Songe de Scipion*,

et que Marc-Aurèle ravale jusqu'aux mystères de l'ascétisme ? Est-ce la philosophie française du dix-huitième siècle, qui pour expliquer l'œuvre divine, commence par nier le Créateur, et qui révèle à la place des fins dernières, avec Condorcet, la stupide théorie du progrès continu et indéfini ? Le progrès indéfini n'est qu'une qualité de l'Être des êtres ; toute créature est assujettie aux lois de sa création. Imperfection et vicissitude sont les deux termes qui définissent l'humanité ; changement est sa nature ; cette vicissitude humaine, que la raison proclame, l'expérience et l'histoire ne la proclament pas moins. La mort de tout est la condition de la vie universelle. Naître et ne pas mourir est l'utopie contradictoire. Des myriades d'hommes qui ont traversé la terre depuis qu'elle tourne, montrez-m'en un seul qui ait indéfiniment progressé, un seul dont un cheveu n'ait pas blanchi, un seul qui ait ajouté à son être un organe nouveau, un poil, une plume, un atome de raison ou de matière ! La raison et la matière sont à Dieu, et non à l'homme. Aucun homme n'échappe à la loi générale ou particulière ; l'argile se brise, mais ne fléchit pas. La poésie a-t-elle fait un pas en avant depuis Homère ? la philosophie pratique, à l'exception de celle de *l'Imitation*, depuis Gerson ? la mécanique, depuis Archimède ? la géographie depuis Colomb ? Nous allons un peu plus vite à la mort par la route du chemin de fer qui nivelle le sol, et par l'art du télégraphe électrique ; nos boulets frappent un peu plus fort la poitrine de nos ennemis, mais c'est tout. La matière seul a progressé, mais elle est toujours matière. c'est-à-dire obstacle et non moyen. Eteignez son foyer courant, et elle s'arrête ; coupez son fil, et son âme s'évanouit. Point de changement, par conséquent point de progrès. Mais donnez à l'homme la conviction que se résigner humblement à la volonté de Dieu est plus beau que vouloir soi-même, et que la suprême sagesse est d'accepter ce que Dieu veut : voilà une sagesse, voilà une force nouvelle, voilà un progrès ! L'homme devient Dieu et s'élève à la divinité par la conformité volontaire de sa nature infime avec la nature céleste ; à celui-là Dieu dira lui-même : Assieds-toi à ma droite, car tu m'as adoré dans mon esprit.....

Encore une fois, voilà la philosophie de ce petit livre ; il a été dicté par les anges à un homme plus ange qu'eux. Cet homme était Gerson, qui fit faire un pas à ses frères, et qui, en disant à l'homme : " Tu n'es qu'un homme," lui fit accomplir l'évolution morale qui en fait presque un Dieu !

— Cours Familier de Littérature.

Fin.

L'OPINION NATIONALE ET GALILÉE.

Il y a quelques jours l'*Opinion nationale* publiait sous ce titre : *grande déconfiture des superstitions*, un article dans lequel M. Antony Meray, à propos d'un récent ouvrage du docteur Parchappe sur Galilée, s'efforçait de prouver que la conduite de l'Eglise, à l'égard de ce savant, lui avait à jamais fait perdre le droit de prétendre à l'infaillibilité.

Qui de nous, disait M. Meray, au nom de Galilée, peut s'empêcher de penser à la bataille perdue le 22 juin 1633 pour l'infaillibilité romaine, défaite complète, irrémédiable, retentissante de la plus haute personnification de l'orgueil humain, éternelle leçon donnée à cette prétention des sacerdoces antiques de se réserver exclusivement l'explication de l'inconnu. Dans cette lutte entre l'astronome et le Pontife aux trois couronnes, bien que ce dernier ait obtenu l'apparent triomphe de fouler le savant sous ses pieds, ce n'est pas le martyr que l'on est tenté de plaindre.

Et poursuivant avec une passion mal contenue le développement de cette thèse, M. Antony Meray racontait la vie de Galilée et sa querelle avec le Saint-Siège suivant les besoins de sa cause, ajoutant les erreurs aux erreurs, les sophismes aux sophismes, et prouvant ainsi d'une manière évidente, non seulement qu'il ignorait l'histoire bien connue du procès de Galilée, mais aussi les principes les plus élémentaires de la foi catholique touchant l'infaillibilité de l'Eglise, et jusqu'à l'état de la science moderne vis-à-vis du système enseigné par le prétendu martyr d'Urbain VIII.

Si nous voulions suivre pas à pas M. Meray dans son *Etude sur Galilée*, il faudrait nous arrêter presque à chaque ligne, soit pour répondre à une assertion erronée, soit pour réfuter un raisonnement vicieux. Sans nous laisser aller à d'aussi longs développements, qu'il nous suffise d'opposer aux perfides attaques de l'*Opinion nationale* les grands principes de la foi touchant l'infaillibilité de l'Eglise et quelques faits historiques incontestables. Il sera facile, après cela, à tout esprit sincère de savoir ce qu'il faut penser de " cette défaite irrémédiable " qu'aurait publiée " l'infaillibilité romaine," au temps du pape Urbain VIII, et aussi du *martyre* enduré par l'astronome florentin, dans les prisons du Saint-Office.

I

Que M. Antony Meray nous permette d'abord de lui apprendre que le Pape, suivant la doctrine de l'Eglise, est infallible lorsqu'il parle *ex cathedrâ*, et qu'un des caractères d'une définition *ex cathedrâ* est que la

chose définie soit proposée à toute l'Eglise, comme devant être crue ensuite sous peine d'anathème.

Or, que s'est-il passé relativement à Galilée :

1o. En 1616, une assemblée de théologiens, nommée par le Pape, censura deux propositions du célèbre astronome, et le Saint-Office lui fait personnellement défense de professer désormais l'opinion qui aurait été condamnée.

Cette condamnation avait-elle été prononcée par le Pape parlant *ex cathedrâ*? Non, mais par une simple assemblée de théologiens. Or, où M. Antony Meray a-t-il vu que la doctrine catholique attribuât l'infailibilité à une réunion de théologiens ?

2o. En 1633, à la suite d'une ironique apologie de ses adversaires, Galilée comparait devant le tribunal du Saint-Office, qui l'obligea de rétracter ses erreurs.

Cette condamnation n'offre pas plus que la précédente le caractère des jugements auxquels est attachée l'infailibilité.

Vent-on savoir comment s'exprime, en parlant de Galilée, et des deux condamnations qui ont frappé son système, le savant abbé Rohrbacher : "Jamais, dit-il, l'Eglise réunie, jamais les Papes, en leur qualité de chefs de l'Eglise, n'ont prononcé un mot ni contre le système de Copernic en général, ni contre Galilée en particulier. Galilée fut condamné par l'Inquisition, c'est-à-dire par un tribunal qui *pouvait se tromper* comme un autre, et qui se trompa en effet sur le fond de la question ; mais Galilée se donna tous les torts envers ce tribunal, et il dut enfin à ses imprudences multipliées une mortification qu'il aurait pu éviter avec la plus grande aisance et sans se compromettre aucunement (*)."

Celui qui porte ce jugement sur la condamnation de Galilée n'est pas à coup sûr suspect d'hétérodoxie touchant l'infailibilité du Saint-Siège, et l'Opinion nationale, qui connaît certainement son "ultramontanisme," ne saurait le soupçonner de manquer de respect aux décisions venues de Rome ou d'en faire bon marché.

"Quant au mouvement de la terre, écrivait au siècle dernier le savant jésuite Feller, c'est sans aucune raison que beaucoup d'écrivains ont compromis l'autorité du Saint-Siège en cette affaire et fait intervenir la question de l'infailibilité du Pape. Il n'y a eu ni bulle ni bref ; c'est un simple jugement de l'Inquisition... qu'on peut respecter, tandis que la vérité de l'opinion qu'il condamne ne sera pas démontrée (†)."

Qu'on remarque bien, en effet, que ceux qui veulent se faire de la condamnation de Galilée par le Saint-Office une arme contre l'infailibilité de

(*) Rohrbacher, Histoire universelle de l'Eglise catholique, Tom. 25, p. 364.

(†) Feller, Catéchisme philosophique, No. 381.

l'Eglise sont obligés pour cela de poser en principe l'infailibilité de Galilée et des astronomes de son école.

Si le critique de l'*Opinion nationale* eût vécu au temps où Ptolémée enseignait, sans qu'il s'élevât aucune voix pour le contredire, l'existence de onze cieus et de l'empyrée, il eût sans doute accusé d'entêtement et d'ignorance quiconque eût refusé d'accepter sans examen ce système astronomique. Aujourd'hui Ptolémée est considéré comme un rêveur ; et sur le piédestal qui lui avait appartenu pendant tant de siècles, s'élèvent d'autres idoles dont la foule des savants et des demi-savants accepte les enseignements comme des oracles. Nous ne prétendons pas discuter l'opinion communément adoptée de nos jours sur le système du monde. Notre incompetence nous prive même du droit de nous arrêter aux objections qu'il peut soulever dans notre esprit. Mais sommes-nous donc trop exigeants, en demandant qu'on soit moins prompt à accuser d'erreur " l'infailibilité papale," alors que, sans tenir compte de toutes les leçons de l'histoire, on accepte si facilement l'infailibilité de la science astronomique.

M. Antony Meray, d'ailleurs, touche avec trop d'assurance aux questions de cosmographie, pour ignorer qu'une partie du système de Galilée est aujourd'hui tombée en discrédit dans le monde scientifique. Quel savant, en effet, voudrait à présent soutenir que la terre se meut à travers les airs et est en collision avec eux ? Et cependant qu'on écoute Galilée :

" L'air, écrit-il... peu solidement uni à la terre ne semble pas être dans la nécessité d'obéir à son mouvement... (*)"

Dans quelle chaire moderne enseigne-t-on, comme le faisait Galilée, que le flux et le reflux de la mer est produit par la rotation diurne de la terre sur son axe ? Le savant Toscan se moquait de Kepler, et voici qu'au dix-neuvième siècle Laplace s'écrie : " Les découvertes ultérieures ont confirmé l'aperçu de Képler et détruit l'explication de Galilée qui répugne aux lois de l'équilibre du mouvement des fluides (†)."

La science moderne elle-même, pour laquelle assurément M. Antony Meray professe un profond respect, est donc aujourd'hui, sur certains points, en complet désaccord avec Galilée. Or, que serait-il arrivé si l'Eglise, cédant aux présomptueuses sollicitations de l'illustre astronome avait transformé ses idées en articles de foi ? Telles étaient, en effet, les prétentions de Galilée. D'après lui, sa doctrine était tirée de la Genèse ; et " il exigea, (c'est son ami Guichardin, ambassadeur de Florence à Rome, qui nous le dit), il exigea que le Pape et le Saint-Office déclarassent le système de Copernic fondé sur la Bible."—Si l'Eglise avait fait ce que

(*) Dialogues. 4e Journée.

(†) *Exposition du système du monde*, liv. IV, chap. 2.

demandait Galilée, avec quel empressement ne verrions-nous pas aujourd'hui la secte des fils de Voltaire recueillir dans les écrits du savant qu'elle a si facilement élevé à la dignité d'oracle et de martyr, toutes les affirmations que repousse la science du dix-neuvième siècle, et invoquer cette contradiction comme un témoignage accablant à la charge de "l'infaillibilité romaine."

En refusant de transformer en loi indiscutable, appuyée sur la révélation, l'explication des phénomènes astronomiques que lui soumettait Galilée, l'Eglise a sagement agi, et sa prudence a, cette fois encore, sauvé la liberté de l'esprit humain, cette liberté qui serait si vite anéantie, si l'enseignement catholique ne lui servait de rempart contre le despotisme vaniteux des savants de nos jours.

Il faut ajouter d'ailleurs que le Saint-Siège considérait si peu le système de Copernic comme condamné d'une manière définitive, qu'en 1620, c'est-à-dire quatre ans après le jugement porté contre les idées de Galilée par une assemblée de théologiens, et treize ans avant le procès de ce savant devant le Saint-Office, ce même tribunal faisait connaître publiquement les passages du livre de Copernic qui, mal interprétés, pouvaient être dangereux, et permettait d'enseigner le système comme hypothèse, mais non pas comme thèse (*).

Il est bon d'ajouter aussi que nous devons à la cour de Rome la publication de l'ouvrage de Copernic, dédié à Paul III; que le Pape Urbain VIII avait fait des vers pour célébrer les découvertes de Galilée, et qu'enfin l'année même de sa condamnation, le Saint-Siège s'efforça de faire entrer dans l'université de Bologne le fameux Képler, qui, lui aussi, croyait au mouvement de la terre autour du soleil (†).

En résumé, l'affaire de Galilée reste étrangère à l'infaillibilité de l'Eglise, et cette Eglise, qui ne confond jamais le douteux avec le certain, permet d'enseigner comme *hypothèse* scientifique la théorie de Copernic de Galilée et de Képler.

II

Disons maintenant un mot du *martyre* de Galilée.

Il en est de ce martyre comme de tant d'autres faits prétendus historiques, et qui, sortis d'abord de l'imagination de quelques romanciers ou du cerveau de quelques pamphlétaires, sont aussitôt recueillis par des esprits ignorants ou prévenus, et répétés avec cette assurance qui fait que la foule les accepte sans examen.

(*) Rohrbacher, t. 25, p. 363.

(†) Voyez Joseph de Maistre; *Examen de la philosophie de Bacon*, tome II, page 52.

Si M. Antony Meray avait daigné puiser ses renseignements sur la *persécution* de Galilée à des sources certaines, il saurait que "ces cachots du Saint-Office," dans lesquels il fut enfermé, n'étaient en réalité autre chose que le logement même d'un des membres les plus élevés de ce tribunal, et que dans cette "prison," il put tant qu'il voulut communiquer avec ses amis.

On peut s'assurer de l'exactitude de ces détails en lisant les lettres de l'ambassadeur du grand-duc de Toscane relativement à cette affaire. (Voir la Biographie universelle). Si Galilée ne recouvra pas d'abord une entière liberté, sa captivité du moins fut rendue aussi douce que possible, puisqu'on lui assigna pour séjour le palais même de l'archevêque de Sienne, Piccolomini, son ami et son élève.

Mais à quoi bon multiplier les preuves, alors que nous pouvons opposer à ceux qui s'appitoient si vivement sur le sort de Galilée, dans les *cachots du Saint-Office* le témoignage de Galilée lui-même.

Voici, en effet, ce qu'il écrivait de sa "prison" au P. Riceneri, son disciple :

"Le Pape me croyait digne de son estime : je fus logé dans le délicieux palais de la Trinité-des-Monts. Quand j'arrivai au Saint-Office, deux Jacobins m'invitèrent très honnêtement à faire mon apologie. Pour me punir, on a défendu mes dialogues, et on m'a congédié après cinq mois de séjour à Rome. Comme la peste régnait à Florence, on m'a assigné pour demeure le palais de Mgr Piccolomini, archevêque de Sienne, où j'ai joui d'une pleine tranquillité. Aujourd'hui je suis à ma campagne d'Arcetri où je respire un air pur auprès de ma chère patrie (*)."

Ainsi s'exprime Galilée en parlant de son "long martyr." Un tel langage devrait éclairer le critique de l'*Opinion nationale*. Mais il faudrait avant tout... qu'il voulut l'être.

DE HAUTEVILLE.

THEODORE MURET

A LA TRAPPE.

Nous parlions, l'autre jour, des livres de Th. Muret ; il en est un, et nous l'avons désigné, qui mérite de rester dans les mémoires royalistes comme un heureux témoin de ses vaillants combats pour la justice ; c'est celui qui a pour titre : *Souvenirs de l'Ouest*, 1839.

Que de choses tristes et glorieuses en ce charmant volume ! Quels récits

(*) Le *Mercur de France*, 17 juillet 1784, No. 29.

navrants ! et quels exemples héroïques ! Et aussi quel temps que celui où une révolution scellée d'un sceptre de roi s'exerçait à épuiser les restes de vie de ce peuple breton et vendéen, comme si la générosité, le sacrifice et l'honneur étaient des exemples dont il fût dangereux de laisser vivre la trace dans la société nouvelle. Après trente ans, ce livre a son opportunité, et, chose imprévue ! il a perdu de sa passion et de sa colère. Qu'on le relise ; il est aujourd'hui pour tous un admirable enseignement, soit de sagesse, soit de regrets, et, même par ce qu'il a de plus triste, chacun sentira le besoin qu'ont les opinions honnêtes d'apaiser désormais ces souvenirs par la modération et par l'indulgence.

Ici, c'est l'auteur, plus encore que le livre, que nous voulons faire connaître ; et, puisqu'il est mort séparé de nos convictions les plus chères, on verra ce qu'était son talent, lorsqu'il les partageait et les défendait avec tant d'amour.

Dans ce livre, plein de récits de luttes chrétiennes, il y a un chapitre intitulé : *la Trappe de Bellefontaine*. J'en transcris quelques pages, c'est là que se dévoile et que revit l'écrivain de 1839.

« Bellefontaine est situé en Anjou, entre Beaupréau et Chollet... Cent quatorze trappistes habitent le monastère, qui a eu le bonheur de ne point partager le sort de la Trappe de Meilleray, à la suite des événements de 1830. On se rappelle que certain jour, un des grands hommes de Juillet qui commandaient dans le pays, rêva une conspiration tramée par les pieux habitants de Meilleray, fort étrangers pourtant aux affaires de ce monde. Une formidable colonne fut dirigée la baïonnette au bout du fusil, vers le paisible couvent, dont la prise coûta très peu d'efforts aux assaillants. Ces pauvres moines pour qui l'univers entier se bornait à l'enceinte de leur monastère, en furent brutalement arrachés, conduits à Nantes, et de là embarqués pour l'Irlande... Quant aux trappistes de Bellefontaine, ils ne furent pas tout à fait sans inquiétude sur leur destinée. Pendant quelque temps, de nombreuses patrouilles battirent tous les environs pour surveiller de prétendus complots ou dépôts de poudre. Heureusement l'odieux et le ridicule n'allèrent pas plus loin.

« Conduit à l'hôtellerie, j'entrai dans une salle qui sert de réfectoire aux étrangers. Elle a pour ornements quelques gravures de religion et des inscriptions pieuses comme on en lit dans toutes les parties de la maison. Une table en fer à cheval qui garnit trois côtés de cette salle, en est le principal meuble. Un domestique, à l'extérieur moitié religieux, moitié laïque, qui m'avait reçu à mon arrivée, m'invita à prendre place à table, en attendant l'arrivée du père *hôtelier*, chargé de faire aux étrangers les honneurs de la maison. Il y a quelque chose de profondément touchant dans cette hospitalité, qui, même avant de s'informer du nom d'un voyageur, le débarrasse de son bâton, de son bagage, lui présente un siège et lui

offre de quoi apaiser sa soif et sa faim. On m'apporta une soupe maigre, des légumes, des fruits. Même pour les étrangers, le maigre seul est permis, comme l'indique un avertissement affiché dans l'hôtellerie ; mais ce repas frugal était bon et fort proprement servi. Il y avait même un véritable luxe d'assaisonnement, si on le comparait à la chère des trappistes, dont les aliments ne sont préparés qu'à l'eau et au sel.

« Bientôt on vint m'avertir que le père hôtelier m'attendait. Le père Marie-Bernard (c'est son nom de religieux) est un homme de quarante ans environ, d'une physionomie à laquelle les austérités du cloître n'ont pas enlevé son expression à la fois bienveillante et spirituelle. Dans la conversation du père Marie-Bernard, on sent l'homme instruit, l'homme qui a dû vivre dans le monde, je le dis avec un certain sentiment d'amour-propre, non pas pour moi-même, mais pour notre journal ; ma qualité de rédacteur de la *Quotidienne* parut être loin de me nuire auprès du père Marie-Bernard. Mais je crois pouvoir assurer que, même un rédacteur du *Constitutionnel* trouverait tout autant de soins et d'accueil chez les Trappistes, devant qui les distinctions d'opinion n'existent pas plus que celles de rang et de fortune.

« Il est admirable de voir ces religieux, si rigoureux pour eux-mêmes, prodiguer à autrui les aisances qu'ils se refusent. Ainsi, le trappiste, dans son dortoir, n'a pour se coucher qu'une paille et une couverture, sans draps ; encore est-ce seulement depuis deux ans qu'un léger adoucissement à la règle lui permet de coucher sur la paille ; auparavant il dormait sur la planche nue. Mais les cellules de l'hôtellerie renferment un fort bon lit, près duquel un crucifix repose la vue du voyageur qui s'éveille, en lui rappelant à quelle divine inspiration il doit cette fraternelle hospitalité. Que dis-je ! l'étranger qui passe est plus qu'un frère pour le trappiste : c'est un supérieur devant lequel il s'incline et s'humilie.

« Cet esprit d'humilité se résume tout entier dans la cérémonie de la *réception* que l'on pratique à l'arrivée d'un *hôte*. Voici en quoi elle consiste ; deux religieux de chœur viennent chercher l'étranger, qu'ils conduisent dans une petite salle appelée salle de *réception*. Sans lui adresser un mot, car le père hôtelier seul est dispensé envers les hôtes de l'obligation du silence, ils se prosternent le front contre terre devant l'étranger : puis ils se relèvent et le mènent dans l'église du monastère. Là, tous les deux s'agenouillent et disent à voix basse une prière à laquelle il est difficile de ne pas s'unir.

« L'hôte est reconduit dans la salle de réception, où les deux trappistes se prosternent encore à ses pieds ; l'un d'eux fait à voix haute la lecture de quelques versets de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Enfin, après avoir salué profondément, ils se retirent. Pour ma part, je me sentis presque confus quand je vis prosternés à mes pieds ces deux hommes dont la vie si

sainte s'abaisse ainsi devant l'hôte, qui souvent, à bien plus juste titre, devrait s'incliner avec respect devant eux.

“ Le père Marie-Bernard avait bien voulu me servir de guide dans les diverses parties du couvent. J'ai dit quel est le coucher des trappistes : une paille sur une planche. Le père abbé lui-même n'a pas d'autre lit. Au réfectoire il est servi absolument comme les autres religieux. L'égalité, si prônée par les apôtres de 1793, n'a jamais régné, même dans les clubs, aussi complètement qu'à la Trappe. Mais ici c'est une égalité chrétienne, qui ne ressemble guère à l'égalité révolutionnaire. Le dortoir et le réfectoire font partie des *lieux réguliers* : c'est ainsi que l'on appelle les parties du monastère où la parole est interdite, même au père hôtelier dans ses rapports avec les étrangers. Puis je vis la bibliothèque du couvent ; elle se compose de plusieurs milliers de volumes, dont une grande partie sont des ouvrages de théologie. Mais on y trouve aussi les meilleurs livres d'histoires et de littérature sérieuse.

“ Les hommes qui, sur la foi de Voltaire et de son école, regardent tous les moines comme des fainéants, y compris les Trappistes, seraient bien étonnés s'il visitaient Bellefontaine. Le monastère fabrique presque tous les objets de consommation qu'ils emploient. On y est menuisier, forgeron, cultivateur surtout. Je voyais aller et venir les frères convers, avec le gros froc brun qui les distingue des religieux de chœur, qui sont vêtus d'un froc blanc. Les uns voituraient du foin ; d'autres chassaient les bestiaux devant eux, d'autres portaient de pesants fardeaux. Même pour l'échange d'idées qu'exigent souvent leurs travaux, ils ne s'expriment que par signes : l'usage de la parole n'est permis que pour chanter les louanges de Dieu, et dans le cas d'absolue nécessité.

“ Avec ce froc de grosse laine à capuchon de même étoffe, et avec ces bas de grosse laine aussi, ces épais souliers ou ces lourds sabots, costume d'été comme d'hiver ; la chaleur aurait dû accabler ces travailleurs infatigables ; et cependant, endurcis à cette rude vie, ils ne paraissent pas souffrir. Ces visages pâles et livides, ces traits creusés et amaigris, que l'imagination donne à tous les Trappistes, ne sont pas là plus communs que dans le monde.

“ On se figure difficilement comment des hommes qui ne se nourrissent que de pain, de lait et de légumes, qui même ne font pendant une moitié de l'année qu'un seul repas par jour, et ne goûtent chaque nuit qu'un court sommeil, peuvent avoir assez de force pour se livrer aux pénibles travaux des champs. Il faut que cette vie si régulière, cet oubli complet de toutes les passions, de tous les soucis qui rongent et épuisent tant d'autres hommes, aient sur la santé des Trappistes une bien favorable influence. On voit parmi eux de fréquents exemples de longévité. Les maladies sont rares à la Trappe. C'est ici le lieu de repousser une accusation

d'inhumanité que l'on a quelquefois élevée contre ces religieux, en disant qu'ils portent l'austérité jusqu'à laisser sans secours ceux d'entr'eux qui sont malades. Il y a à Bellefontaine, comme dans tous les monastères du même ordre, une infirmerie où les soins les plus affectueux, les plus attentifs, sont prodigués à ceux qui souffrent. Là uniquement, l'usage de la viande est permis à titre de remède.

... " Rien, dit-on, n'est plus imposant que le spectacle de la mort d'un trappiste, alors que l'agonisant revêtu de l'habit de son Ordre, et entouré de tous ses frères, loin d'avoir besoin d'être encouragé, les exhorte et les anime, au contraire, comme si déjà il appartenait à un monde meilleur.

" ... J'ai quitté la Trappe avec un sentiment d'étonnement et d'admiration. Sans doute, la nature humaine ne comprend pas aisément cette abnégation si profonde, et recule devant cet excès d'austérité. Ce bonheur de l'âme que goûtent les trappistes, cette vie dans laquelle ils se complaisent, ne sont pas à la portée de tous les esprits. Mais je crois impossible qu'un homme de bonne foi, quelles que soient d'ailleurs ses opinions et ses idées, visite Bellefontaine sans se convaincre au moins combien le banal reproche d'égoïsme serait injuste à l'égard des trappistes. Napoléon lui-même, après une sévère enquête, avait reconnu tout ce qu'il y a d'admirable en eux. Il avait senti que là des âmes brisées par de violents chagrins, des imaginations qui ont épuisé tous les plaisirs du monde, peuvent trouver un asile contre le vide et le désespoir où elles se sentent plongées."

Ainsi pensait, ainsi écrivait Théodore Muret, lorsqu'il pensait et écrivait avec nous. Quels nuages se sont levés dans cette âme ! Je ne le saurais dire ; mais je plains le talent qu'un grain de poussière fait dévier de sa voie ; exemple qui montre, après tant d'autres, que l'esprit de l'homme est fragile, et qu'il nous faut juger ses défaillances avec plus de miséricorde que de rigueur.

—*L'Union.*

UN COUSIN DE PASSAGE.

SCÈNES DE LA VIE DE CHATEAU.

(Voir page 63.)

SCÈNE XII.

LA MARQUISE, LÉON.

LA MARQUISE. Eh bien ! mon pauvre Léon !

LÉON. Oh ! ma tante, je suis désolé ! Je ne comprends rien à ce monsieur Ludovic, à son caractère, à ses mystères, à ses allures. Tout ce que je sais, c'est qu'il me déplaît, et beaucoup.

LA MARQUISE (*s'asseyant*). Et à moi donc !

LÉON. Ce revirement subit est inexplicable pour moi. Quel est donc le secret de cette homme ? Ce n'est pas la question de fortune qui l'a décidé, puisqu'il croyait Berthe plus riche qu'elle n'est ; ce n'est pas un remords, un regret soudain.....Et cependant cet homme est un fourbe et un hypocrite, j'en suis sûr !

LA MARQUISE. Je suis de ton avis. Et notre pauvre Berthe ! je crains bien qu'elle ne soit retombée sous le charme.

LÉON. Vous croyez, ma tante ?

LA MARQUISE. Hélas !

LÉON. Quoi ! vous croyez que Berthe épouserait maintenant ce Ludovic ?

LA MARQUISE. Dame ! je le crois.

LÉON. Vous dites cela avec bien du calme, ma tante !

LA MARQUISE. Après tout, ce ne sera pas ma faute ; ce serait plutôt la tienne.

LÉON. Comment ! ma faute, à moi ?

LA MARQUISE. Sans doute.

LÉON. Ma tante, je vous en prie, expliquez-vous.

LA MARQUISE. Tu le veux ?

LÉON. Je vous en supplie.

LA MARQUISE. Eh bien !... j'avais fait un joli rêve autrefois, oh ! oui, un joli rêve : marier ma petite Berthe à mon cher Léon ! vieillir entre mes deux enfants ! — Ce n'était qu'un rêve : tu n'aimes pas Berthe, d'amour s'entend !

LÉON. Ma tante...

LA MARQUISE. Je ne te le reproche pas. Seulement, puisque nous en causons, je le regrette, aujourd'hui surtout.

LÉON. Ma tante, vous m'embarrassez à un point...

LA MARQUISE. Pourquoi donc ? Tu n'aimes pas ta cousine, ce n'est pas un crime.

LÉON. Ma tante, ce que vous me dites est si extraordinaire...

LA MARQUISE. Extraordinaire... C'est toi qui est extraordinaire ! — Voyons, mon cher ami, tu sais que les vieilles femmes sont un peu curieuses, laisse-moi te faire une question : de mon temps, les cousins aimaient toujours leurs cousines ; c'était de tradition. A dix-huit ans, j'avais une vingtaine de cousins... Eh bien ! tous, successivement ou ensemble, eurent pour moi un joli petit sentiment ; c'était tout simple, tout naturel, et le contraire eût étonné le monde. — Il paraît que vous avez changé tout cela : les révolutions sans doute ! — Je voudrais pourtant bien savoir par quelle suite de raisonnements tu t'es dispensé d'aimer ta cousine. Tu es jeune, bon, tendre, intelligent, et tu n'as jamais songé à

épouser Berthe. Mais, monsieur, ceci est grave ! Comment n'aimez-vous pas votre cousine ? De quel droit n'aimez-vous pas votre cousine ? Répondez.

LÉON. Mon Dieu, ma tante... vous avez peut-être raison. Cependant, voyons... vous ne me connaissez donc pas ? vous ne m'avez donc jamais regardé ?... Épouser Berthe, moi !... moi, un hobereau, un chasseur, un campagnard, une espèce de sauvage ! De plus, un garçon assez laid ! — Et elle, la beauté, la grâce, la délicatesse même, le charme vivant ! Et que de qualités ! — Instruite et spirituelle comme un ange ! Le soir, quand elle cause avec vous, je l'écoute... Une vraie musique ! — Et bonne ! J'ai vu des vieillards soignés par elle, des mères dont elle avait guéri les enfants, baiser sa main et le bas de sa robe comme à une sainte ! — Et jolie ! — Le dimanche, à l'église, je la regarde... Elle est agenouillée, grave et modeste ; ses longs cils font de l'ombre sur ses joues ; derrière elle, il y a une fenêtre par où le soleil entre à torrents, et elle ressemble à une des vierges des vitraux ; elle est admirable ainsi, admirable, je vous jure ! Et moi, j'aurais songé, je songerais... Ah ! bien, oui ! on m'en donnera des femmes comme celle-là !

LA MARQUISE. Très-bien ! je comprends : tu n'aimes pas Berthe, parce qu'elle est instruite, bonne, spirituelle et jolie. De façon que si elle avait quelques qualités de plus, tu la détesterais tout à fait ?

LÉON. Ma tante... c'est me mettre à la torture, en vérité !

LA MARQUISE. Tant y a que, par ta faute, Berthe épousera ce Ludovic.

LÉON. Comment ? Par ma faute !...

LA MARQUISE. Mais Dame ! Du moins le Ludovic est dans la tradition ; il a aimé sa cousine, ou il a fait semblant ; c'est déjà quelque chose. Elle l'épousera, et elle sera malheureuse : tu auras fait le malheur de ta cousine !

LÉON. Mais, ma tante, vous êtes cruelle aujourd'hui...

LA MARQUISE. Je conviens, d'ailleurs, qu'on n'est pas libre d'aimer ou de ne pas aimer. Tu n'aimes pas Berthe, très-bien ! Il ne te reste plus qu'une chose à faire : rappelle Ludovic toi-même ; — le voilà dans le parc ; — va le trouver et dis lui ; Monsieur, ayez l'obligeance de rentrer pour épouser ma cousine !

LÉON. Ma tante, vous vous moquez de moi... C'est égal, je vous aime bien !

LA MARQUISE. Tu m'aimes, moi, je le sais ; mais tu n'aimes pas Berthe ; voilà la vérité.

LÉON. La vérité... Eh ! bien, je vais vous la dire. — Mais, au moins, Berthe n'en saura rien, n'est-ce pas ? — Eh bien, eh bien, oui, j'aime Berthe !

LA MARQUISE. Ah ! enfin !

LÉON. Oui, j'aime Berthe, je l'aime d'amour, il y a longtemps que je l'aime, depuis un jour.....Mais je ne saurais pas bien vous expliquer cela ! Enfin, j'aime Berthe ! que voulez-vous ? Ce n'est pas ma faute.

LA MARQUISE. Oh ! viens sur mon cœur, mon cher Léon, mon fils ! Oh ! je le savais bien que tu aimais ma fille : mon cœur ne s'y trompait pas. Je suis heureuse, Léon !

LÉON. Et Ludovic, ma tante !

LA MARQUISE. Ludovic... tu as raison : voilà l'ennemi ! Mais nous en viendrons à bout, sois tranquille !

LÉON. Mais puisque Berthe l'aime !

LA MARQUISE. Elle l'aime... Non ! Elle croit l'aimer. Et pourquoi ? Pour quelques misérables vers qu'il a eu l'esprit de faire pour elle autrefois. Ce n'est pas pour autre chose, va ! Oh ! si nous pouvions lui arracher du cœur cette illusion, cette chimère ! Si seulement tu étais un peu poète ! Mais non ! tu détestes les vers, tu ne sais pas en faire.

LÉON. Mais si ! mais si ! ma tante ! Pour épouser Berthe, je ferais un poème épique !

LA MARQUISE. Ce serait un peu long, et Berthe aurait le temps de faire bien des bonnets pour sainte Catherine. Si tu pouvais seulement faire une ode, une élégie, un sonnet, n'importe quoi ; on pourrait essayer.

LÉON. Nous essaierons, ma tante, et je prouverai à Berthe qu'un chasseur de renards peut avoir autant d'esprit et plus d'âme que ce lauréat de Perpignan.

LA MARQUISE. Tu te flattes, mon pauvre Léon ! Tu n'as pas l'habitude de faire des vers.

LÉON. Mais je vous assure, ma tante, que je m'en tirerai tout comme un autre. Je vous ai raconté, ce matin, l'histoire de ma chanson à l'école de la Flèche !

LA MARQUISE. Oui, mais une petite satire ou des vers d'amour, c'est bien différent.

LÉON. Des vers d'amour,... mais j'en ai fait aussi, des vers d'amour !

LA MARQUISE. Comment, monsieur !

LÉON. Écoutez, ma tante, mais vous n'en direz rien à Berthe ! Je vais vous raconter la chose. Cette fois, c'était à l'École polytechnique ; je sortais tous les mercredis, et j'allais voir un ancien colonel, qui habitait une maison de campagne à Meudon. Le colonel avait une nièce, une Suédoise, jeune encore, blonde, blanche et rose. Je ne sais comment il se fit que, sans la moindre intention mauvaise, j'écrivis une cinquantaine de vers en l'honneur de la belle Suédoise ; je ne sais pas non plus comment il se fit que je les lui glissai dans la main, sans m'apercevoir que l'oncle n'était pas là ! Le mercredi suivant j'allai à Meudon, sans penser à mal.

Avant le dîner, le colonel me proposa une promenade dans son parc. Je le suivis. Arrivé près d'une pièce d'eau, au fond : Si nous prenions un bain ? me dit le colonel. — Y songez-vous ! lui répondis-je, au mois de novembre ! — Conscrit ! me dit-il en ricanant, les troupiers de mon temps n'y regardaient pas de si près. A l'eau, mon garçon !... Et le colonel commença à se déshabiller. Piqué d'amour-propre, je l'imitai. Quand nous nous trouvâmes dans le costume favorable : A toi l'honneur ! me dit le colonel. Je ne me le fis pas répéter, et je sautai dans le petit lac. Le colonel était resté sur la rive, et j'entendis son éclat de rire : Mon garçon, me dit-il, j'espère que le bain te rafraîchira la cervelle, et que tu iras faire un tour dans mon étang, avant de faire des vers pour ma nièce. — Vous voyez bien, ma tante, que mes vers n'étaient pas si mauvais, puisque le colonel jugea ce bain de glace indispensable.

LA MARQUISE. Mauvais sujet ! — Je ne sais pas si tes vers étaient bons, mais il y a douze ans de cela, et depuis lors, tu dois avoir oublié...

LÉON. Oublié ! Mais je n'ai pas même oublié le calcul intégral et différentiel. A plus forte raison la prosodie. Tenez, ma tante, je vous en supplie, laissez-moi démontrer à Berthe qu'il y a ici d'autres poètes que ce Ludovic. Sinon,... je le provoque et je le tue.

LA MARQUISE. Non pas ! Tu ferais trop bien ses affaires — Ah ! mon Dieu, le voici déjà ! Que lui répondre ? — Laisse-moi parler.

SCÈNE XIII.

LÉON, LA MARQUISE, LUDOVIC.

LA MARQUISE (*à Ludovic.*) Approchez, jeune homme, et prêtez une grande attention au discours que vous allez entendre. J'ai une chose grave à vous annoncer. Vous m'avez demandé la main de ma fille, mais un autre vient de me la demander aussi ; c'est mon neveu Léon. Vous êtes rivaux, par conséquent. Il y a trois ou quatre siècles, vous auriez vidé la querelle en champ clos, lance en main, sur un beau destrier. Autres temps, autres armes. J'ai lu madame Cotin, dans ma jeunesse, je suis encore un peu romanesque, et je viens vous proposer un autre genre de tournoi : chacun de vous va s'armer, non d'une lance, mais d'une plume ou d'un crayon, et faire, d'ici à une demi-heure, quelques strophes en l'honneur de ma petite-fille. Celui qui aura fait les meilleures, je ne dis pas que Berthe l'épousera, mais je suppose qu'elle aura pour le vainqueur une petite préférence. — Consentez-vous ?

LUDOVIC. Comment donc, ma cousine ! j'accepte avec joie et reconnaissance ; car je suppose que toutes les chances sont pour moi.

LÉON. Vous croyez, monsieur ? c'est peut-être un peu trop d'amour-propre. J'accepte comme vous.

LA MARQUISE. Puisque les adversaires acceptent le tournoi, j'ouvre la lice : Ludovic, voici un crayon et une belle page blanche, allez vous inspirer dans le parc ; toi, Léon, reste ici. Moi, je vais prévenir Berthe de la lutte courtoise dont elle est l'objet.

LUDOVIC. (*à part, en sortant*). Ah ! enfin, la poésie me servira donc à quelque chose. Une trentaine de mille francs de rente, pour une trentaine de vers ? Lord Byron ne fut jamais si bien payé !

LA MARQUISE. (*bas à Léon*). Courage, mon ami !

SCÈNE. XIV.

LÉON. (*seul*). Ce Ludovic !... Quel orgueil ! Oh ! je voudrais l'humilier !... Mais non, cela m'est bien égal... C'est à Berthe que je songe ! Berthe... Qui sait ? Si je pouvais mettre dans ces vers ce que j'ai là dans le cœur, elle me comprendrait, elle m'aimerait peut être... Oh ! c'est impossible... Berthe, ma femme ! — Au travail ! au travail !... Pour Berthe ! — Oh ! je voudrais être Lamartine ! — Vite ! vite !... Des vers... Diable !... Il me semble que j'ai un peu oublié la théorie... Cherchons si dans les livres de Berthe... (*Il va à la petite bibliothèque*). Précisément ! *Dictionnaire des Rimes, Traité de prosodie*... Très-bien ! — Vers de douze syllabes ; celui-là me va ! Cela me rappelle la charge en douze temps : un, deux, trois... commençons ! (*Il se met à la table, et prend la plume*). En voici un :

Dans ce combat d'amour, Berthe, si je triomphe...

Pas mal !... au second maintenant !... Il me faut une rime à *triomphe*. Je n'en trouve pas... Cherchons dans le dictionnaire... une rime à *triomphe*... Il n'y en a point ! Refaisons le premier vers :

Si l'amour le plus pur convient à la plus noble...

Une rime à *noble* maintenant ! Cherchons dans le dictionnaire, pour abrégé... *Noble*... il y en a ! *Vignoble* ! Comment amener le mot *vignoble* à propos de Berthe ? Je ne saurais pas... *Grenoble* ? c'est impossible ! — Et pas d'autres rimes ! Ah ! mon Dieu ! je perds du temps... Et ce Ludovic qui a déjà fini peut-être... Allons ! du courage ! Re commençons... Rien ! je ne trouve plus rien ! Ah ! misérable, va ! j'aurais dû tuer quelques lapins de moins et lire quelques livres de plus ! Dire que j'ai le cœur plein de choses et que rien ne sort... rien ! C'est à rendre insensé ! Oh ! je m'arracherais volontiers les cheveux... (*Il se promène avec agitation*).

SCÈNE XV.

LÉON, BERTHE, (*entrant par une porte dérobée*).

LÉON. C'est toi, Berthe ; d'où viens-tu donc ?

BERTHE. De la chapelle ; j'ai prié et j'ai réfléchi. Et toi, tu tra-

vailles ! Je sais à quoi tu travailles.... Grand'mère m'a expliqué... D'ailleurs, j'ai tout entendu.... Eh bien ! où en es-tu ?

LÉON. Au premier vers, c'est-à-dire, à mon second premier vers : l'un finissait par *triomphe*, l'autre par *noble*. Pas de rimes. C'est désolant !

BERTHE. Ah ! ah ! ce n'est donc pas aussi facile que tu le pensais ?

LÉON. C'est mal, Berthe, tu viens me railler !

BERTHE. Je viens t'encourager, au contraire ; car, vois-tu, j'ai de l'amour-propre, et je ne veux pas qu'on m'adresse de mauvais vers ! — Assieds-toi donc là, prends la plume, regarde-moi de temps en temps comme si tu faisais mon portrait.... et cherche !

LÉON. (*s'asseyant*). Merci !... Je ne trouve rien encore.....

BERTHE. Oh ! que tu as l'inspiration lente !

LÉON. Si tu voulais seulement me sourire un peu.... il me semble que les idées me viendraient plus facilement.

BERTHE. Oh ! le despote !.... Eh bien, je te souris, là.... Commence.

LÉON. Si tu voulais seulement me dire que tu ne fais pas de vœux pour Ludovic.

BERTHE. Mais, bavard que tu es, tu perds ton temps... Bavarde, mais bavarde en vers ! sans cela je croirai que *les Suédoises*, seules, ont le don de t'inspirer.

LÉON. Méchante que tu es !... tu sais bien.....

BERTHE. Allons ! commence.

LÉON (*écrivait*).

“ Non, je ne t'aimais pas, si l'amour, c'est la fièvre :

“ Si c'est l'âpre désir *qui précipite* nos pas,

“ Si c'est l'orgueil au front, le mensonge à la lèvre

“ Et l'égoïsme au cœur... Non, je ne t'aimais pas.

BERTHE. Mais... Léon... c'est bien ! Seulement il y a une faute de quantité au second vers : treize syllabes ! Compte sur tes doigts :

Si c'est l'âpre désir *qui précipite* nos pas !

Il est si facile de mettre :

Si c'est l'âpre désir précipitant nos pas !

Je vais corriger moi-même. (*Elle prend la plume et écrit*). Continue continue !

LÉON.

“ Mais si l'amour, c'est Dieu qui parle au fond d'une âme.

“ Si c'est le dévouement *qui existe* à jamais,

“ Si c'est avoir vu l'ange avant de voir la femme,

“ Dieu le sait, Dieu sait bien, Berthe, que je t'aimais !

BERTHE. C'est encore mieux ! seulement, il y a un hiatus, au second vers, une rencontre de voyelles.... *Qui existe !* corrigeons vite ! (*Elle cherche et écrit*).

Si c'est le dévouement qui ne faiblit jamais.

Voilà — Quant aux deux derniers vers, je les trouve charmants, oh ! mais ! charmants ! — Après ! après ! tu es en verve.

LÉON.

“ Je t'aimais, et je t'aime, et je souffre et je pleure,

“ Je souffre, mais ma voix ne sait que te bénir ;

“ Je pars si tu le veux, mais mon âme demeure

“ Et j'emporte en exil la fleur du souvenir !

“ Mais non ! je resterai : l'espérance fidèle

“ M'apaise et me soutient ; soyez béni, Seigneur !

“ Au-dessus de mon front un ange bat de l'aile :

“ C'est l'ange du foyer, c'est l'ange du bonheur !”

BERTHE. Mais c'est très-bien, très-bien, très-bien ! Te voilà poète, cher Léon, malgré toi.

LÉON. Grâce à toi ; Mais, j'y songe, si les vers de Ludovic sont meilleurs, il faudra bien que tu lui donnes le prix ?

BERTHE. Oh ! mon Dieu.... c'est vrai ! Tu me fais peur !

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, LA MARQUISE. LUDOVIC.

LA MARQUISE. Voilà donc l'heure du jugement solennel ; les accusés sont-ils présents ?

LUDOVIC. Voici mes vers, ma cousine ; et franchement, je n'ai jamais fait mieux.

LÉON. Voici les miens, ma tante.

LA MARQUISE. C'est moi qui vais lire. Je commence par les vers de Léon. Ecoutez, Ludovic ; et toi, Berthe, sois grave comme un juge. *(Elle lit)*.

“ Non, je ne t'aimais pas, si l'amour, c'est la fièvre,

“ Si c'est l'âpre désir précipitant nos pas ;

“ Si c'est l'orgueil au front, le mensonge à la lèvre

“ Et l'égoïsme au cœur... Non, je ne t'aimais pas.

Eh ! eh ! ce n'est pas trop mal.... Qu'en pensez-vous, Ludovic ?

LUDOVIC. En effet, c'est fort bien.... mais permettez que je voie un peu. *(Il regarde le papier)*. Oh ! oh ! qu'est-ce que j'aperçois ? Des corrections, des ratures, des surcharges, et qui ne sont pas de la même écriture ! On vous a aidé, monsieur Léon : la partie est nulle.

BERTHE. Mon cousin, c'est moi qui ai aidé Léon.

LA MARQUISE. Oh ! en ce cas, Ludovic, vos affaires vont mal. Un collaborateur ressemble fort à un complice. Résignez-vous donc. D'ailleurs il y aura pour vous une compensation : je vous rends les vers que vous venez de faire pour Berthe ; ils pourront vous servir pour une meilleure occasion.

LUDOVIC. Oh ! il n'y aura jamais pour moi de bonne occasion. *(Réfléchissant)*. N'importe ! Donnez tout de même !

LA CLEF D'OR

(Voir page 21.)

XI

LA BOURSE

Hippolyta suivit dans la mesure de sa raison, pour sa toilette, les conseils que lui avait donnés son mari, et, l'heure venue, ils montèrent tous les deux dans un modeste fiacre qui alla les déposer à la porte du Théâtre-Italien. Pendant le trajet, André recommença ses rêves de fortune, et, comme ils descendaient de voiture, il dit à sa femme, en lui montrant du geste un élégant coupé qui arrivait :

— Demain, toi aussi, tu auras ta voiture.

Hippolyta sourit et pénétra avec lui dans le vestibule. Là, André fouilla dans sa poche pour remettre le billet au contrôleur, et Hippolyta se détournait pour reprendre le bras de son mari quand, en regardant machinalement derrière elle, elle aperçut, debout, entre les barreaux de la grille en bois, et donnant le bras à un homme de haute taille, une jeune femme enveloppée dans un long burnous blanc bordé de cygne. Elle tressaillit et serra involontairement le bras d'André. Elle avait reconnu Berthe. Berthe de son côté l'avait aperçue, car elle voulut faire un pas en avant ? mais Raoul, sur la figure pâle duquel ne parurent ni émotion ni surprise, l'arrêta court et l'entraîna vers l'escalier.

André et Hippolyta s'arrêtèrent un moment pour éviter une seconde rencontre.

Comme si le hasard s'était plu à prolonger une situation embarrassante, les deux jeunes femmes se trouvèrent placées l'une près de l'autre. Elles auraient pu se parler en se penchant un peu, et le regard d'Hippolyta, pour arriver à la scène, devait effleurer les jolis cheveux blonds de Berthe.

Malgré la différence de leurs caractères une grande intimité avait existé entre elles. Le voisinage de Berthe faisait battre le cœur d'Hippolyta, qui, sans prendre garde à l'air glacé de Raoul, fixa sur son ancienne amie, et avec persistance, son regard profond. Mais bientôt sur son visage l'émotion fit place à la tristesse. Elle avait espéré au moins un regard, un seul, et elle ne l'obtint pas.

Berthe, qui avait sans doute reçu un ordre formel, resta nonchalamment assise, le dos à demi tourné à la loge occupée par André et par sa

femme. Son regard un peu craintif et tout plein de tendresse ne cherchait que Raoul qui, debout derrière elle, écoutait la musique avec son flegme habituel.

Le public de la salle, dans son ignorance, admirait beaucoup, pendant les entr'actes, les deux types si différents de beauté féminine qu'il avait sous les yeux. Les enthousiastes s'animaient; les uns tenaient pour la brune, les autres pour la blonde; celui-ci trouvait l'Anglaise ravissante, celui-là affirmait que l'Italienne était magnifique. On attribuait ainsi à chacune des deux jeunes femmes une nationalité en harmonie avec son genre de beauté, la parenté n'ayant produit entre elles aucune sorte de ressemblance, si vague qu'elle fût, et leur attitude respective les faisant croire parfaitement étrangères l'une à l'autre.

De nos quatre personnages, le moins préoccupé était André, qui, le rideau levé, appartenait corps et âme à la musique. Mais c'était en vain que, ce soir-là, il essayait de communiquer à Hippolyta un peu de ses joies d'artiste; la jeune femme restait pensive, presque morne. La rencontre qu'elle avait faite l'avait saisie, et, bien qu'elle eût prévu la froideur méprisante qu'on lui témoignait, cette indifférence glaciale et dédaigneuse l'attristait profondément. Les yeux fixés sur la scène, elle ne voyait rien; la musique n'apportait que des sons confus à ses oreilles, elle était là, mais son esprit était ailleurs. Au milieu de cette foule elle songeait à Kermarc'hat, elle égrenait un à un tous ses souvenirs; les scènes passées se représentaient devant elle; elle se rappelait le jour de son mariage, jour brumeux, sombre et triste, jour d'adieux et d'éternelle séparation. Et puis la pensée de sa solitude lui revenait. N'était-elle pas seule dans cette ville immense, seule avec son mari qu'elle aimait, mais sur lequel elle commençait à craindre de s'appuyer? Depuis les confidences d'André elle éprouvait comme un pressentiment sinistre, ou plutôt quelque chose ressemblant à la peur instinctive que peut ressentir l'aveugle qu'un guide inexpérimenté conduit à un abîme.

Pendant les entr'actes la loge de Mme de Morinville se remplissait. Des hommes de l'aspect le plus distingué venaient lui présenter leurs hommages. Arrivé depuis si peu de temps, Raoul avait déjà contracté de nombreuses et brillantes relations; il se posait.

Un des financiers en renom avait répondu à quelqu'un qui lui demandait ce que c'étaient que ce M. de Morinville dont le nom venait de paraître à l'horizon doré, mais orageux de la Bourse :

— Un homme qui, dans dix ans, si les circonstances le secondent, nous aura dépassés tous.

Au commencement du quatrième acte, un nouveau personnage apparut dans la loge de Berthe. Ses pieds ayant heurté un tabouret, André

qui écoutait avec extase se tourna avec humeur vers l'interrupteur, qui s'était mis à causer à demi-voix avec Raoul, et comme bien souvent on entendait de la loge d'Hippolyta ce qui se disait dans la loge voisine, les paroles prononcées par celui qui venait d'entrer arrivèrent aux oreilles d'André.

— Il me tardait de vous l'apprendre, disait-il, vos prévisions se sont parfaitement réalisées et votre première affaire est un coup de maître. Les imbéciles et les imprudents ont cru seuls à cette nouvelle : elle est fausse, la baisse continuera.

Raoul sourit silencieusement et ne répondit pas un mot. André était devenu pâle. Il se pencha vers sa femme :

— Le hasard vient de m'apprendre une nouvelle qui m'intéresse au plus haut degré, dit-il rapidement ; je suis obligé de te quitter un instant.

Il sortit et laissa Hippolyta seule, abîmée dans ses pensées.

Son absence fut courte.

— Eh bien ? lui demanda Hippolyta, quand il reparut.

— Impossible de connaître la vérité, répondit-il en s'asseyant d'un air découragé. Au foyer, on parle beaucoup de cette affaire ; les uns disent que la nouvelle est fausse, d'autres continuent à affirmer qu'elle est vraie. Nous verrons demain. Mon Dieu ! si cela était ! Mais non, cela n'est pas. Cet homme est mal informé, j'en suis sûr.

Cela dit, il se remit à prêter l'oreille à la musique. Ce calmant suprême agit sur l'imagination mobile du dilettante, et il quitta le Théâtre-Italien en répétant avec une fermeté d'accent de plus en plus prononcée :

— C'est faux, ce bruit est faux.

Hippolyta demeurait silencieuse. Elle avait à peu près saisi le sens des paroles prononcées, elle avait vu le sourire de Raoul. C'en était assez pour l'empêcher de partager la quiétude d'André. André, hélas ! n'était, comme nous l'avons dit, ni un guerrier, ni un industriel, ni un spéculateur : c'était un artiste, rien de plus, un pauvre rossignol de Bretagne que des milans avides se préparaient à plumer sans pitié.

Le lendemain, il se sentit repris par ses inquiétudes de la veille, et bien qu'il cherchât à cacher ses préoccupations à Hippolyta, elle ne les devinait que trop, et s'en alarmait sérieusement. Pour qu'André se laissât dominer par cette tristesse agitée, il fallait qu'il eût beaucoup compromis et que l'insuccès de son entreprise pût avoir des suites bien fâcheuses.

Dans la matinée, il écrivit plusieurs lettres, dont il attendit fiévreusement la réponse. Elle arrivât sous la forme de petits billets laconiques, dans lesquels les connaissances convoquées à une assemblée

intime chez lui s'excusaient et déclaraient ne pouvoir venir. La lecture de ces réponses parut l'impressionner douloureusement et il relut plusieurs fois et avec une irritation qu'il ne cherchait plus à cacher ces excuses banales très-négligemment formulées.

Vers une heure de l'après-midi, Marion annonça deux visiteurs.

— Enfin ! s'écria André en se levant ; j'ai cru qu'eux aussi me manqueraient de parole.

Et il donna ordre de les introduire dans son cabinet.

Mais Hippolyta arrêta Marion d'un geste, et, s'adressant à son mari :

— Pourquoi ne les recevrais tu pas ici ? dit-elle.

— Ici ! répéta-t-il très-surpris.

— Mais oui. Tu me l'as dit, cette entrevue n'est qu'une causerie sur le bruit qui court, et je ne serais pas fâchée de vous entendre causer ; ce n'est pas que je veuille me mêler de choses qui ne me regardent pas et que je comprends mal, ajouta-t-elle vivement, mais mon ignorance est par trop grande aussi, et, si tu me laisses longtemps seule aujourd'hui, je finirai par me monter la tête.

André ne se rendait pas bien compte de ce désir étrange, il crut à un caprice et ne songea pas à s'y opposer.

Il sortit et revint avec deux jeunes gens qu'il présenta à Hippolyta. Hippolyta les reçut gracieusement, les pria de ne pas s'apercevoir de sa présence et se retira dans un coin avec son ouvrage, après avoir dit à André, en lui montrant un guéridon :

— Le journal que tu cherchais tout à l'heure est là, je crois.

André alla le prendre, le déplaça et lut tout haut l'article qu'il cherchait.

Les deux jeunes gens, voyant Mme de Kernare'hat s'absorber dans l'ouvrage auquel elle travaillait, oublièrent aussitôt sa présence et firent suivre cette lecture de quelques réflexions. Cinq minutes plus tard la conversation était chaudement engagée, on s'animait, on se passionnait, les hommes du monde avaient disparu, il n'y avait plus que des courtiers de Bourse.

Hippolyta, se voyant suffisamment oubliée, écoutait derrière son rideau tout ce qui se disait avec la plus grande attention. André ne l'avait pas devinée ; c'était une étude qu'avait désiré faire la sérieuse jeune femme. Elle avait voulu d'abord se rendre compte du genre d'affaire dont à son insu, son mari s'était occupé, et puis juger par elle-même des aptitudes qu'il y apportait. Dans la discussion, c'était lui qu'elle suivait avec une attention inquiète, ses yeux pénétrants ne quittaient pas son visage ; elle semblait mesurer ce qu'il apportait d'intelligence dans le débat. Dès les premiers mots, d'ailleurs, elle avait

compris l'importance de la question qu'on agitait devant elle. Poussé par des influences inavouées, André avait beaucoup osé, et comme il était le plus intéressé dans cette affaire, il cherchait des motifs plus ou moins plausibles pour affirmer le succès.

Cette controverse dura une heure, puis les trois hommes partirent pour aller entendre prononcer leur arrêt. Hippolyta perdit aussitôt l'air indifférent qui avait caché tant bien que mal ses curiosités, ses appréhensions et ses doutes, et elle demeura songeuse, la taille ployée, dans une attitude pleine de découragement. Ce qu'elle avait toujours pressenti du caractère de son mari, de sa légèreté d'esprit, de son incapacité en ce qui regardait le maniement des intérêts matériels, venait de se révéler clairement à elle. Certes, cette découverte, qui avait bien son côté pénible, ne portait aucune atteinte à son affection pour André, ne diminuait en aucune façon l'estime qu'elle avait pour lui, mais elle ébranlait sa confiance et anéantissait sa sécurité. Certaines paroles de Raoul lui revenait en mémoire, le bras sur lequel elle devait s'appuyer était sans force, le chêne se changeait en un fragile roseau. Insouciant dans le passé, André était imprudent dans le présent. Il était tombé dans le premier piège qui lui avait été tendu, et il avait usé de sa liberté en compromettant étourdiment ce qu'il avait de fortune.

Le fruit de cette longue méditation fut la résolution suivante :

Ce danger-ci passé, pensa-t-elle, je me mêlerai davantage du gouvernement et, quoi qu'il puisse m'en coûter, je serai désormais de moitié dans ce qu'il pourra entreprendre.

Cela arrêté, elle se remit à travailler tout en consultant de l'œil la pendule qui l'avertissait de la marche du temps ; mais bientôt elle se sentit atteinte par cet aiguillon de l'attente qui entre si profondément dans l'âme et qui rend impossible même l'immobilité physique.

Après avoir jeté un dernier regard sur l'aiguille qui rasait si lentement à son gré le globe émaillé où étaient écrites les heures, elle se leva.

— J'irai, murmura-t-elle ; s'il a été heureux, je le sauverai plus tôt ; s'il a été malheureux, il saura plus tôt que je lui pardonne.

Sortir seule était pour la jeune femme une grave affaire, car c'était la première fois qu'elle se le permettait ; mais elle avait résolu d'en finir avec le rôle passif et mollement heureux qu'elle avait joué jusque-là, et ses hésitations ne furent pas de longue durée.

Elle se rendit à la première station de voitures, entra dans un fiacre et cria au cocher :

— A la Bourse !

Arrivé devant le temple, elle descendit du fiacre et monta résolument les degrés sur lesquels s'échelonnaient des groupes d'hommes. Son

regard, intimidé par la hardiesse des regards qui croisaient le sien, chercha en vain André parmi ces causeurs affairés. Ne l'apercevant pas, elle poussa les battants mobiles de la porte et se dirigea, en suivant d'autres femmes, vers un large escalier. Arrivée là, elle s'arrêta étourdie, frappée de surprise, presque de terreur. Un bruit, un effroyable bruit qu'on pouvait prendre tour à tour pour le mugissement des vents et des flots un jour de tempête, pour le tapage réuni de vingt assemblées populaires et tumultueuses, pour les rugissements incohérents et furieux de milliers d'aliénés, lui brisait le tympan.

L'avait-on trompée ? Elle s'adressa à la première personne qui passait.

— Où suis je ? demanda-t-elle, ne sachant trop elle-même ce qu'elle disait.

Le passant la regarda avec stupéfaction et haussa les épaules.

Mais... à la Bourse, répondit-il.

A demi rassurée, elle monta et elle alla s'accouder défaillante sur la balustrade du couloir livré à la circulation générale. De là, son œil plongea dans la vaste enceinte d'où sortaient les clameurs insensées qui l'avaient épouvantée. Elle vit de là des centaines d'hommes se démenant, criant, hurlant, gesticulant comme de véritables fous ; son regard éperdu effleura des physionomies excitées, avides, des fronts plissés où perlait la sueur, des visages hagards, nerveux, horriblement contractés.

Cette foule délirait. Même autour du grillage au delà duquel tombaient par lambeaux les papiers déchirés par les mains des agents de change, les figures étaient fiévreuses et étalaient sans vergogne l'avidité du succès d'argent. Les mains, par un geste brusque se levaient armées du crayon ; les bras, pour multiplier les appels, se dressaient ou s'abaissaient comme mus par un mécanisme. Le plus extravagant des charlatans de la foire avec ses cris et ses contorsions eût paru calme auprès de ces joueurs de la Bourse.

— Ah ! si quelque chose doit user la vie, c'est cela, pensait la jeune femme penchée sur le gouffre d'où s'échappait un air chaud.

Elle se rappelait l'excitation étrange qu'elle avait parfois remarquée chez André, elle se promettait mentalement de le guérir de cette fièvre brutale de l'agiotage qui l'avait saisi.

Elle fouilla longtemps du regard parmi la multitude et elle ne trouva pas son mari. Il est vrai que son regard était un peu comme celui d'une personne ivre, et que dans cette multitude mouvante il n'était pas facile de reconnaître quelqu'un.

Elle n'aperçut pas André ; mais, en revanche, elle aperçut Raoul à la place à laquelle son titre d'agent de change lui donnait droit. Son large front, légèrement dépouillé déjà, dominait les fronts environnants,

et le calme de son maintien, la fermeté tranquille de sa pose ne se démentaient pas dans ce milieu fiévreux. Autour de lui, on s'agitait, on se pressait, on se querellait, il ne paraissait pas s'en apercevoir. Une main posée sur le rebord de la balustrade, il suivait avec une attention profonde et concentrée le cours des affaires. Au moment décisif, sa main droite se levait, et au-dessus des voix criardes et perçantes de ses confrères s'élevait sa voix sonore et fortement timbrée.

Après un long examen, la jeune femme, découragée, et aussi ahurie par cet infernal tintamarre, renonça à l'idée de retrouver André. Elle sortit et elle alla l'attendre sur la place. Elle passait et repassait devant la grille ouverte, les yeux baissés pour ne pas heurter son regard au regard insolent des passants dont sa beauté attirait l'attention.

Au bout d'une demi-heure d'attente, elle vit enfin André apparaître. Il descendait les degrés en courant, et il aurait passé devant elle sans la voir si elle ne l'avait saisi par un pan de sa redingote.

Il se retourna et la regarda avec des yeux égarés.

— André, où vas-tu ? demanda-t-elle.

— Où ? répondit-il haletant, je n'en sais rien.

— André, tu as perdu ?

— Oui, je suis un niais, un misérable, qui me suis laissé tromper. Nous sommes ruinés.

Et il étreignit son front de ses mains en poussant un sanglot étouffé.

Hippolyta avait affreusement pâli. Elle prit le bras d'André.

— Le désespoir ne remédierait à rien, dit-elle doucement, et il ne faut pas nous donner en spectacle. Veux-tu me reconduire ?

Il se mit à marcher la tête baissée, elle avait le bras passé sur le sien ; en réalité, c'était elle qui le soutenait.

En ce moment, Raoul de Morinville parut lui aussi au haut des degrés et les descendit lentement en homme content de lui-même. On le regardait beaucoup et on le saluait très-bas. Il entra dans un élégant coupé qui l'attendait. En tournant la place de la Bourse, le mouvement de la voiture se ralentit, et il tressaillit, en apercevant un jeune homme et une jeune femme qui marchaient péniblement, appuyés l'un sur l'autre. Son regard froid, au fond duquel il y avait une sorte de cruauté satisfaite, effleura leurs visages pâles et consternés, et puis il se rejeta dans le fond de sa moelleuse voiture et essaya d'oublier cette rencontre en renouant le fil de ses rêveries dorées. Ce jour-là il aurait pu se poser en triomphateur, il avait remporté une victoire, et si cette victoire coûtait à d'autres tant de larmes de douleur et tant de pleurs de rage, ce n'était pas son affaire.

XII

LA SECONDE CHUTE.

Le fier partisan du duc de Mercœur se préparait à quitter, sous la garde de Marion, l'appartement qui les avait reçus tous les deux à leur arrivée à Paris.

Une petite charrette enlevait le peu de meubles appartenant au jeune ménage, et le vieux portrait fut placé avec une sollicitude particulière par-dessus les bagages.

— Soyez donc tranquille, la mère, j'aurai grand soin du vieux grognard, disait le commissionnaire à Marion, qui lui répétait pour la vingtième fois ses recommandations ; je vous promets qu'on n'arrachera pas un poil de sa moustache à ce militaire là, qui, ma foi, n'a pas l'air commode.

Rassusée sur le sort du ligueur, Marion précéda la voiture en faisant consulter de temps en temps, par les passants complaisants, un papier où était tracé son itinéraire. Le commissionnaire lui avait pourtant affirmé qu'il irait à Montrouge les yeux fermés ; mais, pour l'entêtée Bretonne, tout Parisien était un abîme de mensonge et de mauvaise foi.

Un peu au delà de la petite église qui était alors l'église paroissiale du Grand-Montrouge, elle s'arrêta et entra dans une maison d'assez bonne apparence. Mais il lui fallut monter au quatrième étage, où se trouvait le modeste appartement garni loué par le jeune ménage. La maison, comme toutes les maisons parisiennes, était une ruche. Le commerce avait élu domicile au rez-de-chaussée, le premier étage était occupé tout entier par un vieillard riche et très-original ; au second demeuraient plusieurs familles d'employés ; au quatrième, sous les combles, logeaient André et Hippolyta, en compagnie d'un ancien comptable et de sa femme, un vieux couple de l'aspect le plus vulgaire, mais qui, au dire de Marion, témoignait déjà pour les nouveaux voisins une grande complaisance

Quand Marion arriva essouffée, elle trouva André et Hippolyta occupés à donner au petit appartement le meilleur air possible.

Hippolyta allongeait, au moyen d'un lacet, les embrasses qui retenaient les rideaux de sa chambre, pour qu'ils retombassent en plis plus élégants ; André rangeait ses morceaux de musique dans la simple corbeille qui remplaçait le brillant casier d'acajou.

Physiquement, il était plus changé que sa femme, mais combien la physionomie d'Hippolyta révélait un plus grand ébranlement moral ! Les impressions n'étaient jamais de longue durée chez André. Il avait eu un long désespoir de huit jours, qui lui avait donné une fièvre vio-

lente. La fièvre avait emporté à son tour le désespoir, et avec la santé étaient revenues son insouciance et sa gaieté.

Après d'ennuyeuses et pénibles démarches, il avait obtenu une place dans un des grands établissements de crédit de Paris, et depuis ce jour-là toute ombre s'était effacée de son front, tout regret de son esprit.

— Ma femme et mon violoncelle, voilà à peu près tout ce qui me reste, disait-il en riant; mais c'est assez pour mon bonheur.

Les quelques objets que Marion avait fidèlement escortés furent immédiatement placés, moins le vieux portrait qui dépassait de tout son large cadre sculpté la hauteur des appartements. Après avoir maintes fois comparé les mesures, André reconnut qu'il se heurtait contre l'impossible, et le ligueur fut porté dans la partie du grenier auquel son descendant avait droit. Dans cet endroit obscur qu'il remplissait tout entier, et avec le rayon qui, tombant de la petite fenêtre, n'éclairait bien que sa face énergique, le vieux guerrier avait vraiment un air terrible et semblait regarder avec menace le misérable logis qu'on lui donnait. Il suivait, hélas! la fortune de sa race. Après s'être prélassé sous les hauts plafonds des Kermarc'hat, il avait orné les lambris plus modestes de la villa Bruyère, ceux de la maison de la rue du Bac, et enfin il venait se placer entre les chevrons vermoulus du toit d'une maison vulgaire.

La chute était rude.

André, — son ancêtre perché plutôt que logé, — redescendit bien vite pour échapper aux pensées pénibles qui lui étaient revenues en foule en assignant au portrait, qu'il avait toujours entouré d'une certaine vénération, une place si peu digne de lui. Il trouva Hippolyta occupée à un travail de couture. Le jour clair tombait en plein sur elle, la petite chambre avait un air frais et gai; on entendait monter du premier étage, dont une partie avait été convertie en volière par son propriétaire, des gazouillements et le cri mélodieux d'oiseaux d'es-pèce différente; l'âme impressionnable d'André en reçut une secousse qui fit évanouir toute mélancolie.

Il alla s'asseoir près de sa femme et lui dit en souriant:

— Si je pouvais oublier que tu regrettes notre position passée, je me trouverais, ma foi, parfaitement heureux ici.

— Moi, je ne regrette rien, dit Hippolyta avec effort et sans lever les yeux.

— Oh! alors, vive la médiocrité! Plus de chaînes dites sociales, plus de rang à soutenir, plus de relations à ménager, une vie d'artiste faite d'art et de liberté. Tiens, je voudrais aller planter notre tente en Italie ou en Allemagne, parmi ces peuples chanteurs qui se nourrissent

de musique. N'aimerais-tu pas cette vie nomade, errante, qui amène chaque jour des jouissances nouvelles et imprévues ?

— Mais notre enfant, André !

— Ah ! c'est vrai, notre enfant ! c'est embarrassant en voyage, un enfant. Eh bien, nous resterons, ma bien chère, voilà tout. Au fait, cet enfant ne sera qu'une harmonie de plus dans notre ménage. Je le bercerais avec les sons de mon violoncelle, je noterai ses premiers gazouillements et j'en ferai des chefs-d'œuvre. Et quand on produit des chefs-d'œuvre, on a la renommée et la richesse. Je voudrais qu'il ne nous restât rien, rien, pas même cette place qui va user le plus précieux de mon temps. Alors j'oserais avoir du talent, il le faudrait bien ; alors, comme les anciens troubadours, je ne vivrais que par mon art et pour mon art.

Hippolyta avait levé sur lui des yeux dans lesquels se lisait une grande tristesse.

— Tu es fou ! dit-elle en soupirant.

— Non ; mais je suis enthousiaste. Je ne veux pas de la vie étroite, mesquine, terre à terre, qui a toujours été mon partage. Cela tue l'inspiration. Tant que j'ai eu le cerveau occupé par ces malheureuses opérations que je maudis, je n'ai pas touché mon violoncelle une fois.

Il se leva et alla prendre l'instrument dans un coin ; mais Hippolyta, qui avait rapidement consulté du regard la petite pendule à colonnes, ornement de la cheminée, arrêta son élan d'un geste :

— Il est temps que tu partes, dit-elle ; tu as juste le temps de te rendre à ton bureau.

— Oh ! tu me laisseras bien un petit moment, répondit André, qui commençait à peine son métier d'employé, et qui chaque jour déjà tâchait d'allonger sa chaîne.

— Non, l'heure est inexorable.

— Comme toi.

Il se rapprocha vivement du violoncelle, et le saisissant :

— Un air seulement, dit-il gaiement, rien qu'un petit air ! Tiens, cette variante sur : *Viens, gentille dame, de la Dame blanche*.

Hippolyta se leva en silence, marcha vers lui, lui prit l'instrument des mains, le replaça dans un coin, et attachant sur le visage stupéfait d'André ses grands yeux noirs, d'où jaillissait la double flamme de la pensée et de la volonté :

— Je te l'ai affirmé, je n'ai pas de regrets, dit-elle lentement, car les regrets sont inutiles. Mais si le passé est irremédiable, nous avons à nous occuper du présent et de l'avenir. Cette place, qui est faite d'exactitude, est nécessaire à notre existence. Si tu l'oublies, je dois m'en souvenir. Tu t'es engagé d'ailleurs à me laisser désormais le fardeau des soins matériels, et j'use de mon droit en te disant : Va-t'en.

Elle parlait froidement, sérieusement, avec autorité.

André l'embrassa, prit son chapeau et sortit en disant :

— Je chercherai une autre position sociale, celle-ci me paraît trop ennuyeuse, trop assujettissante.

Il était à peine parti que Marion introduisit une petite femme mise avec une sorte d'élégance de mauvais goût et portant à la main un vaste cabas noir qui tranchait sur son châle d'un bleu fané. C'était sa voisine Mme Tricot, qui venait obligeamment proposer à Hippolyta d'emmener Marion chez ses fournisseurs, qu'elle affirmait être les plus honnêtes et les moins chers de Montrouge. La proposition n'était pas à dédaigner. Montrouge forme une sorte de ville distincte dans laquelle il fallait que Marion sût s'orienter, ce qu'elle ne pouvait apprendre seule qu'en perdant beaucoup de temps. Hippolyta donna bien vite son assentiment et remercia sa grosse voisine avec une grâce qui la toucha.

— O ma chère, dit-elle à Marion en la précédant dans l'étroit escalier, on voit bien, comme je le disais à Hercule, — c'est le petit nom de mon mari, — que ce petit ménage-là n'est pas à sa place dans notre quatrième. Tenez, votre maîtresse avec son air de grande dame est un vrai bijou.

Dans une installation nouvelle il y a toujours à ranger, et Hippolyta demeurée seule, replia bien vite l'ouvrage de couture qu'elle tenait à la main. Cet ouvrage purement mécanique laissait trop de prise à sa pensée, et elle sentait qu'elle devait fuir à tout prix d'énervantes tristesses. Elle se mit donc à passer une seconde revue de ce mobilier inconnu, elle assigna à chaque objet sa place définitive, elle essaya de se familiariser avec toutes ces nouvelles choses au milieu desquelles se voyaient maintenant les meubles de souvenir, qui, pour cause d'harmonie, avaient été exclus de l'élégant ameublement de la rue du Bac. Le vieux bahut de la villa Bruyère remplaçait avec avantage une console vulgaire reléguée dans l'espèce de vestibule converti en salle à manger, le piano qui avait chanté dans le petit salon de Kermarc'hat occupait la place d'honneur dans l'étroit salon, le bureau sur lequel Hippolyta avait écrit toutes ses lettres de jeune fille était devenu un meuble indispensable pour sa chambre. Combien maintenant elle se félicitait d'avoir conservé ces témoins muets de son existence passée ! comme son œil, en effleurant ces meubles étrangers, s'arrêtait avec émotion sur ces vieux serviteurs connus ! comme sa main s'y appuyait avec confiance ! Après avoir rapidement opéré les changements qu'elle trouvait utiles, elle s'occupait de ceux-là avec une complaisance toute particulière.

Dans le petit bureau fut disposé avec ordre tout ce qu'il fallait pour écrire, les cariatides sculptées aux angles du bahut furent soigneusement

époussetées et le linge qu'il devait contenir artistement disposé dans ses profondeurs ; le piano fut essayé pour que la jeune femme pût constater que le transport n'avait pas endommagé les cordes, et puis il fallut chercher le cousinet de soie qui se posait sur le clavier alors que les précautions n'étaient pas jugées inutiles.

Tout cela occupa l'après-midi. L'heure du dîner approchait, et Marion ne paraissait pas, la jeune femme se décida à essayer de mettre en pratique les connaissances culinaires dont elle avait eu une légère théorie. Elle alla examiner les provisions déjà amassées par la prévoyante Marion et se mit à l'œuvre. Elle eût été belle à peindre, devant ce petit fourneau allumé, avec son visage chaudement coloré, ses bras nus, maniant du bout des doigts, mais avec une adresse parfaite ces vulgaires ustensiles de ménage. La mythologie nous montre une princesse lavant dans de claires eaux les vêtements de son époux : Hippolyta ne représentait pas mal en ce moment une déesse faisant la cuisine.

Tout était prêt autour d'elle, le couvert était mis quand André et Marion entrèrent. Marion se montra furieuse, André charmé. Il mangea avec un appetit peut-être plus flatteur que vrai, car, malgré toute sa bonne volonté, Hippolyta s'était montrée novice. Grâce à sa gaieté, la scène comique que fit Marion,—qui ne se pardonnait pas à elle-même d'avoir obligé Madame à manier la queue de ses casseroles,—et grâce aussi à la distraction forcée que ce travail nouveau avait causée à Hippolyta, ce repas fut le plus gai qu'ils eussent pris ensemble depuis leur ruine.

Après le dîner, pour la première fois depuis longtemps, la jeune femme se mit à son piano. Quand elle eut joué, elle alla s'asseoir près de la fenêtre ouverte et André prit son violoncelle. Les oiseaux du premier s'étaient tus, les rayons de la lune remplissaient le petit salon, aucun bruit discordant ne s'élevait des rues à peu près désertes.

Montrouge avait presque le calme d'une ville de province et servait à peine d'écho au murmure puissant qui s'échappe jour et nuit du sein de son gigantesque voisin. Hippolyta, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel pur, se laissait aller aux impressions que faisait naître en elle la voix harmonieuse qui chantait à ses côtés. Toutes sortes de visions traversaient son esprit ; les nuages légers dressés en montagne au-dessus de Paris prenaient mille formes fantastiques dans lesquelles se peignaient ses souvenirs et ses espérances ; tantôt ils représentaient vaguement le vieux château de Kermarc'hañ avec ses hauts pavillons, tantôt l'humble église de Saint-Mathieu avec son clocher mince et gris, tantôt les toits hérissés de cheminées et dominés par le long tuyau rougeâtre de la villa Bruyère, et puis de célestes et vaporeuses créatures glissaient entre les ondulations moelleuses et paraissaient bercer un petit être moitié ange, moitié enfant, vers lequel le cœur de la rêveuse

s'élançait. Cette dernière vision amenait une prière à ses lèvres et inondait son âme d'une joie calme et profonde qui, comme un baume mystérieux, cicatrisait spontanément toutes les blessures intérieures.

André, voyant sa femme attentive, s'enivrait de sa propre musique et jouait avec une verve et un talent incomparables.

Leur double extase fut soudain interrompue par une sorte de cri étouffé qui semblait partir de l'escalier. Ils prêtèrent l'oreille et ne bougèrent pas. Dans une maison inconnue, peuplée d'inconnus, les bruits les plus insolites peuvent se faire entendre sans que personne songe à en aller découvrir la cause. Cinq minutes se passèrent, un coup sourd fit résonner leur porte, elle s'ouvrit et deux étranges personnages entrèrent à pas de loup dans le petit salon éclairé seulement par la lune. L'un était une femme courte de taille, simplement vêtue d'un jupon et d'une camisole d'indienne, coiffée d'un madras disposé en turban ce qui la faisait ressembler à un vieux Turc; l'autre était un bonhomme dont une robe de chambre à carreaux et un bonnet de coton qui avait l'air de se dresser d'horreur sur sa tête, recouvraient les os. Avec le teint blafard que lui donnait la lune, son nez transparent et pincé, ses yeux caves, ses joues creuses, son cou et ses mains squelettes, il eût pu personifier la Mort, non pas celle que Gros a peinte dans la coupole du Panthéon, cette femme à l'œil dévorant et fixe, à la face inflexible, mais la mort au simple état de cadavre.

Malgré la transformation, Hippolyta, au second coup d'œil, reconnut dans le vieux Turc en jupon sa voisine Mme Tricot.

— Monsieur, permettez-nous de nous réfugier ici, dit-elle en se rapprochant d'André; il y a des voleurs dans la maison.

— Parle plus bas, ma femme, dit le squelette en faisant plusieurs saluts très-raides à Hippolyta.

— Veuillez vous expliquer, madame, dit André en repoussant poliment la main charnue qui s'était posée sur son bras et en avançant un fauteuil.

Elle s'expliqua en peu de mots, la frayeur mit un frein à sa loquacité ordinaire.

Elle avait oublié, depuis l'avant-veille, sa mesure à charbon dans le grenier et, au moment de se coucher, se rappelant qu'elle en avait besoin le lendemain matin, elle était montée pour la chercher. Mais de la porte elle avait aperçu un homme caché dans le fond du grenier. Heureusement, dit-elle, il regardait ailleurs et j'ai pu, n'ayant pas de lumière, descendre sans être aperçue.

— Mais, madame, êtes-vous bien sûre de cela? demanda Hippolyta. L'heure est peu avancée et la peur fait voir bien des choses.

— Oh! madame, je l'ai vu, de mes yeux vu. C'est un homme énorme

avec une grande barbe noire et des yeux effrayants. Le sang me torune quand j'y pense. Cet être-là s'est fauilé dans le grenier de bonne heure. Il attend que la maison soit endormie. Mon Dieu! mais nous allons peut-être être tous assassinés cette nuit!

— J'espère bien que non, madame, dit André en se dirigeant vers son secrétaire : j'ai là heureusement un revolver tout chargé.

Mais Hippolyta intervint.

— Aller seul n'est pas prudent, dit-elle, cet homme peut avoir des complices.

— Il en a, je jurerais qu'il en a, balbutia madame Tricot; j'ai vu reluire le canon d'un fusil dans notre tas de fagots; du moins je le crois.

— J'accompagnerai monsieur, dit bravement le squelette en cherchant une arme des yeux.

— Non, Hercule, tu n'iras pas, gémit sa femme.

— Mais il y a d'autres locataires, dit Hippolyta; ne pourrait-on aller les prévenir?

— Madame a raison, dit Mme Tricot; je sais bien que les gens du second sont au théâtre et ne rentreront qu'après minuit, mais il y a le vieux aux oiseaux du premier et son moricaud. Une figure de nègre, cela sera effrayant! Je vais les chercher; j'espère que vous me reverrez vivante.

Elle leva les yeux vers le plafond comme si elle faisait le sacrifice de sa vie, et elle sortit au moment où Marion, réveillée par le bruit, venait s'enquérir de ce qui se passait.

L'absence de Mme Tricot ne fut pas longue, et quand elle revint, elle était accompagnée d'un beau vieillard, de la figure la plus bourrue mais de l'aspect le plus distingué, et d'un vieux nègre armé jusqu'aux dents. C'était le locataire du premier, le vieux aux oiseaux, comme on l'appelait, et son domestique. Son œil perçant se fixa sur Hippolyta avec une surprise visible et, après l'avoir saluée, il fit à son domestique, qui l'avait tout simplement suivi, un geste impérieux qui fut de suite compris, car le nègre recula jusqu'à la dernière porte. Après quelques secondes de conférence, les quatre hommes montèrent au grenier, laissant les femmes en proie à une angoisse qui se traduisait bien différemment chez chacune d'elles. Mme tricot télégraphiait son inquiétude, elle pétrissait par des gestes désespérés son turban, elle se jetait à genoux, se relevait, s'asseyait, tournait sur elle-même. Marion, dévotement agenouillée, récitait tout ce qu'elle savait de prières; Hippolyta assise, une main sur son cœur que l'émotion faisait battre bien fort, prêtait l'oreille aux bruits, prête à s'élaner si quelque chose annonçait qu'un danger pouvait menacer André. Son attente fut agréablement interrompue par l'arrivée d'André lui-même. Ils avaient fait le tour du

grenier, sondé tous les recoins, visité le tas de fagots, dans lequel ne reluisait pas le moindre canon de fusil, et ils n'avaient trouvé personne.

— Ah ! mon Dieu, le scélérat s'est échappé, s'écria Mme Tricot en serrant contre sa grosse taille sa camisole d'indienne, par un reste de frayeur.

— Enfin, madame, venez vous assurer de son absence, dit André qui souriait.

Elle consentit à monter la dernière, et se faisant un rempart d'Hippolyta, dont la belle contenance rassurait un peu sa poltronnerie, elle osa regarder vers l'endroit où le brigand lui était apparu.

Mais reculant aussitôt avec terreur.

— Seigneur ! mais le voilà à la même place, balbutia-t-elle d'une voix étranglée.

Et ses yeux effarés demeurèrent fixés sur le portrait du vieux ligueur, en ce moment éclairé par la lune.

Un éclat de rire accueillit sa découverte. André s'était tout de suite douté de la vérité, mais il avait voulu acquérir une certitude.

C'était donc là le voleur, l'assassin ! On lui fit toucher la toile, et il fallut bien qu'elle se rendit à l'évidence.

— Madame, dit gravement le vieillard du premier, qui avait regardé avec intérêt le terrible portrait, vous saurez désormais quelle foi on doit ajouter aux paniques d'une vieille folle.

Il y eut comme un choc d'ossements sous la robe de chambre de M. Tricot, mais sa femme, réprimant d'un geste le mouvement qu'il avait fait vers son agresseur :

— Si j'étais aussi impolie que vous, dit-elle, je vous répondrais ; mais non. On sait quelle politesse on peut attendre d'une personne qui fait sa compagnie de serins et de perroquets. Est-ce qu'il n'a pas l'air d'un homme vivant, cet homme de peinture-là ?

— Oh ! certainement, aussi vivant que d'autres qui ont l'air de vivre, dit l'amateur d'oiseaux en regardant M. Tricot d'un air de compassion moqueuse.

Il salua Hippolyta avec un respect profond, et s'en alla en levant les épaules.

Hippolyta et André, après avoir reçu les excuses embrouillées des deux époux, regagnèrent en riant leur appartement.

— La vue de notre voisin du premier qui est, — il paraît, — parfaitement original, dit André, m'a fait une singulière impression ; tu lui ressembles !

— Je crois, en effet, que tu as raison, répondit Hippolyta, qui ne put s'empêcher de rire ; c'est la seule personne de laquelle jusqu'ici j'ai pu dire cela.

Grâce à tous ces petits incidents auxquels venait s'adjoindre cette étrange ressemblance et, qui dans le cours de la vie, se glissent entre les gros événements comme le sable entre les cailloux au fond du lit des ruisseaux, cette première nuit passée sous l'humble toit abritant leur médiocrité fut une nuit de profond repos.

XIII

LES CHATELAINS.

Comme le temps passe !

Cette réflexion, que chacun de nous a prononcée ou prononcera, venait de passer par les lèvres, coupées en ligne droite, de Mme de Morinville.

Le front orné d'un bonnet dont les rubans ponceau lui forment sur la tête une sorte de crête orgueilleuse, elle se promène lentement dans le grand salon de Kermarc'hat. L'appartement austère d'aspect s'est transformé. Le long des épaisses poutres reblanchies courent des guirlandes de fleurs délicatement fouillées ; les lambris de chêne ont été revernies, l'ameublement a été renouvelé sans que le style, toutefois, en ait été changé, un tapis épais cache le vieux parquet sous ses fleurs éclatantes. Le luxe moderne a fait invasion dans la vieille demeure noblement et intelligemment restaurée. Il n'y est pas entré en intrus, encore moins en maître, il ne fait pas penser au nain qui remplit des riens à sa taille la maison du géant. Non, il s'est fait à la fois souple et grand, souple pour s'insinuer adroitement partout sans effort, grand pour ne pas amoindrir ce qu'il vient d'orner.

Et il n'y a guère que quatre ans que, dans ce même appartement, le propriétaire du château a formulé cet ardent souhait :

— Je veux être riche !

Ce qui prouvait qu'il ne l'était pas.

Quatre ans ! voilà comment j'agis avec vous, mes lecteurs, et de crainte que vous ne me fassiez quelque grosse querelle, je vais vous expliquer sans retard les raisons pour lesquelles je chausse, pour faire de longues enjambées dans mon récit, les bottes de sept lieues de l'Ogre qui remplit les contes charmants de Perrault.

Chacun raconte à sa manière. J'ai pris dans l'immense mêlée humaine quelques personnages à la destinée desquels je tâche de vous intéresser ; mais circonscrire mon action n'est pas, que je sache, obligatoire. Il ne s'agit plus du théâtre avec sa triple unité, dont de nos jours, d'ailleurs, on secoue volontiers le joug. Nos personnages sont disséminés, leur vie suit une marche uniforme : faut-il compter tous leurs pas ? n'est-il pas plus simple de courir un peu après les événements qui sont la trame du récit ?

Cela posé, sans qu'il y ait de ma part la moindre prétention de faire

acte de révolte contre les lois qui régissent la littérature, revenons à Kermarc'hat, qui se pare pour recevoir son maître.

Il y a sous un des rideaux de velours du grand salon une personne qui guette son arrivée, c'est Mlle Hortense.

— Les voilà ! s'écria-t-elle tout à coup en dégageant de dessous les plis lourds sa petite personne et sa petite figure, sur laquelle le temps s'amuse à dessiner les rides les plus bizarres.

Une voiture attelée de chevaux de poste faisait en effet son entrée dans la cour.

Raoul, Berthe et une femme modestement mise qui portait dans ses bras une enfant endormie, en descendirent et arrivèrent dans le salon avant que les Dames de Morinville eussent pris le temps de descendre.

Berthe s'est amincie, ce qui lui donne l'air maladif ; Raoul est absolument le même ; mais sur sa figure altière l'expression de l'orgueil triomphant a remplacé la tristesse.

Les caresses échangées, on mit la petite Berthe sur ses pieds, et, pour que sa grand'mère pût l'examiner à l'aise, on la débarrassa de son chapeau et de son manteau de velours bleu. Elle resta debout dans sa robe de cachemire serrée à la taille par une ceinture de ruban.

Blonde, forte et fraîche, parfaitement plantée sur ses petites jambes et sur ses pieds mignons, la masse de ses cheveux entourant son beau front d'enfant et retombant en boucles sur son col d'une remarquable élégance, elle était déjà belle à contempler. Mme de Morinville et tante Hortense la dévoraient de baisers, la jeune mère la regardait avec une tendre admiration, Raoul s'éloignait pour la mieux considérer.

Il avait été très-heureux de la naissance de cette enfant et il se sentait très-fier de sa beauté naissante. Ce qu'il rêvait maintenant, c'était de faire de sa fille, qui lui ressemblait, une opulente héritière que les prétendants les plus hauts placés se disputeraient. Elle lui suffisait, et devant cette enfant si forte et si belle, il ne songeait pas à regretter de n'avoir pas eu de fils, comptant bien porter d'une main ferme jusqu'à son extrême vieillesse le sceptre du commandement.

— Parle-t-elle enfin ? demanda Mme de Morinville après les premiers compliments.

— Non, ma mère, répondit Berthe ; elle est toujours très-retardée. Cela commence, je ne dirai pas à m'inquiéter, mais à m'étonner.

— Il y a des enfants qui parlent très-tard, dit Raoul. Berthe, qui est d'ailleurs très-intelligente, est de ceux-là ; voilà tout.

— Oh ! oui, elle est pleine d'esprit, s'écria la mère. Quelle physionomie ! Tante Hortense, voyez donc de quel air elle nous écoute.

Berthe avait en effet de beaux yeux foncés d'une vivacité singulière et les gestes de sa mignonne petite main étaient très-expressifs.

— Ce qui la retarde, c'est cette intelligence même, remarqua Mme de Morinville. Parler est toujours difficile pour les enfants, et, quand ils savent se faire comprendre par gestes, ils ne se gênent plus pour se servir de la parole.

— C'est aussi ce que m'a dit ma mère, et c'est pourquoi je n'ai pas consulté. Je suis folle, mais cela m'inquiète parfois horriblement de ne pas l'entendre parler. Berthe, viens ici. Ne veux-tu pas aller à dodo, ma fille ?

Et, comme en disant cela, elle avait presque involontairement appuyé sa tête sur sa main, dans l'attitude d'une personne qui dort, l'enfant répéta le même geste avec une grâce infinie.

— Allez la coucher, Lisbeth, dit Berthe à la bonne anglaise. Ma mère, voulez-vous avoir la complaisance de lui indiquer son appartement ?

Mme Morinville fit signe à Lisbeth de la suivre et quitta le salon. Mlle Hortense monta avec Berthe dans son appartement, sous prétexte de l'aider à se débarrasser de ses vêtements de voyage. Pendant le trajet elle l'accabla de questions fort décousues. Comment se portait la famille Richon ? combien la petite Berthe avait-elle de dents ? M. Basile fumait-il toujours dans sa grande pipe jaune ?

Mais à peine la porte de la chambre se fut-elle refermée derrière elle, qu'elle s'approcha tout près de la jeune femme et lui demanda tout bas :

— L'as-tu vue enfin ?

— Ah ! j'ai de bien tristes nouvelles à vous apprendre, répondit Berthe.

Mme de Morinville entra en ce moment, et la jeune femme n'en dit pas davantage.

— D'après ce que me dit Raoul, ses affaires marchent à pas de géant. dit la vieille dame en s'asseyant devant Berthe.

— Oui, mère, je crois qu'il gagne beaucoup d'argent, répondit Berthe nonchalamment. Quel froid il fait dans notre Bretagne ! ajouta-t-elle en frissonnant ; je me demande pourquoi il a plu à Raoul de nous faire devancer notre séjour de deux grands mois. Depuis la mort de ma pauvre mère je ne m'y étais pas retrouvée dans cette saison.

— Quel homme ! exclama Mme de Morinville, qui ne pensait qu'à son fils. En quatre ans créer une pareille fortune ? Songe-t-il à transformer ses capitaux en bonnes terres ?

— Vraiment, je n'en sais rien. Raoul ne me parle jamais de cela et il fait bien. Il me donne largement de quoi subvenir à nos dépenses et à nos plaisirs, cela me suffit. Vous ne le croiriez pas, mais je le vois à peine.

— Il est si actif, si occupé ! J'aimerais bien à savoir le chiffre actuel de sa fortune.

— Pour cela, il faudrait le questionner lui-même, et rien ne vous est

plus facile, répondit la jeune femme, qui s'était rapproché de la fenêtre. Le voilà ; il donne des ordres aux jardiniers. Il ferait beaucoup mieux de se reposer puisque c'est pour cela qu'il vient à Kermarc'hat, à ce qu'il prétend ; mais il ne peut se passer de commander à quelqu'un. C'est un goût que, fort heureusement, je ne partage guère. Tante Hortense, soyez assez bonne pour me faire faire du feu. Sans plaisanterie, je suis gelée.

— Je vais donner des ordres à ce sujet en descendant, dit Mme de Morinville.

Et elle descendit, laissant Mlle Hortense et Berthe.

— Allons, ma tante, causons maintenant d'Hippolyta puisque nous en avons la liberté, dit Berthe. Il est agréable de parler librement de ceux qu'on aime, n'est-ce pas ?

Mlle Hortense inclina la tête en signe d'assentiment. Comme Berthe cependant, elle ne connaissait cette liberté-là que de nom.

Il y eut un moment de silence commandé par la présence de la femme de chambre qui était venue allumer du feu.

L'impatience, une impatience douloureuse, crispait les traits et agitait les mains de Mlle Hortense ; s'emparant du soufflet, elle déclara qu'elle se chargerait du feu, et d'une voix pleine de larmes, elle dit à Berthe après la sortie de la servante.

— Parle-moi bien vite d'Hippolyta.

— Pauvre Hippolyta ! répondit Berthe avec un soupir.

— L'as-tu vue ? as-tu enfin pu la voir ?

— Je l'ai vue une fois, mais je vous ai déjà raconté cela.

— C'est égal, raconte toujours ; tout s'embrouille dans ma pauvre tête je ne sais qu'une chose, c'est qu'elle est malheureuse.

— Eh bien, ma tante, c'était aux Italiens...

— Comment ! en Italie ? elle est allée en Italie ?

— Mais non, je vous parle d'un théâtre de Paris qui a nom : les Italiens. Elle était belle et charmante, ce soir-là, si belle que toutes nos connaissances nous demandaient son nom. Nous étions voisins, et, si Raoul m'avait quittée un seul instant, j'aurais été capable de lui désobéir. Alors j'aurais certainement serré la main à Hippolyta ou tout au moins je l'aurais regardée. Mais non, il resta, et je n'osai pas.

— C'est comme moi avec Joséphine, murmura Mlle Hortense. Ici on ne peut même plus prononcer son nom ; mais, si je la voyais, j'irais l'embrasser, dût-on m'écorcher vive après.

Elle essuya ses yeux mouillés et reprit :

— Mais l'autre fois ! tu ne m'as pas parlé de l'autre fois.

— Il y a quelques mois de cela, longtemps après la scène qui a eu lieu entre Raoul et M. de Kermarc'hat.

— Une scene ! Ah ! c'est vrai, elle m'a écrit cela. La pauvre enfant paraissait désespérée. Joséphine m'a défendu de lui répondre. André a insulté Raoul ; à ses yeux, c'est un crime impardonnable. Mais pourquoi donc l'a-t-il insulté ?

— Je ne sais pas moi-même ce qui s'est passé entre eux ; mais Raoul est rentré furieux.

— Mon Dieu ! le pauvre André, qui est si vif, s'est laissé aller à traiter de friponneries certaines choses qui se font à la Bourse. Raoul était là qui lui a répondu durement. On a poussé André, il s'est fâché et il a fait allusion au motif de la haine que Raoul lui porte.

— Et ce motif, ma tante, ce vrai motif, quel est-il donc ? Je voudrais bien le connaître ; car, enfin, on ne se fâche pas ainsi avec une parente seulement parce qu'elle a épousé un homme qui déplaît.

— Je ne sais pas, il a parlé de choses, de choses délicates, très-délicates. Raoul a un terrible caractère ; comme tous les hommes supérieurs, dit Joséphine. Un peu plus ils se battaient. Ah ! j'ai bien pleuré en recevant la lettre d'Hippolyta. Où était-elle quand tu l'as vue ?

— Tout près du Luxembourg. J'ai aperçu une femme avec deux petits enfants de la même taille, c'était elle, mais si changée, que je ne l'ai pas d'abord reconnue. J'étais seule dans ma voiture, j'ai fait arrêter et je me suis penchée dehors pour lui parler. Mais elle a passé en détournant volontairement la tête et s'est pressée d'entrer dans le jardin. Je suis descendue, décidée à courir après elle et me croyant sûre de la rattraper, les petits enfants marchent si doucement. Un embarras de voiture est survenu, m'a fait perdre un peu de temps et je l'ai cherchée en vain. Elle s'était cachée, je n'ai pu la découvrir.

— Elle est fière, vois-tu, répondit Mlle Hortense en sanglotant, et elle te croit fâché aussi. Sais-tu ce que son mari devient maintenant ?

— Non, je crois bien qu'il est sans place depuis longtemps et qu'ils sont très-gênés, du moins mon oncle Basile me l'a dit, il les a dénichés dans leur logement du côté de Montrouge et tous les ans il porte des étrennes aux enfants. Il adore les enfants. Vous savez comme il aimait ma petite sœur Pauline et combien il l'a regrettée.

— Ce bon M. Basile ! j'ai là de la belle soie rouge, je lui en ferai pour cet automne une jolie blague à tabac. Il les connaît donc, les enfants ?

— Oui, les deux aînés du moins. Il dit qu'ils sont très-beaux, très-forts, bien qu'ils soient jumeaux. Déjà trois enfants, c'est beaucoup ; mais je ne puis pas croire qu'ils manquent du nécessaire. Cette idée-là me révolte tellement, que je la chasse le plus que je peux.

— Si cela était pourtant, mon Dieu !

— Non, non, cela n'est pas.

Comme Berthe prononçait cette affirmation, qui lui servait à elle-même

d'excuse pour l'égoïsme presque involontaire auquel, par légèreté et ignorance des épreuves de la vie, elle se laissait aller vis-à-vis d'Hippolyta, la porte s'ouvrit devant Raoul. Mlle Hortense, qui se savait les yeux rouges, devint toute tremblante et se hâta de quitter la chambre.

Les deux époux restèrent seuls.

Raoul vint se placer devant le feu.

— Avez-vous apporté des toilettes comme je vous en avais priée ? demanda-t-il.

— Raoul, j'ai pensé que vous plaisantiez, répondit Berthe en levant sur lui un regard resté jeune et confiant, et je vous avoue que, pour passer quelques jours à Kermarc'hat, je ne voyais pas la nécessité d'emporter toutes mes caisses.

Raoul fronça légèrement ses fins sourcils.

— Vous savez cependant que j'aime à être cru sur parole, dit-il assez sèchement.

Berthe prit un air craintif et se mit, par contenance, à faire tourner sur ses doigts maigres et blancs les riches bagues qui les ornaient.

— Notre séjour à Kermarc'hat, cette fois, n'est pas du tout une visite ordinaire, reprit Raoul. Nous recevrons parce que cela est utile à mes intérêts du moment. Tous nos amis de Paris viendront passer ici quelques semaines et arriveront pour le grand dîner que je donne, le 15, à la société des environs de Paris. Je désire que vous y paraissiez avec vos toilettes de meilleur goût. Je vous l'ai dit, il entre dans mes intérêts de ménager ce monde-là, il faut que j'aie l'air de me mettre en frais pour lui. Les élections vont avoir lieu, et il sera bon de jeter un peu de poudre aux yeux des électeurs influents. L'opposition fait rage ; mais, je le sais de bonne source, beaucoup tient à m'avoir pour député.

— Vous allez être député, Raoul ? dit Berthe non sans admiration.

— Mais.... je l'espère.

— Est-ce que vous désirez cela ?

— Oui.

— Pourquoi ?

— Voilà une question d'enfant. Savez-vous ce que c'est qu'un député ?

— C'est... c'est... je ne sais pas au juste ce que c'est. C'est M. de Charmoy.

Raoul la regarda avec un dédain qu'il ne cherchait pas à cacher.

— Vous avez une façon à vous de définir les choses, dit-il. Au reste, que vous importe ? vous êtes une de ces femmes qui donneraient toute l'influence que peut acquérir leur mari pour une toilette nouvelle.

— Vous songez peut-être à m'en donner une, Raoul, s'écria Berthe. Celles de l'hiver dernier ne sont plus de la première fraîcheur, je vous en avertis, et si cela était compromettant pour votre candidature !

— S'il vous faut une toilette, vous l'aurez.

Berthe se leva d'un bond comme un enfant.

— Je l'aurai pensée, dit-elle gaiement, il y a longtemps que je rêve une toilette pensée. Cette couleur est beaucoup trop sérieuse pour mon âge ; mais pour présider un dîner d'élection, il faut que ma toilette ait une nuance de gravité. Donnez-vous des fêtes ?

— Certainement, il faudra amuser notre société parisienne en même temps que remercier celle de nos environs ou lui témoigner mon indifférence pour un échec.

— Notre mère s'occupera sans doute des dîners ? demanda Berthe.

— A moins que vous ne lui proposiez de lui éviter cet embarras.

— Ah ! je m'en garderais bien ; toute responsabilité m'effraie, et j'aurai bien assez à m'occuper de ma toilette et de celles de ma fille. Je vais écrire à ma couturière. Merci, Raoul.

Elle se dirigea vers la porte. Son mari la suivait des yeux et sa bouche plissée ébauchait un sourire amer.

— Tête creuse ! pensait-il ; folle poupée éprise d'un chiffon plus ou moins nouveau ! Ah !

Jusqu'au moment où il s'était trop violemment heurté à la frivolité qui semblait faire le fond du caractère de Berthe, il n'avait pas pensé que sa femme eût besoin d'intelligence. N'en avait-il pas assez pour deux, et au contact de cet ardent foyer, la jeune femme ne pouvait-elle acquérir une dose suffisante d'esprit ? Cela peut arriver, mais c'est par le travail de celui qui est assez riche pour donner, travail d'abnégation, de patience et d'amour dont il était parfaitement incapable. La nullité de cette femme, qu'il avait prise comme marchepied, ne lui inspirait que du dédain, et cela avait tout simplement grandi son orgueil despotique en le portant à un parfait isolement intellectuel.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

(A Continuer.)

SYLVICULTURE.

UNE VISITE AUX ARBRES GÉANTS.

Nous étions à San-Francisco, la ville d'or de la Californie, le paradis des Américains du Nord, et nous avons là bien des choses curieuses à voir : les mines d'or et d'argent, d'où l'on extrait journallement des centaines de tonnes de quartz et des millions de dollars ; les mines de cinbre de New-Almaden, qui fournissent du mercure au monde entier ; Yo-

Semite, la charmante vallée située dans les montagnes de la Sierra-Nevada et arrosée par une rivière qui, tombant d'une hauteur de 2,700 pieds, forme le *Voile de la mariée*, la plus haute cascade du monde. Il y avait des *geysers* et des grottes merveilleuses, les îles des lions de mer et les *arbres Mammoth* ; dans le port, une flotte russe ; au muséum, le squelette vivant ; au théâtre, je ne sais plus quelle exhibition. Cette abondance de curiosités ne nous laissait que l'embaras du choix. Après mûre délibération, nous nous décidâmes à visiter le bois des arbres géants, dans le comté de Cavaleras, à 150 mille environ de San-Francisco, sur le versant occidental de la Sierra-Nevada. En conséquence, nous prîmes passage, un beau soir, à bord de *la Cornélie*, pour remonter le San-Joaquin,—un étroit et bourbeux tributaire du Sacramento,—qui coule en serpentant au milieu d'un vaste delta semé de marécages. Les grands roseaux qui bordent cet insensible courant étaient en feu sur une étendue de plusieurs milles, de sorte que nous voguâmes toute la nuit au milieu d'une immense mer de flamme et de fumée. Arrivés à Stockton à huit heures du matin, nous prîmes la diligence pour Colombie, distante encore de 90 milles, d'où il devait nous rester 13 milles à parcourir pour arriver à la vallée des grands arbres. La première partie de la route traverse une large et riche vallée presque entièrement cultivée, dont les chaumes restés debout accusent une fertilité inconnue à l'ancien monde. Le sol est si généreux, que, une fois ensémençé, il produit deux années de suite sans nouveau travail d'homme ; le grain tombé pendant la moisson suffisant à donner une seconde récolte aussi abondante que la première. Quoique nous fussions en plein hiver, le temps était splendide et doux comme au mois de mai. Les lauriers-roses et les héliotropes fleurissaient dans les jardins, et l'on cueillait des fraises mûres sur des coteaux chauffés par le soleil.

Vers le soir, nous commençâmes à gravir les premiers échelons de la Sierra-Nevada, contrée non moins fertile que la vallée de Stockton. On rencontre là des traces encore fraîches des travaux exécutés dans l'ancien placier : d'immenses excavations, des aqueducs de bois construits pour faire écouler l'eau. Ça et là, des amas de granit et de quartz extraits par les mineurs rappellent les courants d'eau qui remplissaient ces lits aujourd'hui mis à sec, entraînant avec eux le gravier d'or, objet de tant de convoitises. A l'entrée de la nuit, nous traversâmes la ville de Sonora ; puis un trajet de 6 milles nous rendit à Colombie, où nous passâmes la nuit dans un méchant hôtel tenu par un Gallois nommé Morgan.

Comme la diligence n'allait pas plus loin, nous louâmes une voiture qui nous conduisit à Murphy, à travers une contrée pittoresque et boisée, où croissent les pins de diverses espèces, les arbousiers, les jasmins blancs et les chênes verts aux branches chargées de gui. La route montait en

tournant sur les pentes de la Sierra. Nous arrivâmes bientôt à la vallée des grands arbres, située à 4,000 pieds au-dessus de la mer. Le temps était toujours magnifique et le ciel sans nuage ; mais, à cette hauteur, l'air du soir était très-vif, et un léger tapis de neige couvrait la terre. Après avoir roulé quelque temps dans une forêt de pins d'une superbe venue, nous arrivâmes près de l'hôtel. Nous aperçûmes alors, à 100 toises environ en avant de sa façade, deux des arbres géants.

Ces deux arbres, appelés *les Sentinelles*, quoiqu'ils ne soient certainement pas les plus beaux, sont d'une grandeur et d'une magnificence qui frappent de stupeur l'étranger appelé pour la première fois à les contempler. Leur taille dépasse 300 pieds, et leur diamètre est de 20 pieds environ.

A Murphy, où nous avons dîné, nous apprîmes que l'hôtel situé au bois des arbres géants était fermé pour l'hiver ; mais, comme cet établissement appartient au propriétaire de l'hôtel de Murphy, celui-ci consentit gracieusement à nous accompagner, et nous l'amena dans notre voiture. Le soleil se couchait au moment de notre arrivée. Pendant qu'on préparait notre souper, nous fûmes voir les Sentinelles et le Gros-Arbre, qu'on appelle ainsi je ne sais pourquoi ; car il y en a encore de plus gigantesques. Celui-ci n'est plus debout ; son immense tronc gît mutilé sur le sol. Il fut abattu il y a quelques années, nous a-t-on dit, pour fabriquer des cannes, que s'arrachaient les amateurs de curiosités. Cette exécution ne fut pas une petite affaire. Cinq hommes y travaillèrent vingt-cinq jours. Il ne fallait pas songer à le couper avec des cognées. On commença par faire des trous dans le bois avec des tarières, puis on scia les interstices ; mais le tronc, quoique entièrement détaché, restait toujours ferme sur sa base. On fut obligé de le soulever avec des coins de fer et de le battre avec un bélier pour le renverser. Le tronçon resté en terre mesure 90 pieds à sa base. La surface, soigneusement polie, a 25 pieds de diamètre, sans compter l'écorce, qui a 3 pieds d'épaisseur à elle seule. Sur le sommet de ce tronçon on a construit une maison de bois, qu'on appelle la *Salle de bal*, et ce n'est certes pas une petite salle de bal qu'une pièce circulaire de 90 pieds en circonférence. On y forme aisément quatre quadrilles à la fois ; on y joue même quelquefois la comédie. Près de là se trouve une section du tronc. Si l'on veut avoir une idée de sa grosseur, nous dirons que l'auteur de cette description — un homme de 5 pieds 6 pouces — pouvait à peine en toucher le centre en se dressant sur la pointe des pieds ; ceci du côté de l'extrémité la plus petite ; car, du côté de l'autre, il n'arrivait pas au tiers du diamètre. Le reste du tronc abattu, 300 pieds de long à peu près, a été façonné de manière à ressembler à une grande terrasse entre deux allées de verdure. Tout le bois de cet arbre phénoménal est estimé à 500,000 pieds cubes ; quant à son âge, on cal-

cule, d'après les anneaux concentriques de la tige, qu'il n'avait pas moins de trois mille ans.

La nuit vint interrompre notre admiration. Nous rentrâmes à l'hôtel, et, après le souper, notre hôte nous fit l'historique des arbres géants.

Les arbres géants étaient encore inconnus en 1850, lorsqu'un M. Dowd, en poursuivant un troupeau de daims, fut amené par les hasards de la chasse dans la vallée qui fait aujourd'hui l'admiration des voyageurs des deux mondes. Le chasseur s'arrêta pétrifié : ainsi que Gulliver, perdu dans le champ d'orge de Brobdignag, il regarda, avec une surprise voisine de l'effroi, cette végétation monstrueuse. Au retour de son excursion, il raconta ce qu'il avait vu ; mais personne ne voulut y croire, et ce fut à grand-peine qu'il parvint à amener sur les lieux les moins incrédules, qui constatèrent la vérité de ses assertions.

La découverte de ces arbres, nommés *Washingtonia gigantea* par les Américains, par les Anglais *Wellingtonia gigantea*, a singulièrement embarrassé les botanistes. D'aucuns ont cru y voir une variété du cèdre, avec lequel ils ont réellement beaucoup de rapport ; quelques autres les classent dans la famille des *taxodia*, tandis que le professeur Lindley semble opiner pour une nouvelle classification. Bref, la question est encore indécise, et il est difficile de déterminer à quel ordre appartiennent ces géants du monde végétal. La semence en a été exportée en divers pays, notamment en Angleterre, où plus d'une pelouse est ornée de jeunes wellingtonias. Partout où ils ont été plantés, les nouveaux arbres viennent admirablement. Il paraît donc étrange que leur production ait été limitée par la nature à deux étroites vallées, qui n'ont chacune qu'une cinquantaine de milles d'étendue. C'est pourtant un fait certain : à part les sujets nouvellement plantés, aucun arbre de cette espèce n'existe en dehors des vallées de Calaveras et de Mariposa. Ils sont restés cachés dans ce petit coin de terre pendant des centaines, peut-être des milliers d'années, jusqu'au jour où ils ont été découverts, comme nous l'avons rapporté.

Le lendemain matin, par une belle gelée, nous revînmes à notre contemplation, et, après le déjeuner, nous passâmes plusieurs heures au milieu de ces merveilles, qui nous auraient paru un conte de fées si nous ne les avions vues de nos propres yeux. Il y a là une centaine de wellingtonias de tout âge et de toute grandeur, entremêlés de pins, d'ifs et d'arbustes de toute espèce, le tout couvrant une surface de 50 acres environ. Les jeunes arbres sont remarquablement beaux et gracieux, mais les plus âgés se dessèchent un peu à leur sommet ; leurs énormes troncs sont unis et sans branches jusqu'à une hauteur de 100 ou 130 pieds.

Rien ne peut exprimer l'effet de ces puissantes colonnes élevant vers les cieux leur superbe couronnement ; quelques-unes, creusées par le temps

et dans les cavités desquelles une compagnie pourrait presque s'abriter, la plupart massives, inébranlables ; monuments de cet âge titanique où le globe était peuplé de géants. Les grands pins de 300 pieds de haut et de 10 ou 12 pieds de diamètre, rois des forêts partout ailleurs, ressemblent ici à des nains. Pour nous, humbles pygmées, nous nous attendions à chaque instant à voir sortir de ces étranges futaies le mammoth et le mastodonte faisant trembler le sol sous leurs pas, ou le ptérodactyle fendant l'air de ses ailes colossales. Nous vîmes là, tristement desséchée, la *Mère de la forêt*, — 327 pieds de haut, 78 de circonférence sans l'écorce, car cette gigantesque enveloppe a été enlevée et transportée au Palais de Cristal de Sydenham. L'échafaudage qui a servi à cette opération est encore debout autour du tronc dénudé. Ainsi, les deux plus beaux arbres de cette forêt, unique au monde, ont été sacrifiés à une curiosité mal entendue. Il y en a un troisième, encore plus beau, qui n'existe plus, formidable ruine à moitié enfouie dans la terre. Il est probable qu'il fut détruit par un incendie qui paraît avoir ravagé le bois à une époque indéterminée, car plusieurs arbres portent l'empreinte du feu. Celui-ci s'est brûlé à l'intérieur, de manière à former un tunnel de 200 pieds de long dans lequel nous nous sommes promenés avec nos chapeaux sur la tête. Terrible et meurtrière dut être la chute du *Père de la forêt* ; que de victimes n'aura-t-il pas faites autour de lui ! Lorsqu'il était debout, il se divisait, à 200 pieds de sa base, en une immense fourche. Il ne reste plus rien de cette partie supérieure ; mais on suppose, d'après les proportions des autres arbres, qu'il n'avait pas moins de 435 pieds, plus de deux fois la hauteur du Monument, 95 pieds de plus que la grande cheminée de Saltaire, et 30 pieds de plus que la croix qui couronne le dôme de Saint-Paul.

Le sol était jonché de cônes tombés des wellingtonias. Nous en ramassâmes une grande quantité ; puis, lassés d'admiration, nous repartîmes pour San-Francisco.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

Le jour où nous annonçons l'ouverture des Conférences du Père Hyacinthe, nous n'avions pas trop présumé du talent oratoire du jeune prédicateur et du sentiment religieux de Paris. L'événement a même dépassé nos prévisions.

Dimanche dernier, les vastes nefs de Notre-Dame étaient littéralement

assiégées par une foule recueillie et avide d'entendre les féconds enseignements du Christianisme. A côté de Mgr Darboy, archevêque de Paris, se trouvaient Mgr Meignan, évêque de Châlons; Mgr Place, évêque de Marseille; Mgr Buquet, évêque de Parium; Mgr Hugonin, évêque nommé de Bayeux. Dans le brillant auditoire rangé autour de la chaire métropolitaine on remarquait, depuis M. Cousin et M. le prince de Broglie jusqu'à M. de la Guéronnière et M. Le Play, un grand nombre de représentants des lettres, de la philosophie, de la politique, de l'armée, de la magistrature, du barreau, de la presse et de la science économique.

La seule perspective d'une aussi imposante assemblée avait un genre d'éloquence bien propre à impressionner tous ceux qui en ont été les témoins. Ce début est d'un bon augure. Le succès des Conférences de l'Avent est assuré.

1ÈRE CONFÉRENCE.—2 DÉCEMBRE 1866.

DE LA SOCIÉTÉ DOMESTIQUE DANS LE PLAN GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ HUMAINE.

Monseigneur,

Messieurs,

C'est le caractère de nos questions contemporaines qu'elles tendent à passer de l'ordre des idées dans l'ordre des faits. Sans doute ce fut là toujours l'instinct de la vérité : mais jamais cet instinct ne fut si puissant et si rapide qu'à notre époque. En condescendant dans le domaine des faits, ou, si vous voulez, en y montant—car je ne sais s'il est plus vrai de dire que l'on monte ou que l'on descend quand on passe de l'ordre spéculatif à l'ordre pratique;—mais enfin, en envahissant le domaine des faits, l'idée contemporaine, vérité ou erreur, ne se limite pas dans le fait individuel; elle déborde sur le fait social.

Au début de ces Conférences, il y a deux ans, je croyais pouvoir vous signaler comme le point central de la controverse religieuse à cette heure, la question de la personnalité ou de l'impersonnalité divines. Ce n'est plus l'infailibilité de l'Eglise, ce n'est plus la divinité de Jésus-Christ, ou du moins ce n'est l'Eglise et Jésus-Christ que comme affirmation ou négation de la personnalité de Dieu. Voilà la question théorique; elle nous a occupés durant une année. Mais la question théorique avait son corollaire pratique, et ce corollaire nous l'avons étudié l'année dernière : c'est la morale humaine ou la morale divine, la morale libre et soumise tout ensemble, ou la morale indépendante et déçue. *La morale indépendante* : doctrine très faible au point de vue scientifique et sur le champ de la discussion logique, mais très-puissante dans l'ordre des faits, parce qu'elle est radicale, parce qu'elle est le seul

moyen pratique d'émanciper définitivement les consciences humaines, et d'exercer, comme on l'a dit, *le spectre de l'absolu*.

Telle est donc la conclusion pratique de la question religieuse dans l'ordre individuel. Mais j'ai dit que l'ordre individuel s'ouvrait sur l'ordre social, et nous avons été amenés, dans notre dernière Conférence, à signaler comme le dernier mot de la personnalité divine et de la morale religieuse, la *souveraineté de Dieu sur les sociétés*.

C'est cette question que je veux aborder cette année et dont je continuerai l'examen les deux années suivantes, si rien, dans les circonstances extérieures ou dans la marche de ma pensée—que je veux conserver libre comme la vôtre;—si rien, dis-je, ne vient déranger ce plan que je me propose sans m'y assujettir.

Cette année, je compte vous entretenir des rapports de la religion avec la *société domestique*, la première et la plus nécessaire de toutes les sociétés humaines.

J'aurais à m'excuser de toucher une seconde fois, dans cette chaire, un sujet qui déjà y a été traité avec une supériorité et un zèle que personne n'a oubliés; mais la famille est un de ces sujets inépuisables où il reste toujours quelque chose à glaner, même à la suite du meilleur moissonneur.

Je tiens seulement à vous prévenir, messieurs, que je me placerais désormais à un point de vue moins polémique et plus expositif. Je ne veux par réfuter par le détail tout ce qu'on a dit contre la constitution chrétienne de la famille; je le ferai quand l'entraînement de ma pensée ou de ma parole m'y conduira. Mais je préfère d'ordinaire exposer dans son ensemble, dans sa simplicité, dans sa grandeur, ce qu'est la famille organisée chrétiennement sous la souveraineté du Père qui est dans les cieux et sous la souveraineté du père qui est sur la terre. Cette exposition même, si je ne demeure pas trop au-dessous de ma tâche, sera la meilleure des réfutations.

Au moment où je parle, tous les regards sont tournés vers ce centre du royaume et de la souveraineté visible de Dieu sur la terre: Rome. Ah! si je faisais de la polémique, à ceux qui disent si haut chaque jour que les questions religieuses n'ont plus le privilège de préoccuper et de passionner les hommes de notre temps, je demanderais le secret de cette attente grande et solennelle, et pourquoi tant de terreur à côté de tant d'espérance; pourquoi tant de haine et tant d'amour ensemble! Mais non, je ne fais pas de polémique; je ne veux interroger ni les hommes ni les choses; mais je veux recueillir ma pensée et mon cœur, avant de commencer, dans le sentiment de la responsabilité qui pèse sur la parole sainte à cette heure. Et je veux m'appuyer, par cette pensée et par ce cœur, à la chaire éternelle, d'autant plus inébranlable qu'elle est plus

secouée, d'autant plus près de son triomphe qu'elle semble plus près de sa ruine.

Monseigneur,

Il me vient une parole simple et grande, que vous me disiez un jour : “ *L'Épiscopat, c'est une chaîne qui enveloppe le globe.* ” Eh bien, dans votre personne aimée et vénérée, c'est l'Épiscopat catholique que je salue tout entier en ce moment ; c'est son chef, l'Évêque des Evêques et le Père des Pères. Et voilà pourquoi, tout à l'heure, en m'inclinant sous cette bénédiction qui n'est point une vaine cérémonie—il n'y en a point de telles dans l'Eglise de Dieu ;—en m'inclinant sous cette bénédiction de lumière, de sagesse et de force, j'étais ému d'un double respect et d'une double tendresse, parce que c'est la vôtre, monseigneur, et parce que c'est la sienne en même temps.

IÈRE PARTIE.

LES LIENS SOCIAUX.

J'aborde donc, messieurs, le côté religieux des questions sociales. Mais, avant de traiter de telle ou telle société, je dois dire ce qu'est la *société en général*.—La société, ce n'est pas la famille, ce n'est pas la nation, ce n'est pas l'Eglise ; c'est la société ! Je me trouve en face d'une grande idée, l'une des idées qui a le plus de charme et de force en ce siècle ; et je dois l'ajouter, puisque ce siècle est le mien, l'une des idées qui ont le plus passionné ma jeunesse, et qui passionneront mon âge mûr : c'est l'idée de l'*humanité*, la société de tous les hommes avec tous les hommes, de tous les peuples avec tous les peuples, du genre humain avec lui-même. Je salue la société universelle, je salue l'humanité en votre nom à tous et au mien.

Le R. P. Hyacinthe, examinant cette société naturelle et universelle du genre humain, à laquelle tout homme appartient par les lois mêmes de son existence et indépendamment du choix ou du refus de sa volonté, se pose d'abord cette question : “ Qu'est-ce qui rattache ainsi l'homme à ses semblables ? ” Voici le résumé rapide de sa réponse :

Un triple lien, un lien physique, un lien intellectuel, un lien moral ; le *sang* la *raison*, la *vertu*.

1°. Les diverses personnalités humaines sont unies en une société naturelle et universelle par le lien d'une origine commune : le sang.

La personnalité humaine a son siège dans l'âme, mais sa base dans le corps ; et aux yeux de la science comme aux yeux de Moïse, la vie est dans le sang : *Anima in sanguine*.

Si on en croyait l'école matérialiste, le sang, dans l'homme, serait l'objet d'une transmission purement physique comme dans l'animal, à l'image agrandie duquel on voudrait nous faire, parce que l'on ne nous

permet plus d'être l'image de Dieu. — Mais non, le sang est une chose morale dans l'homme, et quand de deux cœurs unis par l'amour il a passé dans nos veines, il a créé des liens sociaux.

Il a créé la *famille*, sainte chose que ne connaissent pas les races inférieures ;

Il a créé la *patrie*, la nation, dans la constitution normale de laquelle il joue un si grand rôle.

Et au-dessus de la famille et de la patrie, les enserrant l'une et l'autre, comme le genre contient les espèces, le sang a créé l'*humanité* ; car, en dépit de cette science qui s'appelle positive et humanitaire, et qui n'est ni l'une ni l'autre, c'est par la communauté du sang que l'humanité est une seule race : *Fecit ex uno omne genus humanum inhabitare super universam faciem terre.* (Act. XVII, 26.)

2°. Les diverses personnalités humaines sont unies en une société naturelle et universelle par le lien d'une commune raison.

S'il y a entre tous les hommes un lien physique, il y a aussi un lien métaphysique : si un même sang d'Adam bouillonne dans les veines de notre corps, un même jet de lumière, une même raison illumine notre âme. — Sans doute la raison est individuelle dans la possession que nous en avons ; elle est individuelle dans l'usage bon ou mauvais que nous en faisons ; mais elle est impersonnelle dans l'objet qu'elle nous découvre : *la vérité*, et dans les *lois* qu'elle nous impose. Or, cette raison impersonnelle, reflet, dans chaque intelligence, du verbe de Dieu, est invariable. « Vérité en-deça des Pyrénées, erreur au-delà, disait Pascal. Sans doute il y a des formes de la vérité invariable qui changent d'un côté de la montagne à l'autre ; il y a des vêtements de la vérité qui vieillissent, qui se déposent, et qu'il faut renouveler avec les siècles et les âges. Mais son corps demeure toujours le même, aussi jeune, aussi pur, aussi beau. Invariable, la raison qui m'éclaire est universelle, votre axiome est mon axiome, ma loi votre loi. Je sais, avant toute expérience, que l'homme, quelque part que le je rencontre, aura les mêmes premiers principes que moi, parce qu'il est éclairé par la même lumière : *Verbum erat lux vera quæ illuminat omnem hominem.* »

Donc, il y a de par la raison, comme de par le sang, une société naturelle et universelle, que nous appelons l'humanité.

3°. Les diverses personnalités humaines sont unies naturellement et universellement par le lien d'une même vertu.

On a beaucoup reproché aux christianisme de pratiquer une vertu personnelle et de méconnaître la vertu sociale, de chercher un salut tout individuel, et de ne se préoccuper pas du salut humanitaire.

— Il est vrai, nous sommes les hommes de l'idée personnelle, de la vertu individuelle, du salut individuel. Nous disons que l'homme est

responsable avant tout du bien et du mal devant sa propre conscience. Nous disons qu'il doit faire le bien, éviter le mal, indépendamment de l'utilité qui en revient à la grande humanité : " Cherchez le royaume de Dieu, du Dieu personnel, cherchez sa justice avant tout ; et puis l'utilité de la patrie, l'utilité du genre humain, vous seront données par surcroît, oui, par surcroît, mais par un surcroît qui ne vient pas d'ailleurs et qui jaillit nécessairement de l'idée personnelle elle-même.

Que faut-il en effet pour que je pratique la vertu individuelle, pour que j'accomplisse mon salut individuel ? Il faut que j'observe deux grands préceptes : celui de la justice et celui de la charité. Or ces deux lois, qui maintiennent la distinction des personnes, créent en même temps entre elles un lieu plus intime et plus sacré que ceux de la raison et du sang. Qu'est-ce, en effet, que la *justice*, sinon le respect et l'accomplissement mutuel, par les hommes, de leurs devoirs et de leurs droits ? Qu'est-ce que la *charité*, si ce n'est le don au-delà de ce qui est dû et la cession, en-deça du droit, le don, non pas seulement extérieur, mais intérieur, le don de la personne elle-même, le don de chacun à tous : *Charitas generis humani* ?

Donc les hommes sont rattachés aux hommes par un triple et indissoluble lien : le sang, la raison, la vertu. Donc l'état social n'est pas un état de dégénérescence comme l'avait rêvé Rousseau... et ainsi, au-dessus de la société domestique, au-dessus de la société civile, au-dessus de la société religieuse, il y a une société universelle : le genre humain.

Je m'arrête un instant sur ces sommets, s'est écrié alors le R. P. Hyacinthe, j'y suis bien ! Sommets sublimes, sommets radieux ! l'antiquité païenne vous avait soupçonnés dans ses lueurs d'aurore : mais c'est le christianisme qui vous a découverts ; et si la philosophie du siècle est montée à sa suite, c'est en vain qu'elle essaye de l'en bannir et de l'en renverser : elle ne peut y demeurer elle-même qu'à ses pieds et comme son disciple.

Un regard encore, messieurs, sur ces sommets avant de les quitter. Ils sont chrétiens, ces sommets de l'idée humanitaire ; chrétiens dans la lumière originelle qui les éclaire : *Eccit ex uno omne genus*. Il a fait par un seul homme se peupler l'orbe des terres ; chrétiens dans la lumière finale qu'ils contemplent, et qui n'est autre que Dieu lui-même. " Mon père," disait le vrai Rédempteur du genre humain, et par conséquent son seul organisateur efficace, le Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ; " mon Père, faites qu'ils soient un, comme nous sommes un." Voilà nos titres à la possession de ces cimes : Adam à l'origine, avec la source de son sang ; Dieu au terme, avec la splendeur de sa gloire, et l'humanité au milieu ! " Vous êtes tous frères, a dit le Christ, et vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux."

Ah ! d'un bond laissez-moi m'élever vers des hauteurs plus sublimes encore ! Est-ce que là-haut, dans ces régions où une partie des hommes de ce siècle ne sait plus regarder ; est-ce que là-haut il n'y a pas une nature raisonnable, une nature très-une, très-indivisible, et pourtant multiple dans ses personnalités : société de Dieu avec Dieu, du Père avec le Fils, et du Père et du Fils avec le Saint-Esprit ? O sainte république de l'éternité ! cité mystérieuse où les trois personnes demeurent dans une égale majesté, dans une parfaite distinction et dans une étroite unité. O Dieu ! vous êtes le modèle de l'homme, et c'est pourquoi vous nous avez faits tout à la fois un dans notre nature et multiples dans nos personnes, profondément distincts et profondément unis ; naturellement libres, naturellement égaux, et ne recevant de commandement que celui qui vient originairement de vous, et ne révéraient dans ces majestés d'emprunt qui sont ici-bas dans la famille, dans l'Etat et dans l'Eglise, que l'unique et suprême majesté qui est en vous !

II^E PARTIE.

LES FORMES SOCIALES.

Le R. P. Hyacinthe ayant envisagé la société humaine dans ce qu'elle a de plus général, dans les liens qui unissent les hommes en une solidarité naturelle et universelle, étudie maintenant les formes principales que revêt cette société, et qui sont au nombre de trois : la *famille* ou la société domestique ; la *nation* ou la société civile ; l'*Eglise* ou la société religieuse.

1^o. La *famille* d'abord.

C'est la première société selon le temps, et j'oserais presque dire — cela est vrai en un sens — selon l'importance. La société domestique, la société naturelle de l'homme avec l'homme, est à la racine des deux autres sociétés, qui n'existeraient pas sans elle, et auxquelles, pendant longtemps du moins, elle a pu suppléer.

L'homme, en entrant dans le monde, y rencontre deux lois très-mystérieuses, très-redoutables : la loi des sexes et la loi de la mort ; l'une qui le divise dans sa propre nature, l'autre qui le limite dans sa courte durée. Eh bien, il triomphera de cette double attaque dans le drame auguste et sacré de la famille.

Epoux, l'homme retrouve dans sa compagne ce complément de lui-même, cette meilleure partie de sa pensée et de son amour qui lui manquait. " Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; mais ils seront deux dans un même amour." (*Genèse*.) Père, il se survit dans un fruit de ses entrailles et de son cœur, dans un héritier de son sang et de ses traditions, et il possède par ses fils une première immortalité sur la terre. La vie humaine est constituée dans la société domestique.

Aussi, pendant des siècles, l'homme n'a pas connu d'autre société que celle-là. Le père était à la fois roi et prêtre: la société civile et la société religieuse étaient absorbées dans la société domestique. J'ouvre ce beau livre humanitaire qui s'appelle la Bible: il débute par l'histoire de la famille, des berceaux de l'Éden aux tentes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; et de toutes les pages des annales humaines, celle-là est sans contredit la plus majestueuse et la plus douce.

Aujourd'hui encore, si j'écoute les récits charmants des voyageurs, j'entends dire que c'est toujours la famille qui règne sur les hauts plateaux de l'Asie, dans ces vastes steppes qu'on a appelées à bon droit le réservoir du genre humain. Lorsque les nations civilisées ont trouvé dans les excès mêmes de la civilisation une décadence et une barbarie sans remède, Dieu fait entendre du côté du désert ce coup de sifflet dont parle le prophète; et de ces solitudes profondes on voit accourir sur leurs fières cauales des peuples jeunes, vigoureux et superbes, qui s'enivrent du lait de ces sauvages animaux et emportent sur leurs croupes fumantes leurs familles fidèles, leurs foyers errants. Qu'ils s'appellent les Huns, les Tartares ou les Mongols, peu importe: ils viennent s'éclairer au soleil immortel du christianisme qui les attend, et créer des civilisations nouvelles sur les débris des civilisations déchues. Eh bien, ces peuples, les voyageurs qui les ont visités l'attestent ils n'ont point d'organisation civile; ils n'ont qu'une religion grossière; mais ils ont la famille, et la famille conserve là-haut, dans ces régions providentielles, des races pleines de jeunesse et d'avenir.

20. La nation ensuite.

La seconde société, qui n'est plus naturelle, mais artificielle, parce qu'elle est la création de l'homme, c'est la société civile ou la nation.

Quand les familles se sont multipliées, il y a des intérêts et des intérêts qui s'opposent; des droits et des droits qui se heurtent. Comme les pasteurs d'Abraham et de Loth, quand ils s'étaient pris de querelle, il faut se séparer alors sur la face de la terre, ou bien il faut trouver un arbitrage commun et permanent. Quelle que soit l'origine historique des sociétés civiles — origine qui a dû varier considérablement suivant les circonstances des lieux et des temps, — voici leur notion philosophique et l'idée qui les constitue et les caractérise: c'est une entente de tous les pères de famille, représentant les sociétés domestiques auxquelles ils président, pour établir un gouvernement commun, sous une forme quelconque, gouvernement qui est leur création sans doute, mais qui devient sacré parce que Dieu est le père de tout ordre et de tout pouvoir. Ce gouvernement a pour objet non de supprimer ou de créer des droits pour les individus et les familles, mais de régler le mode d'exercice de tous les droits; d'étendre sur eux la protection de

la justice, et s'il le faut, celle du glaive, soit au dedans, soit au dehors.

3o. L'Eglise enfin.

Quand le genre humain eut atteint ce point culminant de la durée des siècles, que saint Paul a nommé la *plénitude des temps*, la société religieuse fut organisée sous sa forme parfaite.

Domestique chez les patriarches, *nationale* chez les Juifs, l'Eglise fut étendue au genre humain tout entier par Jésus-Christ et devint *catholique*. En droit, toutes les nations appartiennent à cette Eglise : et nous pouvons l'espérer, après bien des luttes, après bien des siècles peut-être, *le fait* répondra pleinement au *droit*. " Il n'y a plus de Juif et de gentil, dit saint Paul, plus de Grec et de Barbare, plus de maître et d'esclave, mais vous êtes tous un dans le Christ Jésus."

Telles sont les trois formes principales de la société humaine.

III^E PARTIE.

IMPORTANCE RELATIVE DE LA SOCIÉTÉ DOMESTIQUE.

Dans cette troisième partie, qui est comme la conclusion de toute la Conférence, le R. P. Hyacinthe a envisagé l'importance de la société domestique par rapport à la société civile et à la société religieuse. Il a insisté tout particulièrement sur l'actualité de cette question :

1o. Dans ce qui touche à la société *civile et politique*, quelle est donc la grande question de nos jours ? J'hésite à prononcer une seconde fois dans cette chaire un mot sujet à tant de périls et à tant d'abus ; mais enfin je veux être sincère avec le langage comme avec les idées, et je dois répondre : c'est la démocratie. La grande question contemporaine, qui émeut tous les esprits élevés et tous les cœurs généreux, c'est la démocratie, c'est-à-dire, dans le sens honnête, libéral et légitime du mot, l'extension des libertés civiles et politiques, l'accession plus ample de tous les citoyens au maniement des affaires publiques, et autant que cela est possible sur cette pauvre terre et sur cette triste planète, le gouvernement du pays par le pays lui-même. Voilà le sens respectable du mot démocratie. Eh bien, je me demande pourquoi la démocratie demeure si souvent un rêve et se refuse à passer dans la réalité. Pourquoi ? C'est qu'on ne pense pas à la fonder sur la famille.

Il y a deux écueils formidables, à droite et à gauche, pour la constitution de la liberté dans l'ordre et de l'ordre dans la liberté. Ces deux écueils sont l'individualisme et la centralisation.

L'individualisme, une bonne chose ! une sainte chose ! C'est l'origine de la personnalité, ce qui me fait libre, ce qui me fait digne et grand, si je sais être un homme ! La centralisation, une bonne chose aussi ! une chose nécessaire toujours, parce qu'elle est créatrice et

conservatrice des nations ; mais nécessaire surtout dans nos grandes unités modernes, qui ont besoin, pour ne pas se dissoudre, d'un puissant pouvoir central. Mais l'individualisme a un excès qui s'appelle l'anarchie, et la centralisation a un excès qui s'appelle le despotisme. Et toutes les fois que la constitution de la liberté ne s'appuiera pas sur la famille, elle ira heurter contre l'anarchie, et, se rejetant de Charybde en Scylla, se brisera ensuite contre le despotisme. Oui, vous aurez l'individualisme, un beau spectacle en effet ! une nation broyée, plus de cohésion, plus de hiérarchie, plus de famille ; mais des individus, sans lien, une fine poussière du désert social, impuissante désormais à rien édifier ; puissante seulement à tourbillonner dans un vent de tempête, puis à se rapprocher, à s'épaissir et à se coaguler dans le sang ou dans la boue. Voilà l'anarchie !

Et quand la société, effrayée de son œuvre, se rejettera en arrière, elle rencontrera la centralisation absolue, qu'elle repose dans les mains d'un seul ou de plusieurs, qu'elle soit république ou monarchie, peu importe après tout, — ce n'est plus là qu'une question de forme et de mot, — et l'on n'aboutit pas moins, si l'on va jusqu'au bout, à une absorption de toutes les forces vives d'une nation dans un centre anormal, et à l'établissement au soleil des temps modernes du plus redoutable despotisme que notre race ait connu ! Voilà les deux écueils !

Eh bien, donnez-moi des familles qui méritent ce nom, de vrais états domestiques, un père et une mère, le roi et son ministre, s'asseyant ensemble au milieu du cercle des enfants, leur parlant des aïeux, de l'honneur, du devoir, et en étant écoutés ; commandant dans le respect et plus encore dans l'amour, et étant obéis ; donnez-moi un père, roi chez lui, et d'autant plus libre au dehors qu'il est plus puissant au dedans ! donnez-moi des foyers, et vous aurez des forums ! Les pères puissants et obéis chez eux, voilà les vrais citoyens libres, et c'est avec cette forte race qu'on fait les sociétés durables.

20. Dans la société *religieuse*, quelle est la question actuelle, qui nous trouble et nous divise ? C'est la répression *pratique* des deux plus redoutables fléaux de ce temps : le scepticisme et l'immoralité. Comment ferons-nous en France et dans la plus grande partie de l'Europe ; comment ferons-nous au dix-neuvième siècle, — je ne dis pas pour réfuter et confondre théoriquement, — mais pour réprimer *pratiquement* et efficacement ces deux ennemis de l'homme et de Dieu : le scepticisme et l'immoralité ?

Parmi nous catholiques, il existe deux écoles. L'une, très-généreuse, qui s'avance et qui dit : « Pas de compression ! liberté absolue ! L'Église est puissante, parce qu'elle est la vérité et l'amour. Qu'elle parle et

qu'elle agisse, qu'elle enseigne et qu'elle souffre, qu'elle répande l'onction de sa prière du côté du ciel et l'onction de ses sacrements du côté de la terre, et elle triomphera sans le secours d'aucun bras séculier." Cette école, je viens de le dire, est très-généreuse; mais quand elle pousse les choses à ces extrémités, elle devient chimérique.

L'autre école, dont le langage et l'attitude, j'ai la douleur de le dire, rebutent trop souvent ceux qui sentent comme moi, mais qui s'appuient pourtant sur de grandes vérités;—l'autre école nous dit: "La vérité, la charité, très-bien! mais vous êtes dans un monde déchu. L'homme est mauvais par la tradition du péché d'origine; il y a dans les facultés de l'homme individuel, et jusque dans les puissances de l'homme social, greffé sur l'homme individuel, il y a une rébellion permanente contre le règne de la vérité, de la justice et de la charité. A côté de la force de persuasion il faut donc une force de coercition, il faut le glaive; et comme la main de l'Eglise ne peut porter le glaive, il lui faut l'appui du bras séculier."

Voilà les deux écoles, les voilà dans la sincérité de leur langage et dans le fond intime de leurs pensées. Toutes les deux ont une part de vérité et une part d'erreur.

Ici, le R. P. Hyacinthe constate, avec la seconde, les suites persistantes du péché originel dans l'homme et dans l'humanité, et il conclut à la nécessité d'une forte discipline, d'une puissance éducatrice et coercitive qui lutte efficacement contre ces rébellions de l'instinct du mal.

Puis il remarque, avec la première, que par un concours de faits et de lois multiples, supérieurs désormais à la puissance de l'homme et acquis, ce semble, au plan providentiel,—la conscience moderne, dans la sphère religieuse, s'est émancipée de la tutelle des pouvoirs civils. Dans les pays et dans les temps où un pareil état a prévalu dans les consciences et dans la société, quel sera donc le bras séculier de l'Eglise? quelle puissance exercera la coercition que l'Etat ne veut plus et ne peut plus exercer? Ce sera la puissance paternelle.

"A chaque foyer domestique, fortement, chrétiennement organisé, le père de famille est en quelque sorte le bras séculier du christianisme: il exerce le pouvoir éducateur et répressif. Car il se croit, non pas seulement comme le libre penseur, le droit de conseiller son enfant, mais le devoir de lui commander la morale; et puisque la morale est inséparable de la religion, le devoir de lui commander la religion. C'est lui, le père de famille, qui, ayant eu la puissance de léguer tout son sang à son fils, et avec son sang les traditions de sa race, a la puissance de lui léguer toute son âme et d'en faire un croyant comme lui. Voilà l'homme qui doit écarter les livres sceptiques ou immoraux; voilà l'homme qui doit éloigner du foyer domestique les conversations qui corrompent;

voilà l'homme qui doit façonner par la parole, mais aussi, quand il est nécessaire par le châtement, ce jeune barbare, ce jeune sauvage que lui a légué le péché originel, et qui ne deviendra un civilisé et un chrétien que quand ce laborieux baptême aura passé sur lui !

Tout le monde, à cette heure, interroge avec anxiété l'avenir. La vieille Europe achève de s'en aller en lambeaux. Qui est-ce qui constituera l'Europe nouvelle ? Je dis : C'est la famille.

Sans doute, dans un pays comme celui-ci, soldat depuis Clovis, et qui ne cessera pas de l'être, à l'heure où nous parlons, je ne méconnaissais pas l'importance des armées. Et, bien que la force principale des armées—on l'oublie trop—soit une force morale et spirituelle : le patriotisme du soldat, la bravoure, la discipline, le dévouement, tout ce qui fait les héros ; je suis loin de nier la puissance des inventions modernes appliquées aux combats. Cependant je dis : L'avenir définitif du monde n'est pas aux armées. Les victoires durables, acceptées et fécondes, ne sont pas au fusil à aiguille et au canon rayé ! L'avenir de l'Europe et du monde appartient aux peuples qui sauront être les plus moraux, aux peuples qui auront le moins de sophistes et de courtisanes, et le plus de familles nombreuses, laborieuses, chrétiennes !

—Semaine Religieuse.

LA CÉLÈBRE CONTESTATION ENTRE ST. ETIENNE ET ST. CYPRIEN.

La célèbre Contestation entre saint Etienne et saint Cyprien, au sujet du baptême conféré par les hérétiques, est une de celles qui ont mis le plus de théologiens à l'épreuve, pour en affaiblir la portée, parce qu'elle est devenue le thème favori des ennemis de la suprême autorité pontificale. Mais, toutes les raisons qu'ils donnent, à la seule fin de résoudre les difficultés qui se trouvent dans les œuvres de saint Cyprien, ne paraissent être que de vains efforts de génie aux yeux d'un petit nombre d'écrivains catholiques, qui considèrent ces documents comme apocryphes, et le grand conflit religieux dont ils sont l'unique base, comme la plus noire calomnie inventée par les donatistes. Mgr Vincent Tizzani, de l'ordre des chanoines de Latran et archevêque de Nisibe, avait déjà en 1838, exposé publiquement ses doutes et ses scrupules religieux sur cette grave matière ; aujourd'hui ce sont des affirmations et des preuves positives qu'il produit.

“ Je serais encore dans l'incertitude sur la question cyprienne, dit l'éminent prélat, si certains faits, survenus, durant ces dix dernières années, ne m'eussent déterminé à la mieux étudier... Un autre stimulant vint s'ajouter encore : ce fut la découverte que fit la commission d'archéologie sacrée (fin mars 1852), de la crypte de saint Corneille, où l'on put admirer, comme un témoignage de la vénération que Rome et les pontifes romains avaient eue pour saint Cyprien, des peintures représentant non-seulement le grand pontife, mais aussi le grand évêque de Carthage. Je m'appliquai donc de nouveau à débrouiller l'histoire sacrée et profane, ainsi que tous les documents de l'époque de saint Cyprien jusqu'à saint Augustin ; et, me plaçant avec soin en dehors de toute opinion préconçue, je finis par me convaincre de l'imposture des donatistes ou autres hérétiques, inventeurs d'un fait complètement faux au détriment de la gloire de saint Cyprien.”

L'ouvrage de Mgr Vincent Tizzani a donc pour but de rayer de l'histoire un fait qui n'a jamais eu lieu.

D'après les documents, regardés jusqu'à ce jour comme authentiques, il faudrait croire pourtant que rien ne fut ni plus réel ni plus scandaleux que cette prétendue contestation entre saint Etienne et saint Cyprien. A cette époque, les églises d'Orient s'étaient prononcées contre la validité du baptême conféré par les hérétiques, tandis que les églises d'Occident, et principalement celle de Rome, mère et maîtresse de toutes les églises en acceptaient la validité, pourvu qu'il eut été administré au nom des trois personnes divines. Ces deux opinions contradictoires auraient été violemment soutenues par le Pape et par l'évêque de Carthage. Selon saint Cyprien, on ne devait pas chercher à savoir si un hérétique avait été baptisé ou s'il ne l'avait pas été, mais seulement le baptiser ; car, pour tout orthodoxe, il ne l'avait pas été ; selon saint Etienne, chef de l'Eglise universelle et, à ce titre, *Pierre par la puissance, Christ par l'onction, pasteur des pasteurs*, on ne devait pas chercher à savoir, dans le baptême, ni celui qui donne, ni celui qui reçoit, mais uniquement ce qui est donné ; car l'efficacité du sacrement est indépendante de toute chose.

L'évêque de Carthage, loin de se maintenir dans les bornes d'une sage modération, aurait eu le tort de s'élever contre l'autorité du Pape et de ne pas même respecter les convenances, en lui reprochant d'admettre dans la communion catholique *toutes sortes d'hérétiques*. Et quoique cette opposition de saint Cyprien eût été *l'étincelle qui alluma un grand incendie*, l'évêque de Rome, loin de descendre à la dispute, releva seulement son caractère de Souverain-Pontife, en répondant qu'il n'admettait, selon la tradition des apôtres, que ceux qui avaient été faits chrétiens au nom de la Très Sainte Trinité.

Néanmoins, *les esprits s'échauffèrent à tel point*, dit-on, que saint

Cyprien jugea opportun de réunir un nombreux concile, qui confirma la doctrine des rebaptisants, et dont l'évêque de Carthage, comme primat, comme représentant la plus haute autorité de l'Afrique, fut chargé d'exposer les décisions dans une lettre synodale adressée au pape saint Etienne. Suivant Fleury, le Souverain-Pontife ne voulut ni recevoir cette lettre, ni même voir les deux prélats qui en étaient porteurs. De sorte qu'on devrait reconnaître dans saint Cyprien une grande douceur d'âme ; et dans saint Etienne, une fierté et une dureté blâmables.

Bornons-nous à suivre l'ordre des faits, tel qu'on nous le présente ; Mgr Vincent Tizzani saura bien les rectifier.

La réponse de saint Etienne à saint Cyprien n'est connue que par un fragment inséré dans Eusèbe. *S'appuyant sur la chaire de saint Pierre, fondement de l'Eglise*, le Pape ordonna qu'on ne changeât rien à la tradition ni à la doctrine apostolique, exigea qu'on s'y soumit fidèlement, rejeta conséquemment la décision du concile de Carthage, déclara qu'il ne communiquerait plus désormais avec Cyprien ni avec les autres prélats qui partageaient ses opinions, à moins qu'ils ne se rétractassent d'une manière positive, et menaça d'excommunication quiconque renouvelerait le baptême.

Quoique saint Cyprien eût déclaré hautement, dans l'immortel ouvrage qui devait livrer son nom à l'admiration de tous les siècles, *De Unitate Ecclesiae, que le Pape siège dans l'Eglise à la place de Jésus-Christ*. il aurait résisté néanmoins à saint Etienne, provoqué la défection de tous les évêques d'Afrique, de Numidie et de la Mauritanie, réunis dans un nouveau concile, et opposé finalement son propre siège au Siège des sièges. "Aucun de nous, se serait-il écrié en faisant l'ouverture de cette assemblée, *ne s'établit évêque des évêques* et ne réduit ses collègues à *lui obéir par une terreur tyrannique*, puisque tout évêque à une pleine liberté de sa volonté et une entière puissance. Et comme *il ne peut-être jugé par un autre, il ne le peut aussi juger*. Attendons tous le jugement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui seul a la puissance de nous préposer au gouvernement de son Eglise et de juger de notre conduite."

Sous l'influence de ces paroles, si étranges dans la bouche de saint Cyprien, qui s'était montré en toute circonstance l'intrépide défenseur de la primauté des Pontifes romains, quatre-vingt-sept évêques, parmi lesquels on distinguait quinze confesseurs, dont quelques-uns obtinrent plus tard la gloire du martyre, auraient admis unanimement l'opinion du premier synode et rejeté le décret du Souverain Pontife. Après le concile, saint Cyprien dut envoyer à Rome deux évêques pour en informer le Pape, qui ne voulut pas les recevoir et *porta la colère jusqu'à défendre de leur donner l'hospitalité*. Cependant on veut bien reconnaître que saint Etienne se conduisit avec une prudence égale à son énergie, parce que le conflit, au

lieu de se terminer par un schisme, finit par la soumission de presque tous les évêques dissidents, qui revinrent d'eux-mêmes à l'unité de la tradition apostolique et romaine.

En présence de ces faits, trop longtemps regardés comme authentiques, les écrivains catholiques ont pris pour base de leurs opinions le doute significatif de saint Augustin. S'il est vrai disent-ils, que saint Cyprien, soutenant de bonne foi une cause mauvaise, ait attendu pour se convaincre le jugement de l'Eglise assemblée en concile œcuménique, on peut affirmer que saint Etienne, Souverain Pontife, connaissait ce jugement par avance, et qu'il le sentait absolument tel qu'il devait être formulé par le concile de Nicée, parce qu'il portait en lui-même les exemples et les traditions apostoliques. Au reste, ce qui importe le plus dans cette grave controverse, observe saint Augustin, c'est que la conduite du Pape et de l'évêque de Carthage ne servit, en définitive, qu'à faire éclater deux vertus supérieures : la concorde et la charité. Saint Etienne, inébranlable dans sa cause qui était celle de la vérité, blâma hautement et rejeta les maximes qu'on lui opposait par des arguments spécieux, tirés du principe même de l'unité de l'Eglise ; mais il ne s'arma point pour frapper un des plus vigoureux champions de la communauté chrétienne.

Saint Cyprien, en se séparant du Chef suprême de la catholicité, eût imprimé à tout le corps une secousse violente ; aussi ne cessa-t-il de se montrer fidèlement uni. Mécontent de lui-même, il souffrit en paix les reproches ; il prêcha la douceur, la docilité, l'intégrité, et, s'il ne renonça pas aux doctrines qu'il avait embrassées avec trop d'exaltation, en cette circonstance particulière, il se conduisit pourtant avec tant de modestie, qu'on put croire généralement qu'il les avait répudiées, à l'instar de tous les autres évêques d'Orient.

Mais, nous l'avons déjà dit, toutes ces raisons employées pour résoudre les difficultés trouvées dans les œuvres de saint Cyprien par l'école gallicane et par les hérétiques *ne sont*, aux yeux de Mgr Vincent Tizzani, *que de vains efforts de génie*. "Le fait cyprienique, s'écrie-t-il, est un de ces faits qu'il faut accepter ou rejeter tels qu'ils sont. Point de milieu. Le fait accepté, les défenses aussi bien que les interprétations proposées par les théologiens deviennent non concluantes et inutiles : saint Cyprien aurait combattu la primauté des Pontifes romains. Le fait rejeté, saint Cyprien se montre tel qu'il est, le vrai, le généreux, l'intrépide défenseur de la primauté des Pontifes romains... En lisant cet écrit, sans esprit de parti, le lecteur judicieux décidera si la question cyprienique mérite, oui ou non, d'être rayée de l'histoire ecclésiastique."

Voici maintenant sur quels principes Mgr Vincent Tizzani se fonde pour démontrer la fausseté d'une tradition acquise dans l'histoire et qui ne saurait en être retranchée d'un trait de plume :

1o. L'autorité d'un texte dépend, dit-il, ou du sens qu'il renferme, ou de la réputation de l'auteur, ou de l'une ou de l'autre à la fois ;

2o. Un fait grave privé de témoignages contemporains et rapporté par des écrivains *sous-contemporains*, est au moins suspect, et ces écrivains n'excluent pas toute espèce de doute par leur caractère ;

3o. Le silence des contemporains sur un fait éclatant conduit à la négation de ce fait ;

4o. On ne peut pas considérer les monuments qui font partie d'un fait comme des témoignages de ce fait ;

5o. Lorsqu'un fait éclatant manque d'un témoignage contemporain, les témoignages des *sous-contemporains*, surtout ceux du troisième degré, ne prouvent nullement ce fait, s'ils n'en font qu'une simple mention ;

6o. Lorsqu'un écrivain se tait sur un fait éclatant et qu'on dit être arrivé de son temps, fait qu'il ne pouvait pas ignorer et qu'il aurait dû citer en preuve ou du moins dans l'intérêt du sujet qu'il traite, son silence dans ce cas, a la force d'un argument positif pour nier ce fait ;

7o. Lorsqu'un fait est en opposition avec la vertu bien prouvée d'un homme, vertu couronnée même par une mort glorieuse, il doit être nié, à moins qu'il ne soit démontré jus-qu'à la dernière évidence.

8o. Un écrit ne peut pas être déclaré authentique par cela seul qu'il est conforme au style de l'auteur ;

9o. Lorsqu'enfin, dans une matière quelconque, un écrivain a suffisamment fait connaître sa doctrine, il faut considérer comme supposée toute doctrine contraire qui lui serait attribuée, à moins que cela ne soit prouvé avec une évidence qui ne laisse aucun doute.

Eh bien ! la controverse de saint Cyprien, si grave par elle-même, ne s'appuie sur aucun témoignage contemporain, puisque saint Denis d'Alexandrie, Pons, biographe et compagnon de saint Cyprien, Donat, Optat de Milève, ni l'Anonyme ne disent rien à cet égard. Leur silence étant un fait incontestable, tous les documents relatifs à cette célèbre contestation doivent être considérés comme apocryphes. Mgr Vincent Tizzani l'a invinciblement démontré.

“ Ou le silence des contemporains, dit-il, joint au besoin de leurs écrits, a quelque force pour nous faire nier le fait, ou il n'en a pas. S'il en a, la controverse cypranique doit être niée ; si, au contraire, on n'accorde aucune force à leur silence joint au besoin de leurs écrits, l'histoire n'a plus de fondement, et nous sommes forcés de devenir sceptiques ou d'admettre comme vraies toutes les fables des romanciers, toutes les inventions des imposteurs et tous les faux bruits qui courent parmi le peuple.”

Mais, il ne suffisait pas à Mgr Vincent Tizzani de chasser le mensonge du domaine de l'histoire ; il devait en même temps y rétablir la vérité.

Son dernier chapitre est consacré au grand conflit qui eut lieu, non pas entre saint Etienne et saint Cyprien, mais entre le Pape et les évêques orientaux. Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, agissant comme représentant de ces derniers, s'opposa vivement aux résolutions de saint Etienne, lorsqu'il voulut ramener l'unité dans l'Eglise. Et le Souverain-Pontife, appuyé sur la chaire de saint Pierre, aurait excommunié les évêques coupables de rébellion envers la Papauté, si Denis, d'Alexandrie, ne lui eût offert sa sainte médiation pour calmer les esprits surexcités par la dispute.

“ Plus tard, dit Mgr Vincent Tizzani, ces événements orientaux s'étant répandus dans l'Afrique, les donatistes en abusèrent d'une manière scandaleuse. Confondant la question orientale avec la paisible habitude de l'Afrique, ils travestirent l'histoire et firent entrer saint Cyprien dans la controverse afin de se servir au besoin de son autorité. Ils imitèrent le style du saint docteur, et, mêlant dans le développement de la scandaleuse contestation, astucieusement inventée, des expressions impudemment contradictoires de paix et d'unité catholique, ils répandirent des lettres sous son nom, et n'eurent pas honte même de fabriquer et de publier les actes d'un grand concile carthaginois. Les circonstances du temps favorisèrent cette fraude.

“ A ces circonstances se joignirent la perte des archives d'Afrique brûlées par les donatistes eux-mêmes, ainsi que l'astuce de ces hérétiques et leur inclination naturelle à corrompre les documents et à en fabriquer de nouveaux pour se gagner l'opinion publique. Il ne faut donc pas s'étonner que de prétendus écrits de saint Cyprien soient parvenus, loin de l'Afrique, entre les mains d'hommes même graves, qui les ont regardés, comme authentiques, et qu'ainsi se soit répandue cette prétendue contestation entre lui et le Pape Etienne ”

Il paraîtrait pourtant, d'après saint Basile, qu'on rebaptisait dans les églises d'Afrique, et que saint Cyprien partageait l'opinion admise par les évêques d'Orient, mais condamnée par le Saint-Siège. Toutefois, il ne s'ensuivit ni scandale, ni étonnement. L'autorité infallible du Pape, en matière de dogme, était trop solidement établie pour être méconnue. Saint Cyprien, qui l'avait proclamée avec tant d'éloquence, ne pouvait pas donner le signal de la révolte; il devait, au contraire, donner l'exemple de la soumission. Et saint Denis d'Alexandrie écrivit à saint Etienne une lettre qui sert de fondement à cette conjecture, parce qu'il lui annonçait que *tous les évêques* avaient adhéré aux décrets proclamés du haut de la chaire apostolique. C'est ainsi que le Souverain-Pontife et le grand évêque de Carthage, momentanément divisés sur la question du premier sacrement de l'Eglise, de celui en vertu duquel on devient chrétien, méritèrent d'être éternellement replacés l'un auprès de l'autre par le baptême de sang qu'ils reçurent durant la persécution de l'empereur Valérien.

Il appartenait donc au clergé romain de défendre, par l'organe d'un prélat consciencieusement inspiré, le plus intrépide apologiste de la Papauté. Au surplus il est incontestable que de fréquentes correspondances et des consultations réciproques ne cessèrent point d'avoir lieu entre saint Etienne et saint Cyprien, heureux de continuer avec ce Pape les relations établies avec ses deux prédécesseurs, dans le noble but de ramener les schismatiques à l'unité apostolique. Tout le monde religieux sait aussi que l'Eglise catholique célèbre le glorieux martyr de saint Cyprien en unissant sa mémoire à celle du Pape saint Corneille, et en insérant son nom, dans le Canon de la messe, immédiatement après celui de ce bienheureux pontife. Or, si l'évêque de Carthage s'était séparé violemment du Pape, on vénérerait à Rome, comme saint, l'ennemi de saint Etienne, ou mieux l'ennemi de la Papauté ! Bien plus, on aurait peint en riches couleurs dans les cryptes de saint Corneille, dans les catacombes Callixtines, après sa mort, le fauteur d'un immense désordre, l'instigateur de la défection de tous les évêques d'Afrique, celui même qui aurait ameuté toutes les haines orientales contre le Siège des sièges, contre le Pasteur des pasteurs, et qui aurait comparu devant Dieu, non pas avec la fermeté d'un héros, malgré son martyre, mais avec la faiblesse d'un homme tombé puisqu'il ne se serait point relevé de sa propre chute en s'inclinant devant le Vicaire de Jésus-Christ ! Voilà une de ces contradictions qu'il était impossible de résoudre, avant que la véritable critique ne l'eût réduite à néant.

Disons-le en terminant : Mgr Vincent Tizzani vient d'attacher son nom à une grande réhabilitation historique ; et M. J. Ranvier, son éloquent traducteur, y participera parini nous. C'est ainsi que l'histoire, quelque contrefaite, falsifiée et corrompue qu'elle soit, porte toujours en elle-même des germes de vérité qui rendent impossible la perpétuité de la fraude et du mensonge.

NÉCROLOGIE.

M. THOMINE DESMASURES.

M. Thomine Desmasures a succombé hier, 31 août 1866, dans sa 75^e année, à une longue et cruelle maladie.

Si le temps nous manque pour raconter aujourd'hui cette vie si digne et si bien remplie, nous pouvons dire au moins que nul n'aura laissé un

nom plus pur et plus universellement respecté, et que le pays tout entier lui gardera un long souvenir.

Il appartenait au barreau de la Cour de Caen depuis le 27 mars 1811, et pendant près d'un demi-siècle, il a eu le privilège d'être l'avocat désigné à l'avance dans tous les procès qui ont préoccupé la Normandie.

Jurisconsulte consommé, il se dévouait à l'étude des grandes affaires avec une patience et une ardeur d'investigation qui lui faisaient trouver les ressources les plus inespérées et lui permettaient d'organiser des systèmes qui surprisent plus d'une fois l'adversaire le mieux préparé.

Ses plaidoiries avaient l'autorité que la magistrature accorde toujours à la parole convaincue quand elle reste honnête et modérée.

Comme conseil et dans son cabinet, il rendait à ses clients des services qui, pour avoir moins d'éclat, n'en avaient pas moins d'importance. Il recevait les confidences de ces misères, de ces douleurs et de ces embarras qui troublent trop souvent le foyer domestique ; il se posait comme le médiateur de toutes les conciliations possibles ; il se préoccupait des intérêts moraux en même temps que des intérêts matériels, et son influence faisait accepter par tous les sacrifices qui pouvaient sauvegarder la paix et l'honneur de la famille.

Nul n'a mieux et plus constamment pratiqué que lui la vertu traditionnelle du barreau, le désintéressement ; il n'était pas désintéressé par caprice et à ses heures, mais il semblait qu'il s'appliquât dans toutes les affaires à se marchander à lui-même les honoraires qui lui étaient dus. Et que de fois ne lui est-il pas arrivé de donner à ses clients plus que son temps, son travail et son dévouement ?

Il était digne à tous égards d'enseigner le droit qu'il comprenait et pratiquait si bien ; il fut nommé à l'École de droit de Caen suppléant, lors de son premier concours, et, le 21 août 1824, professeur de Code civil, après un autre concours. Il aimait véritablement ses élèves et son enseignement, et cependant il donna sa démission en 1830. Il considéra comme une injustice la révolution qui venait de renverser la branche aînée des Bourbons ; elle avait toujours eu ses sympathies, et, en 1814, il avait suivi et essayé de défendre son drapeau.

Quand sa conscience lui commandait un sacrifice, si pénible qu'il fût, il n'hésitait jamais, et il refusa de prêter serment au gouvernement de Juillet. Les mêmes motifs déterminèrent son père à résigner la présidence du tribunal civil de Caen et la chaire de procédure qu'il occupait à l'École de droit, dont il était le doyen.

Certes, il était permis de ne pas approuver le parti qu'il prit, et nous avons toujours été persuadé qu'il s'était trompé sur la conduite à tenir. Mais il n'en faut pas moins reconnaître que ces sacrifices faits à la foi politique honorent toujours ceux qui ont le courage de les accomplir.

Depuis 1830, M. Thomine fut le chef avoué de l'opposition légitimiste à Caen. Sa haute raison et sa conscience s'appliquèrent à en modérer les ardeurs et à en prévenir les excès dont les partis politiques ont tant de mal à se défendre.

M. Thomine était donc légitimiste ; mais il avait trop d'intelligence pour ne pas être de son temps, et nul n'aima plus sincèrement que lui le progrès et la liberté.

Aussi, en 1848, il fut heureux de rentrer dans la vie publique ; en 1849, il était nommé par le département du Calvados représentant à l'Assemblée législative et adjoint au maire de Caen ; depuis 1830, il faisait partie du conseil municipal. Il fut aussi nommé membre du conseil général du Calvados.

M. Thomine avait pris la république au sérieux. Il était convaincu que le pays était mis en demeure de faire l'épreuve suprême de la forme républicaine, et il eût désiré que cette épreuve eût été complète pour être définitive.

En 1852, il sortit donc de la vie politique, et vint reprendre sa place au barreau, où, pendant huit années, il a encore supporté les fatigues de la plaidoirie. Vers 1860, il jugea convenable de se réduire au rôle d'avocat consultant, et c'est au commencement de cette année seulement que ses infirmités l'obligèrent à fermer son cabinet.

Il a été donné à M. Thomine de connaître toutes les joies et toutes les douleurs de la famille. Il avait épousé la sœur de M. le président Dupont-Longrais, et il avait eu cinq enfants. Il ne put en élever qu'un seul, son fils Alfred, dont il fit à peu près seul l'éducation, et qu'il perdit à l'âge de dix-neuf ans, le 3 septembre 1846, et alors qu'il remerciait le ciel de lui avoir accordé cette suprême consolation.

Il y a quelques jours à peine, il dictait à M. Bardout, qui ne l'a pas quitté et lui a donné tant de preuves d'une amitié dévouée, l'épithète qui sera gravée sur le tombeau de son fils :

*Parentum olim ultima spes,
Et nunc luctus indesinensque dolor.*

Le 23 février 1866, il perdit la bonne et fidèle compagne de sa vie. C'est à partir de ce moment qu'il se vit condamné aux plus cruelles infirmités.

La vie de M. Thomine n'a donc eu qu'un seul but : l'accomplissement de tous ses devoirs, sans préoccupation d'intérêt, d'amour-propre et d'ambition.

Ses seules distractions ont été les études qui élèvent le cœur et épurent l'intelligence, la philosophie, l'histoire et la vieille et sainte littérature.

Dans les épreuves douloureuses auxquelles il a été condamné, il a eu pour soutenir son courage une foi ferme et éclairée !

Le monde sera juste pour sa mémoire !

LE P. PHILIPPE DE VILLEFORT.

La compagnie de Jésus vient de perdre un de ses religieux les plus populaires, aussi bien à Rome qu'en France, dans la personne du P. Philippe de Villefort. Né à Milbau (diocèse de Rodez) en 1800, d'abord assistant de France et secrétaire du P. Rocthan, puis substitut de l'assistant, le P. de Villefort habitait Rome depuis plus de trente ans et consacrait à la direction des âmes tout le temps que n'absorbaient pas les devoirs de sa charge. A ses obsèques, qui ont eu lieu avant-hier, 27 nov. 1866, le général de la Compagnie a donné l'absoute d'une voix brisée par l'émotion. On remarquait dans l'assistance des représentants des familles les plus distinguées de Rome.

LETTRES DE LAURETTE DE MALBOISSIÈRE.

Notre époque est féconde en révélations. Les archives domestiques nous livrent leur correspondance et leurs secrets de famille. Quelques esprits chagrins les accueillent avec humeur comme une importunité ; d'autres, se parant d'une délicatesse quelquefois hypocrite, crient bien haut à l'indiscrétion ; le public qui est le vrai juge, les accepte au contraire avec l'intérêt le plus vif, les lit avec une curiosité passionnée. Ces écrits de personnes qui se doutaient bien peu qu'un jour la presse les sacrerait écrivains, éclairent l'histoire ; car ils sont souvent l'histoire même, pour la simple raison que les auteurs ne se doutaient pas qu'ils l'écrivaient.

Les lettres de Laurette de Malboissière, que nous devons aux recherches patientes et éclairées de Mme la marquise de La Grange, sont le plus heureux événement littéraire de l'année. Laurette est une jeune fille qui commence une correspondance en 1762 ; elle a quinze ans et elle meurt en 1766 ; à dix-neuf ans. C'est presque par un enfant que nous apprenons mille petits faits qui nous éclairent sur les mœurs, les usages, les coutumes d'une époque dont un siècle déjà nous sépare

Mais hâtons-nous de dire que cet enfant est un de ces rares phénomènes que la nature se plaît à créer et à montrer au monde, comme un de ses chefs d'œuvre, mais hélas ! qu'elle traite comme elle traite les roses.

Laurette sait le grec, le latin, toutes les langues de l'Europe, cultive la philosophie, les mathématiques et les arts d'agrément. Cette intelligence veut tout connaître, tout savoir, parcequ'elle peut tout comprendre. A ces dons variés elle joint le cœur le plus tendre, le plus fait pour l'amitié : ce sentiment, elle l'éprouve pour Mlle Meliand. Avec cette amie, elle entretient un commerce de lettres, aliment presque quotidien de ce cœur qui veut aimer, comme cette intelligence veut apprendre : nature deux fois riche et qui a un double titre à notre admiration.

Cette correspondance si longue par sa tendre exactitude, et si courte par sa durée, fondera la gloire de Laurette, et nous instruit, pour ainsi dire, en se jouant et sans s'en douter. Elle écrit à cette amie presque tous les jours des billets courts, rapides, qui nous font vivre au milieu de cette société évanouie. Quelques lignes sont un trait de lumière, sur les usages, les goûts, les habitudes de cette époque encore si paisible, mais dans le sein de laquelle des esprits légers et brillants, espèce de vulcains frivoles, forgeaient déjà la foudre qui devait plus tard éclater. Lorsque Laurette est à la campagne, les lettres, naturellement plus longues, nous font entrer plus avant dans cette nature d'élite, dans la manière de vivre de cette société joyeuse et sereine, qui accepte le présent, sans préoccupation de l'avenir, sans crainte, sans soucis, se confiant à ce passé qui l'a fondée. Dans cet épanchement de cœur à cœur, où la préoccupation de la postérité n'entre absolument pour rien, nous, hommes d'un autre âge, pouvons y trouver la physionomie de cette époque si diversement jugée.

Ainsi lorsque Laurette arrive à la campagne, elle parle tout naturellement des contredanses qu'elle a dansées avec les paysans, comme d'un usage établi qu'elle raconte comme toute autre chose. Dans notre époque, où la démocratie déborde, y a-t-il beaucoup de jeunes filles, je ne dirai pas nées dans l'aristocratie, mais de familles de financiers, de bons bourgeois bourrés des articles du *Siècle*, voire même de riches marchands, qui dansent à la campagne avec les paysans ? C'est que les rangs se protègent eux-mêmes, lorsque les institutions reposent sur l'égalité. L'aristocratie, que philosophiquement on peut traiter de chimère, est un élément profondément social qui entre bon gré malgré dans toute société constituée, et lorsqu'elle ne tient aucune place dans les lois, elle fait pour ainsi dire sa trouée dans les mœurs et dans les usages. Avant la Révolution, dans les provinces de l'ouest, les gentilshommes et les seigneurs jouaient aux boules le dimanche avec les paysans ; aussi envisagèrent-ils notre révolution, non comme une délivrance, mais

comme une affreuse perturbation. L'héroïque Vendée l'a raconté au monde.

Le style des lettres de Laurette est excellent, coulant, sans effort, comme une eau limpide que rien ne trouble et que rien n'arrête; d'un naturel exquis, d'une simplicité élégante, rehaussé d'une spirituelle gaieté. Elle trouve des mots toujours nouveaux pour exprimer une affection qui est pour elle une partie de son existence. La grâce et la simplicité de ce style est d'un attrait d'autant plus vif, qu'on sait les fortes études auxquelles elle se livre. Laurette quitte son amie, tantôt pour aller prendre des leçons de mathématiques, tantôt pour travailler à sa traduction d'Hérodote. Elle raconte tout naturellement, dans le récit de sa journée, la promenade qu'elle a faite, le coiffeur qui est venu la friser, puis les heures qu'elle consacre à Platon, à méditer son Spinoza. Spinoza ! avons-nous beaucoup de jeunes filles qui sachent seulement le nom de ce philosophe, épineux, comme le dit son nom ? N'est-ce pas charmant de rester simple lorsqu'on fréquente de pareils auteurs ?

Les philologues curieux et raffinés pourront faire sur les lettres de Laurette une piquante étude comparative sur la langue courante de cette époque ; notre langue est autrement française ; les mots sont connus, mais d'un emploi différent ; les tournures de phrase ne sont pas les mêmes ; on comprend que la société est satisfaite de sa langue comme de ses institutions ; enfin un philologue attentif pourrait, du ton général des lettres de cette jeune fille, faire jaillir de très intéressantes observations : ce style calme, uni, reposé, n'est jamais troublé par les inquiétudes de la pensée. Elle lit les auteurs les plus graves, les plus audacieux ; elle les quitte pour aller entendre la messe, se confesser, communier. Satisfaite des explications du catéchisme, elle croit comme une bonne femme, quoiqu'elle étudie comme un savant.

Nous jugeons trop le dix-huitième siècle d'après les livres de ses philosophes et de ses beaux esprits ; je suis convaincu que, dans les provinces, à Paris même, dans les couches plus compactes de la société, les vieilles mœurs et les vieilles croyances étaient plus en honneur, plus pratiquées qu'on ne croit. Plus que le bien, le mal a son histoire. Souvent les orages bouleversent les sommets des montagnes et laissent les vallées paisibles. Les beaux esprits philosophes triomphent sur les hautes cimes de la société. Ainsi, dans la correspondance de Mme du Deffand et de la comtesse de Choiseul, le nom de Dieu n'est jamais écrit, comme s'il était admis de ne plus y croire ; on ne le trouve pas non plus dans les lettres de Laurette, mais parce qu'elle ne peut admettre qu'on puisse le nier. La femme philosophe ne s'en occupe pas ; la jeune fille toujours chrétienne n'agit pas l'existence de Dieu, elle le fréquente et va communier.

La littérature doit une vive reconnaissance à Mme la marquise de la Grange de cette découverte, curieuse à plus d'un titre ; grâce à elle, nous avons la Sévigné de l'adolescence, c'est le nom que peut porter Laurette ; lorsqu'elle a quitté ce monde, elle n'avait pas vingt ans.

En tête de cette correspondance, on lira une introduction de Mme la marquise de la Grange, qui résume, avec autant de finesse que d'esprit, toute la courte existence de la charmante jeune fille. A cette occasion nous devons rappeler que cette dame, qui doit de longs loisirs à son rang et à sa fortune, les occupe à publier, de temps en temps, des écrits pleins de poésie, comme la *Résinière d'Arcachon*, ou d'observations piquantes comme *Une année d'une femme qui s'ennuie*. C'est avec beaucoup d'esprit que Mme de la Grange nous raconte et compte les bâillements de Mme d'Égmet.

Je me suis souvent demandé sans pouvoir me répondre, par quel motif on a trouvé plaisant de se moquer d'une femme qui cultive les facultés de l'esprit, en l'appelant : *bas-bleu*. Je ne vois pas pourquoi les bas ne seraient pas blancs, parce que l'esprit est orné. Quant à moi une femme qui ne saurait que distinguer un pourpoint d'avec un haut-de-chausses, comme le dit, mais comme ne le veut pas Molière, me paraîtrait en être aussi maussade qu'ennuyeux. Heureusement qu'il suffit au talent de se moquer des moqueurs pour en triompher.

Vte d'YZARN FREISSINET.

LES POÈTES.

MME PEUQUER, MME ACKERMAN, J.-M. JOUFFROY.

Mme Auguste Peuquer est un des plus aimables poètes qui aient, dans ces derniers temps, paru sur notre horizon littéraire. Eclor à la douce chaleur du foyer domestique, ses premiers chants avaient le caractère réservé, l'accent timide et voilé qui conviennent à la poésie féminine. Peut-être eut-elle le malheur d'être saluée, à ses débuts, par deux maîtres qui ne sont pas assez avarés de brevets d'immortalité. Les lettres encourageantes qu'elle étale avec une coquetterie naïve en tête de ses œuvres, semblent avoir eu pour effet d'arracher l'auteur des *Chants du Foyer* à ses propres souvenirs, à ses impressions de jeune fille, de femme et de mère, pour la jeter hors d'elle-même et la transporter dans la région dangereuse de l'exaltation et du délire. Il paraît que le "Cygne de Mâcon" et

“l’Aigle de Guernesey” ont la louange capiteuse. Ce qui est certain, c’est que Mme Peuquer en a éprouvé une sorte d’ivresse, et que cette ivresse lui a inspiré en plus d’un passage des accents par trop... lyriques, des pièces d’une orthodoxie douteuse, des rimes sensuelles, enfin qu’on regrette de trouver sous une plume bretonne et chrétienne.

Cela dit, je n’ai garde de méconnaître la réalité d’un talent qui est vraiment des plus distingués. Mme Peuquer a l’ampleur et le souffle, l’abondance et la flamme. Il y a chez elle l’étoffe d’une Valmore, et elle a tout l’air de le croire elle-même, puisqu’il lui arrive, en plus d’un passage, de saluer du nom de “sœur” l’illustre Marcelline. C’est une raison pour garder le culte des grâces pudiques, pour fuir les tons criards et trop ardents, pour s’en tenir aux nuances délicates et aux gammes atténuées, enfin pour rester fidèle à la poésie de la nature et du foyer, aux enchantements de la vie domestique. Mme Peuquer a plus d’une pièce qui pourrait, sans trop de désavantage, rivaliser avec certains chefs-d’œuvre du genre familier, témoins les vers suivants que nous nous plaisons à citer et qu’on ne lira pas sans charme :

· LA BELLE PETITE MENDIANTE.

Tous les jours je la vois. Ses souliers sont troués
Et tenus par de vieux lacets qui sont noués
A sa jambe fine et nerveuse.
Sa robe sans couleur offense le regard
Et donne à sa beauté l’aspect d’un nénuphar
Fleurissant dans une eau fangeuse.

Je la vois tous les jours. Je lui parle parfois.
La pauvre enfant répond aussitôt. Ah ! sa voix
Est douce comme une musique !
Les murmures sortant le soir des frais halliers,
Et la brise qui passe au sein des peupliers,
N’ont rien d’aussi mélancolique.

Tous les jours je lui donne un peu. Quand elle a faim,
Je lui mets en secret un gros morceau de pain
Dans sa grosse poche de toile.
Elle relève alors son grand œil ébloui
Vers le ciel ; et je crois qu’un nouvel astre a lui,
Tant l’œil à l’air d’être une étoile !

Son col est blanc de neige et ses cheveux sont beaux
Et si noirs qu’on dirait des plumes de corbeaux
Retombant sur le col d’un cygne.
Sa manche est déchirée, et l’on voit à travers,
Son bras rond ; et les plis de son châle entr’ouvert
Sur son sein découvrent un signe...

Surveillez cette enfant qui mendie, ô Seigneur !
 Eloignez de ses pas ces vils larrons d'honneur
 Qui pourraient bien lui tendre un piège.
 Gardez à ce corps pur son haillon virginal !
 A cette voix son timbre ému de pur cristal !
 A ce corps blanc gardez sa neige !

Voilà des vers dont la précision, le naturel et la grâce ne laissent rien à désirer. Et pour mon compte, je les préfère aux vains cris de l'âme ou du cœur, aux ravissements et aux éblouissements, à tous les échos lamartiniens qu'on rencontre trop souvent dans les deux recueils qui forment à cette heure le bagage poétique de Mme Peucher.

Un accent plus net et plus ferme, une forme plus savante, caractérisent les *Contes et poésies* de L. Ackermann. Bien que l'auteur n'ait pas cru devoir dévoiler son sexe en livrant ses vers au public, je ne serai pas indiscret en disant que ce poète est une femme et qui plus est... une femme savante. Erudit de premier ordre, Mme Ackermann possède à fond le sanscrit, l'hébreu, le latin, le grec, ainsi que toutes les langues littéraires de l'Europe moderne; elle a pénétré les mystères de la littérature chinoise, fouillé les sciences exactes elles-mêmes, et, chose rare ! elle porte ce lourd bagage avec une grâce et une légèreté toutes françaises. La plupart des poèmes que renferme son recueil sont empruntés aux langues orientales; mais ils n'offrent aucune trace d'érudition pédante. Mme Ackermann reproduit les poètes de la Chine ou de l'Inde, comme Corneille imitait Diamante et Guillem de Castro, comme Lafontaine traduisait *Phèdre* ou *Boccace*, en les habillant à la française, en leur empruntant les traits conformes au génie de notre langue et de notre littérature. Aussi les *Contes et poèmes* ne renferment-ils pas la moindre trace d'affectation savante et pédantesque, et, malgré leur origine orientale, on y chercherait vainement les magnifiques extravagances des poèmes orientaux. Pas même la plus légère trace de couleur locale ! Le style de madame Ackermann n'est rien moins "qu'asiatique". Très français et même gaulois, il semble modelé sur celui de Lafontaine et de Marot, dont il a les allures vives et légères, les grâces naïves et piquantes.

Elle a recueilli en Orient des graines qu'elle a semées en pleine terre de France, et qui ont produit des fleurs dont les fines nuances et les parfums subtils s'accoutument mieux à notre climat tempéré et à nos sens délicats, que celles qui croissent sur les bords du Gange. C'est chose curieuse que cette sobriété et cette réserve alliées à un savoir aussi étendu et aussi profond. Le goût et l'érudition vont rarement de compagnie. A force de remuer et d'entasser les lourds matériaux, les érudits perdent presque toujours le sentiment délicat des choses, et

ceux qui savent toutes les langues n'en possèdent le plus souvent aucune. L'originalité très réelle et souvent pleine de charmes de Mme. Ackermann consiste précisément dans l'alliance d'une science des plus rigoureuses avec une organisation des plus poétiques, avec un goût irréprochable, avec une intelligence toute littéraire de notre vieille langue et de nos vieux auteurs. Heureuse, si, en imitant les tours naïfs de nos conteurs gaulois, elle n'en rappelait pas trop souvent les doutes railleurs et la veine sensuelle !

Retirée à Nice et réfugiée dans ses souvenirs, Mme Ackermann a composé, nous assure-t-on, toute une série de poèmes philosophiques, dont plusieurs initiés vantent l'inspiration élevée et la puissante facture. Nous aurons sans doute prochainement à les apprécier. Pussions-nous y trouver quelques-unes de ces pensées d'immortalité et de ces visions célestes, sans lesquelles la poésie n'est qu'une vaine manifestation de l'esprit, quand elle n'est point un péril pour les âmes !

Passons, sans plus de transition, à des poèmes d'un autre ordre. — Le 21 mai 1864, un homme, plein de jeunesse, de force et de talent, mourait à Paris emporté par une maladie soudaine. Il se nommait Jean-Marie Jouffroy, il était né le 7 août 1832 à Lyon, la ville qui a produit tant d'âmes fières, tendres, religieuses et poétiques, le berceau d'Ampère, d'Ortel, de Ballanche, d'Ozanam, de Flandrin et de Victor de Laprade.

Elevé à l'institution de M. l'abbé Dauphin, au collège d'Oullins, il fut de bonne heure attiré par les charmes de cette syrène à la voix irrésistible ; mais, hélas ! trop souvent trompeuse et décevante, la Poésie ! Il se livre à elle, non avec une ardeur irréfléchie et une fougue intempestive, mais avec le calme et le recueillement qui sont l'indice des vocations fortes et vraies. En effet, M. Jouffroy était poète, poète sérieusement doué. De bonnes études classiques, la lecture dans leur langue originale des poètes grecs et particulièrement d'Homère, un voyage en Italie où il avait pu comparer à loisir les beautés de la nature et celles de l'art, toutes ces contemplations, toutes ces études, tous ces souvenirs, tous ces rayons partis du ciel ou de la terre, avaient réchauffé et fait éclore au fond de son âme de véritables germes de poésie. Sans se presser de produire et de publier, il condensait à loisir sa pensée et ses vers. La mort l'a surpris, — comme elle a surpris Maurice de Guérin, Rigault, Ozanam, Alfred Tonnelé, l'abbé Perreyve, — au milieu d'œuvres inachevées, et une main pieuse a recueilli ces fragments, parmi lesquels se trouvent des poèmes d'une beauté sévère, un peu froide peut-être, mais pure comme celle des marbres grecs.

Dans l'*Arlésienne*, il y a comme un écho lointain de l'*Odyssée*. Dans la *Mort de Channing*, le poète a voulu reproduire quelques-uns des

accents de paix, de concorde, de charité qui ont honoré la vie et les œuvres de celui qu'on a nommé le Fénelon du protestantisme. Toutefois, le sujet manquait de poésie ; car si nous devons aux vertus évangéliques de Channing notre admiration et surtout nos regrets, il semble difficile de dégager le côté poétique de son méthodisme humanitaire. Pour mon compte, j'aime mieux *Saint-Point*, j'aime mieux le récit du pèlerinage entrepris par M. Jouffroy au berceau du poète immortel qui a enchanté notre jeunesse. Il a vu "le vieux château" avec "son beffroi massif et sa tourelle aiguë", l'ogive du porche entrelacée d'une glycine en fleurs ; tous les familiers du maître, ses grands lévriers, le paon de l'avenue, les cygnes de l'étang ; ses yeux se sont mouillés de larmes à l'aspect du portrait de cette Julia morte en sa fleur sous le ciel d'Orient ; il a parcouru les grands ombrages qui ont vu éclore tant de pages magnifiques des *Méditations* ou des *Harmonies*, et il a lui-même exprimé en beaux vers ses émotions et ses souvenirs :

Domaine de Saint-Point, solitaire vallée,
 Mon âme devant vous fut ravie et troublée.
 Des bois, des prés en fleur et des fauves sillons
 S'élevaient lentement de chères visions.
 Les héros du poète, incarnés à ma vue,
 Comme un essaim léger flottent dans l'étendue.
 Ils peuplent le vallon et tout l'air en est plein :
 Entraînés sur vos pas, Elvire, Jocelyn,
 Laurence, Child-Harold, et toi divin Socrate,
 Ils semblent avec vous fuir cette terre ingrate.
 Je les ai vus planer au faite du donjon,
 Errer et disparaître...

Ce poème de Saint-Point, malgré ses évocations enchanteresses et les radieux souvenirs de jeunesse qu'il nous rappelle, serre le cœur, hélas ! en nous faisant songer à tant de promesses avortées, à tant d'illusions perdues, à tant de ruines accumulées, à tant de foyers éteints.

Ah ! nous sommes loin de l'époque féconde et généreuse, de l'âge de foi, de paix, de liberté, de poésie et d'honneur, qui vit poindre la gloire du poète qui redisait à ses contemporains émerveillés ces chants immortels : *l'Isolément, le Soir, le Lac, le Crucifix, l'Homme, le Premier regret, les Révolutions* ! Et voici, hélas ! que le génie qui a dicté ces beaux vers, après avoir fait défaut à de hautes et religieuses espérances, en est réduit lui-même à traîner comme un boulet *la longue chaîne de ses espérances trompées*. Hier, un jeune poète d'avenir saluait mélancoliquement ses foyers déserts, et ce poète est aujourd'hui couché dans la tombe. Dououreux spectacles, leçons ironiques du sort, attestant une fois de plus nos faiblesses, nos misères et la puissance infinie de Celui qui, seul, est nécessaire et qui demeure éternellement !

LES ODEURS DE PARIS

PAR LOUIS VEUILLOT.

J'arrive déjà un peu tard pour parler du livre de M. Louis Veillot. Qu'il s'en prenne à son succès, qui a marché trop vite. J'apprends par une lettre adressée au directeur du *Figaro*, et qui a été reproduite dans l'*Union*, que la seconde édition des *Odeurs de Paris* a déjà paru, et que l'on imprime en hâte la troisième : celle-ci sera conforme à la seconde, laquelle est conforme à la première, sauf cependant "les foulards de M. Marx, le chroniqueur intrépide contre lequel les trois gueules de Cerbère eussent été impuissantes, et qui serait allé photographier par delà le Styx Proserpine et Pluton, sur leur trône d'ébène, et les trois lignes effacées sur l'escalier dérobé, dans le chapitre sur *Lupus*, fort attaqué par M. Wolff, vous devinez pourquoi.

M. Louis Veillot profite de l'occasion, peut-être la fait-il naître, pour noter, "au risque de se nuire", que "le livre prétendu si violent n'a en définitive excité d'autres réclamations que celle de M. Wolff, qui devait être sans espoir, et celle de l'excellent chroniqueur au melon, qui était sans sujet." L'auteur des *Odeurs de Paris* se félicite en terminant sa lettre, d'être en paix avec la terre. En est-il bien sûr ? Quoi ! même avec son compère Jourdan, auquel il propose une controverse, seul à seul, sur Voltaire, non pas précisément chez Barbin, mais dans le *Siècle*, en donnant le droit à son adversaire de l'appeler *Nonotte* et de prendre le nom de Voltaire, pourvu que la lice soit loyalement mesurée par M. Havin, et que le gouvernement ne vienne pas troubler ce champ-clos littéraire ? Quoi ! même avec M. Havin, même avec M. Buloz, même avec M. Guérout, sans parler de Trivoix, Fouilloux et Galvaudin, pseudonymes transparents à travers lesquels on aperçoit des journalistes en chair et en os.

Je ne crois pas que, parmi toutes les ambitions qu'il a le droit d'avoir, M. Louis Veillot ait celle d'être modéré ; je le soupçonne même de dédaigner la modération, qui a pourtant son mérite, lorsque, selon la parole de Tacite, elle ne manque ni d'habileté ni d'énergie, *si vigor et industria adsint* ! Chacun a son tempérament intellectuel et littéraire : M. Louis Veillot suit la pente du sien. Il est né pour les combats à outrance : l'invective éloquente, la grande ironie, la raillerie mordante sont ses muses ; c'est un serviteur implacable de la cause de la vérité, et il a ennobli son

talent âpre et fougueux en le consacrant à la défense de l'Église. Si son livre n'a pas excité de nombreuses réclamations, ce n'est donc pas qu'il soit modéré. La cause du silence des justiciables de sa plume est ailleurs, et cette cause est un des signes du temps. Qu'est-ce, au fond, que son livre ? Une espèce d'arène où il prend à partie les célébrités contemporaines de la grande et petite presse, de la littérature, des arts et même de la science et de la philosophie. Je sais qu'on entre dans ce cirque pour y être fustigé de main de maître ; mais les amours-propres littéraires aiment encore mieux être fustigés qu'oubliés.

Si donc M. Louis Veillot veut savoir pourquoi les écrivains dont il parle ont reçu si paisiblement les écrivains, Molière le lui dira, Molière, qu'il n'aime guère, mais dont il préfère cependant le théâtre au théâtre de notre temps. Tout est dans le dialogue de Vadius et de Trissotin.

VADIUS.

Oui, oui, je te renvoie à l'auteur des satires.

TRISSOTIN.

Je t'y renvoie aussi.

VADIUS.

J'ai le contentement

Qu'on voit qu'il m'a traité plus honorablement.
Il me donne en passant une atteinte légère
Parmi plusieurs auteurs qu'au Palais on révère.
Mais jamais dans ses vers il ne te laisse en paix,
Et l'on t'y voit partout être en butte à ses traits.

TRISSOTIN.

C'est par là que j'y tiens un rang plus honorable :
Il te met dans la foule ainsi qu'un misérable ;
Il croit que c'est assez d'un coup pour t'accabler,
Et ne t'a jamais fait l'honneur de redoubler.
Mais il m'attaque à part comme un noble adversaire
Sur qui tout son effort lui semble nécessaire ;
Et ses coups contre moi redoublés en tous lieux
Montrent qu'il ne se croit jamais victorieux.

Voilà pourquoi M. Wolff n'est pas au fond très désolé du chapitre de *Lupus*, bien qu'il l'ait attaqué, et que M. Marx, qui regardait M. Louis Veillot aux chausses, tout en se plaignant d'avoir été mis par lui au rang des pédicures, est intérieurement assez satisfait de la part qui lui est faite dans le livre sur les *Odeurs de Paris*. Les mécontents sont ceux qui n'y sont point nommés. Cela me rappelle le mot du directeur du *Journal des Débats* à l'époque déjà éloignée où quelqu'un de ma connaissance publia l'histoire de ce journal. L'auteur l'avait offerte à un rédacteur de cette feuille avec lequel il avait quelques relations littéraires ; celui-ci le fit lire au directeur. Quand le directeur eut achevé la lecture de l'ouvrage, il le rendit en disant : " Ce livre est dur, mais il nous pose." Voilà

le secret de cette patience des journalistes contemporains qui étonne un peu M. Louis Veillot. Son livre les pose. Galvaudin, Trivoux et Fouilloux, lui savent gré au fond, comme Lupus, Passepartout, et les journalistes qui portent un nom moins métaphorique, de les avoir nommés. Ceux qui sont flagellés le plus rudement diraient volontiers comme Trissotin :

C'est par là que j'y tiens un rang plus honorable."

Le titre de l'ouvrage de M. Louis Veillot est indulgent, mais l'ouvrage est sévère. L'effet général qu'il produit à mesure qu'on avance dans la lecture, est assez analogue à l'impression qu'on éprouverait si, en entrant dans une forêt, on entendait à droite et à gauche des feux de pelotons. Au détour de chaque page on rencontre une exécution. Ceci me rappelle le titre d'un pamphlet de M. de Cormenin, du temps où M. de Cormenin écrivait des pamphlets : *Feu ! feu !* C'est un feu roulant.

La grosse presse, M. Louis Veillot ne veut pas dire la grande, la grosse presse passe la première. Le satirique constate avec un accent de mépris nuancé d'une certaine tristesse—car après tout la presse est sa mère—dans quel état misérable elle est tombée. Il dit ce que nous pensons tous : "Ce qui manque à la presse, c'est une certaine existence soumise aux lois et non plus totalement dépendante du pouvoir. C'est une liberté suffisante avec une somme égale de responsabilité devant les lois du pays."

C'est là ce que regrettent et ce que souhaitent, je ne dirai pas tous ceux qui ont l'honneur de tenir une plume, mais tous ceux qui la tiennent avec honneur ; et peut-être M. Louis Veillot a-t-il eu le tort d'oublier dans son livre que, même depuis que la presse périodique est privée de son talent, il y a encore des écrivains qui dans les conditions difficiles et dures qu'on leur a faites, luttent tous les jours honorablement pour la cause de la justice et de la vérité. Ajoutons qu'il n'a pas sondé assez profondément cette question de la presse. Sans doute, elle expie, parce qu'elle a beaucoup péché. Mais il faut ajouter que ses torts et ses fautes ont eu des conséquences qu'ils n'auraient pas entraînés, si les assises sociales avaient été plus fortes, si la société française avait été plus vigoureusement organisée.

C'est par là réellement que la liberté de la presse pourra rentrer dans les idées et dans les faits. Elle est bien grande en Angleterre puisqu'elle est poussée jusqu'à la licence, et cependant elle ne renverse rien. Voulez-vous en savoir la raison ? C'est qu'en Angleterre les assises sociales sont de granit, et que le granit est baigné par les vagues de la mer sans être renversé, tandis qu'en France les assises sociales ressemblent à ces digues de sable qui dernièrement encore ont laissé passer les inondations de la Loire. Étonnez-vous après cela que les amis intelligents et sincères de la

liberté politique se soient trouvés réunis sur le terrain de la décentralisation, qui doit remplacer les assises de sable par des assises de granit.

Cette réserve faite, et elle devait être faite, on ne peut qu'applaudir à tout ce que dit M. Louis Veillot sur la situation de la grosse presse, sur "le seigneur Communiqué" qui vient s'imposer aux journaux, sur la suppression après ou sans avertissement, sur les feuilles officieuses sans être officielles, et sur les tristes écrivains qui s'étonnent qu'on ose attaquer des gens qui puisent leurs inspirations à une source qui n'est pas celle de tout le monde : "Un sentiment mal défini, s'écrie l'auteur, se remue au fond de leurs âmes. Je viens, mignons, vous apprendre à lire en vous-mêmes. Vous pensez que les gens qui frappent sur votre galon pourraient bien être coupables de lèse-majesté, et qu'il ne vous sied pas de les combattre, mais qu'il faut qu'on les juge. A Rome, quand un patricien châtiât son esclave insolent, l'esclave prenait dans ses mains une image de César, et si le maître irrité ne s'arrêtait pas, il avait manqué de respect à César, et il était digne de mort. N'est-ce pas que c'est cela ? Et puis l'on s'étonne que Galvaudin, Trivoix et Fouilloux ne sachent pas le français et ne se donnent pas la peine de l'apprendre ! C'est une belle et noble langue, le français ; on ne sait pas le français, on ne le parle pas, on ne l'écrit pas sans savoir quantité d'autres choses, qui font ce qu'on appelait jadis l'*honnête homme*. "Le français porte mal le mensonge."

Ces coups de pinceaux, qui dénotent le maître, ne sont pas rares dans le livre de M. Louis Veillot. Ce que cet ouvrage laisse à désirer, c'est un peu plus d'ordre, de suite, de méthode. L'auteur se promène dans son sujet plutôt qu'il ne part d'un point pour arriver à un autre. Après la grande presse, la petite presse pour laquelle M. Louis Veillot a une faiblesse involontaire : elle a plus d'esprit, mais à quelles conditions et à quel prix ! la grosse littérature et les beaux-arts ont leur tour, puis la science et la philosophie : Murger, Musset, Victor Hugo, Henri Heine, M. Buloz et la revue *bulozienne*, M. Haussmann et le nouveau Paris, les bureaux du Louvre et cette anarchie de statues dans laquelle on voit le sculpteur Clodion, connu par ses bagatelles obscènes, placé sur la même ligne que Bossuet, Jean Racine et saint Bernard, sans parler de Jean-Jacques Rousseau et de Condorcet, dont l'apothéose païenne s'étale à côté du piédestal de saint Grégoire de Tours. Heureux les livres ! ils n'ont point affaire au seigneur Communiqué ; M. Louis Veillot le sait, et il en profite. Un peu plus loin, il donne une leçon de goût à M. Théophile Gautier, qui en profitera, peut-être, et il perd son latin à donner une leçon de français à M. Champfleury, le réaliste, qui est incapable d'en profiter.

Au milieu de cette diversité de sujets, qui fait ressembler un peu l'ouvrage de M. Louis Veillot à un kaléidoscope, on croit reconnaître de temps en temps des visages, je veux dire des pages qu'on a déjà rencon-

trées quelque part. C'est une faiblesse générale chez les journalistes ;— et je ne m'excepte pas du nombre—quand une esquisse d'un bon dessin est venue se placer sous leur plume, ils se résolvent difficilement à la laisser ensevelie dans les catacombes de la presse périodique où les choses ne font que paraître un moment pour disparaître sans retour. Comme le disait M. de Lourdoueix, un des meilleurs journalistes de son temps : " Chaque numéro de journal a un grand ennemi, c'est le numéro du lendemain." Nous cherchons donc à sauver de l'oubli une page heureuse en la transportant des oubliettes du journal dans un volume. Est-elle toujours bien à sa place ? Je n'en sais rien.

Quelquefois la statue est trop grande pour la niche, quelquefois trop petite ; ou bien le marbre ne vient pas de la même carrière. Je ne voudrais pas affirmer que le livre de M. Louis Veillot soit tout à fait à l'abri de ce genre de critique. Je lui reprocherai aussi de prendre parfois ses amitiés et ses sympathies pour des jugements littéraires. Il est trop porté à élever les pénates de son foyer au rang des grands dieux ! Mais, en revanche, que de maîtresses pages ; que de travers saisis et signalés avec une implacable verve ! Quelle honnête et éloquente indignation contre les hontes de notre temps, contre la corruption des cœurs et l'abâtardissement des intelligences !

Signalons, parmi les plus remarquables morceaux, le chapitre des *Diversissements*, dans lequel M. Louis Veillot expose, avec une ironie à la fois douloureuse et amère, cette théorie de l'abrutissement qui remplace, hélas ! l'idéal pour tant d'esprits qui, sans en perdre le goût, en ont perdu la notion. Quelle vérité dans ces observations sur l'art des *impresario* appliqué à la politique ! On pourra, il est vrai, trouver qu'en suivant le petit journalisme jusque dans ses dernières ramifications l'auteur se perd quelquefois dans le royaume de l'infiniment petit. Où il n'y a rien, le roi perd ses droits et le talent, qui est un roi aussi, n'est pas plus heureux sur ce point que ses confrères couronnés. Mais, Lorsque M. Louis Veillot, sortant de ces ruelles où il s'est égaré, porte ses regards sur l'ensemble des causes de notre décadence morale, son talent s'élève ; l'écrivain devient un grand satirique, et chose rare, un satirique ému, parce que sous la verve implacable du critique qui frappe une société corrompue, on sent battre le cœur du chrétien qui pleure sur l'humanité déchue et sur sa patrie en péril. Lisez les lignes qu'il adresse à M. Dumas, le savant célèbre qui annonçait, il y a quelques années, que la France, grâce aux progrès matériels, allait entrer dans une phase nouvelle, et qu'elle deviendrait la reine du monde du consentement de tous les peuples.

" Tous les caporaux et Limayrac l'avaient dit avant le grand chimiste, s'écrie M. Veillot ; mais ce sont de ces choses qui plaisent encore plus en langue étrangère. O surprise, le Russe affectait de ne pas entendre ;

l'Anglais disait que le Prussien venait de gagner une belle partie et que l'Italie était belle fille ; le Prussien retroussait très superbement sa moustache très épaisse, regardant l'Alsace par dessus la Bavière à genoux, et l'Italien lui-même, tordant avec insolence sa moustache, jetait sur Nice des yeux roulants capables d'effrayer Monaco. Déconcerté par cet accueil des forts, je me tournai vers les faibles, vers les opprimés, vers ceux qui ont crié justice et demandé protection : vers le Liban, vers la Pologne, vers Rome... mais ils étaient morts.

Il y a presque toujours quelque chose de sérieux et de fort même sous les légèretés de style de M. Louis Veuillot, et c'est là un des grands attraits de son livre dont je n'ai pu donner qu'une bien incomplète idée. J'exprimerai en terminant, un regret : puisqu'il a intitulé son ouvrage : *Les Odeurs de Paris*, au lieu de lui donner un titre plus sévère, que tout le monde devine et qui peut-être était dans sa pensée et au bout de sa plume, j'aurai voulu qu'il justifiât ce titre charitable et que pour rendre un peu de courage aux lecteurs, il leur rappelât que dans cette grande ville, mélangé de bien et de mal, de lumières et de ténèbres, et où Jérusalem se retrouve auprès de Babylone, il y a de bonnes odeurs à côté des mauvaises. Certes, là où l'on trouve les sœurs de Saint-Vincent de Paul, les Petites sœurs des pauvres, les Conférences de Saint-Vincent de Paul, tant d'œuvres de charité, tant de vaillantes âmes qui luttent contre les progrès du mal, qui pansent les plaies et secourent les misères, on peut dire que les parterres des roses de Jéricho et des lys de Jessé font monter vers le ciel des parfums qui réjouissent les hommes et les anges, et descendre du ciel les bénédictions de Dieu !

ALFRED NETTEMENT.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Paris, 23 novembre.

Nous sommes à la veille d'un des événements les plus considérables de notre époque ; deux semaines seulement nous en séparent, et l'émotion croissante qu'il excite à mesure que nous approchons du terme atteste combien la conscience publique en sent la gravité. Il y a dix-huit ans que nous protégeons à Rome le Siège de saint Pierre, et dans dix-huit jours cette protection aura cessé. Voilà ce qui trouble et ce qui inquiète non seulement l'Eglise et les intérêts religieux, mais la politique et les intérêts matériels eux-mêmes.

Il y a deux côtés dans "cette mesure énorme de l'évacuation de Rome*" qui se prépare: le côté catholique et le côté français. Elle semble d'abandon, par le gouvernement actuel de notre pays, du protectorat séculaire qu'il exerçait à l'égard de la Papauté. En 1849, la France en avait réclamé l'honneur contre l'Espagne et contre l'Autriche; aujourd'hui, on paraît y renoncer pour elle, car ce n'est pas l'Europe qui nous invite à quitter les bords du Tibre, et ce n'est pas non plus le souverain réduit aux dernières extrémités malgré notre présence qui nous supplie d'y mettre un terme: c'est la seule volonté du gouvernement français qui décide le rappel de nos soldats, c'est lui seul qui s'interdit le droit d'intervention après l'avoir interdit aux autres. Ce n'est pas un fait sans importance que cette dérogation aux longues traditions d'un pays, que cette direction nouvelle imprimée à sa politique et à son action dans le monde, et l'on conçoit qu'un changement aussi considérable ne s'opère pas sans une certaine secousse dans la nation. Mais au point de vue religieux l'événement a un caractère plus grave encore. Ce n'est plus seulement un peuple dont l'histoire se trouve modifiée et les convictions atteintes; c'est l'univers chrétien tout entier qui est jeté dans les alarmes, c'est le pivot du monde moral qui est profondément ébranlé; et nulle prévoyance humaine ne saurait mesurer les conséquences possibles de semblables perturbations.

Il y a sept ans, une voix puissante posait cette question: "Quand notre armée se retirera, que laissera-t-elle derrière elle? L'anarchie, la terreur,—ou la paix †? Le dilemme subsiste aujourd'hui dans toute sa force, et ce n'est pas la convention de septembre, surtout après le nouveau commentaire que vient de lui donner le cabinet italien, qui est capable de rassurer l'opinion troublée. On se demande toujours si nous allons défaire de nos mains l'œuvre glorieuse de 1849; si nous permettons que la révolution arrache à Pie IX ces clefs de la ville éternelle qu'un officier français, le colonel Niel, alla lui porter à Gaëte; si nous laisserons détruire le pouvoir que le dernier discours impérial et le cri des deux chambres s'accordaient à proclamer *indispensable*? Un mot suffirait à tout garantir, à dégager une responsabilité redoutable et à rendre le calme aux esprits; mais ce mot, qui n'a pas été dit avant Castelfidardo, qui n'a pas été écrit dans la convention de septembre, n'est pas prononcé davantage au seuil même de la crise.

On ne saurait méconnaître cependant que le danger presse; des voix autorisées s'élèvent pour le signaler, et l'éminent cardinal de Dublin fait écho au vénérable archevêque de Tours. Ce n'est pas la passion qui

* M. Billault, séance du Corps législatif du 10 février 1863.

† Réponse de l'Empereur au cardinal Donnet. *Moniteur*, du 12 octobre 1869.

leur ouvre la bouche, c'est la douleur. Le premier gémit des maux qui menacent la religion ; le second s'afflige dans son patriotisme autant que dans sa foi. L'un parle au nom de la catholique Irlande ; l'autre exprime la tristesse et les vœux de la Fille aînée de l'Eglise ; et derrière eux l'épiscopat, deux cents millions de croyans, tous les éléments conservateurs de la société universelle sont unanimes dans les mêmes appréhensions.

“ Un funeste pressentiment, dit Mgr Guibert, s'empare invinciblement des esprits... Partout on croit au succès des desseins sacrilèges de la révolution contre le Saint-Siège : les révolutionnaires y croient et ne dissimulent plus les transports de leur joie ; les chrétiens et tous les amis de l'ordre y croient aussi et sont dans la consternation.”—Et le digne prélat ajoute avec un accent ému : “ Si nous voulons clore le livre si justement intitulé : *Gesta Dei per Francos*, si l'attitude gardée par nous envers le Saint-Siège, pendant les années qui viennent de s'écouler, doit être la dernière page de ce livre écrite d'une main hésitante et incertaine, la France est sans doute maîtresse de ses résolutions. Mais qu'elle se souvienne que, lorsqu'un peuple a épuisé sa destinée ou qu'il répudie sa mission, on ne saurait s'étonner de le voir décliner, s'affaiblir et s'effacer de la scène, car c'est la loi providentielle des nations.”

Voilà les avertissements sévères qui nous sont donnés ; leur prêtons-nous l'oreille plutôt qu'aux endormeurs qui cherchent à plonger l'opinion publique dans une sécurité mensongère ; et après avoir laissé détruire, au profit de la Prusse, l'équilibre politique du continent, laisserons nous briser en nos mains, au profit de la révolution, l'équilibre moral du monde ? Recommencer les protestations stériles qui ont suivi tant d'attentats victorieux ne serait plus qu'une marque de faiblesse ou une apparence de complicité : l'heure est venue d'affirmer hautement une volonté et de la faire prévaloir.

Quant au Saint-Père, il est prêt pour l'exil ou le martyre, et déjà les yeux inquiets de ses enfants se tournent vers un rocher de la Méditerranée pour voir si le successeur des prisonniers de Valence et de Fontainebleau sera réduit à y chercher une indépendance qui n'existerait plus au Vatican le jour où “ il s'y trouverait entouré des mêmes figures qu'il y voyait en 1848*.” N'est-ce pas, en effet, Mazzini, Garibaldi, tous ceux que nous avons expulsés de Rome, qui se disposent à y rentrer triomphants ? Et le langage que tient M. Ricasoli dans ses circulaires est-il autre chose que le développement du fameux décret rendu jadis par la Constituante romaine † ? Aujourd'hui comme alors

* Lettre pastorale de Mgr Billet, cardinal-archevêque de Chambéry.

† ART. 1er. La papauté est déchue en fait et en droit du pouvoir temporel des Etats romains.

on dénie au Pape la légitimité de sa souveraineté temporelle, en lui promettant une liberté dérisoire pour l'exercice de son pouvoir spirituel, et si l'on respecte momentanément sa possession de fait, on a soin de proclamer *les droits* de l'Italie sur " ce qui lui manque encore," et d'en annoncer le prochain et " immanquable triomphe."

Il faut reconnaître que les constants succès de l'unitarisme autorisent le ministre de Victor-Emmanuel à parler avec cette assurance et que ses adversaires ne peuvent que lui dire, comme Josabeth à Athalie :

Tout vous a réussi, que Dieu voie et nous juge !

Mais si le passé depuis sept ans n'a été pour la révolution italienne qu'une suite de victoires, sortant, comme par miracle, des revers eux-mêmes, l'avenir peut être moins accommodant. et la prudence engage à compter dès à présent avec lui.

A moins d'être un sectaire comme Mazzini et de n'aspirer point à figurer parmi les hommes politiques de son temps, il y a deux faits considérables que M. Ricasoli ne peut méconnaître. Le premier, c'est que l'Italie est cacholique ; qu'elle l'est pour longtemps encore, malgré la perturbation opérée dans les esprits, et qu'il est urgent d'y pacifier les consciences, à l'exemple de ce que Bonaparte, premier consul, eut l'instinct de faire chez nous au lendemain de Marengo. Le second, c'est que ce n'est pas seulement l'Europe catholique, mais toute l'Europe conservatrice qui est émue de la question romaine ; qu'en France, ce ne sont pas seulement *les anciens partis* qui ont protesté contre le programme de *Rome capitale*, mais le sénat et le Corps législatif, dont le dévouement au régime impérial n'est pas contestable, et qui ont forcé M. Rouher à faire solennellement les déclarations que l'on connaît.

Ce sont là des faits graves et dignes de méditation. Que la fraction radicale en Italie n'en tienne aucun compte, c'est son métier, mais celui d'un homme d'Etat n'est-il pas de s'y arrêter davantage ? Qu'on dédaigne d'avoir contre soi ce que M. d'Azeglio nomme assez cavalièrement le *parti religieux*, c'est possible ; au moins ne paraîtra-t-il pas indifférent de rencontrer devant soi tous les conservateurs, en dépit du *Journal des Débats* ? Peut-être commence-t-on à le sentir à Florence, et faut-il attribuer à l'influence de ces considérations l'ordre de rappel des évêques ; mais cette mesure, accompagnée de restrictions défiantes, est une bien insuffisante réparation ; il faut autre chose pour empêcher Pie IX de s'exiler de Rome le jour où y entrerait le vainqueur de Castelfidardo. Il faut des garanties sérieuses, efficaces. Si tous les évêques, ceux de

ART. 2. Le Pontife romain aura toutes les garanties nécessaires à son indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel.

Thibet, de l'Amérique, des îles les plus lointaines, aussi bien que ceux de France, s'inquiètent inutilement et se trompent, qu'a-t-on le dessein de faire pour les détromper, pour leur persuader que l'indépendance spirituelle du Pape et la libre élection de ses successeurs ne courent aucun péril? Délivré du cauchemar d'une réaction autrichienne, l'Italie va-t-elle enfin se dégager de toute solidarité avec le mazzinisme et nettement établir qu'elle ne reculerait pas devant un nouvel Aspromonte?

Voilà les questions qui se posent et qui réclament une solution précise. Des hozannas et de vagues protestations de respect ne prouvent rien. Il y a longtemps que la perfidie humaine a imaginé de couvrir ses victimes de guirlandes de fleurs, et c'est par un baiser qu'un traître a livré son maître. Au point où en sont les choses, des actes seuls peuvent rassurer la conscience universelle, et elle les attend.

On a parlé d'une combinaison qui créerait au Pape en Italie, une position analogue à celle que le traité de Prague a faite au roi de Saxe dans la confédération du Nord, et déjà certaines feuilles accusent le Saint-Père de rejeter *cette transaction*. Peut-on équitablement appeler d'un pareil mot une pareille chose? Est-ce que le roi de Saxe n'est pas dépouillé? Est-ce qu'il est encore "le maître chez lui?" Le roi de Prusse vient de nommer le général de Bonin gouverneur de Dresde. On voudrait sans doute que Victor-Emmanuel nommât le gouverneur de Rome, mais nous le demandons, quel nom faudrait-il donner à l'hôte des Tuileries, le jour où le préfet de la Seine cesserait d'être à sa nomination et où le successeur du maréchal Canrobert recevrait l'investiture d'un monarque étranger? On reproche au Pape de ne pas reconnaître le roi d'Italie; c'est au roi d'Italie de reconnaître d'abord le Pape, avec tous ses droits de souveraineté; la transaction pourra se faire ensuite.

LÉON LAVEDAN.

PENSÉES DIVERSES.

* Notre esprit s'aguise sur l'esprit d'autrui, comme un couteau sur un autre couteau.

* Les Français sont le peuple qui a le plus heurté à la porte de la liberté et qui l'a le moins ouverte.

* Il en est des recherches historiques comme du travail des cordiers, c'est en marchant à reculons qu'on avance.

* Les médisances confiées aux oreilles des sots sont des capitaux qui se centuplent chez les dépositaires.

AVIS IMPORTANT.

L'encouragement que nous avons reçu pendant l'année qui vient de s'écouler nous engage à faire de grandes améliorations à notre publication. Ainsi à l'avenir l'*Echo de la France* ne sera publié qu'une fois par mois et contiendra de 100 à 150 pages par livraison. Il sera imprimé sur une seule colonne et sur une meilleure qualité de papier, avec couvert imprimé.

Notre 2^{ème} année commencera au 1^{er} janvier 1867, et elle comprendra deux vols. d'environ 1,600 pages. Les abonnements commenceront au 1^{er} janvier de chaque année et ne seront pas pour moins d'une année.

Nous voulons faire de notre Revue une Revue de première classe, l'égale des Revues européennes, s'il est possible, et à un prix beaucoup plus modique. Ainsi on pourra se procurer notre Revue pour \$2.50 par an (en souscrivant pour 2 ans) tandis que les principales Revues d'Europe ne nous coûtent pas moins de \$12 à \$16 par an chaque.

Nous aurons cependant un avantage considérable sur les Revues françaises sous le rapport de la quantité de matières à lire. Notre Revue est imprimée en *Long Primer* et nous avons constaté plusieurs fois que nous pouvons mettre un tiers de plus de matières que ce que contiennent les Revues françaises sur un nombre de pages donné. Nous voulons dire, par exemple, que nous publierons presque toujours sur 20 pages un article qui aura 30 pages sur une Revue européenne. Ainsi si nos deux volumes de l'année comptent soit 1,600 pages, on pourra dire avec vérité qu'ils contiennent 2,400 pages de matière française.

Tout en faisant ces améliorations importantes, l'administration a décidé de faire une réduction dans le prix de l'abonnement, ce qui aidera doublement notre Revue à remplir le but qu'elle se propose. Car comme nous l'avons dit plus haut dans nos remarques, nous ne faisons pas un travail mercenaire et nous essayerons de faire en sorte que nos abonnés profitent avec nous de nos succès. À l'avenir donc l'abonnement, en déposant le No. au bureau de Poste, tant pour nos abonnés de la ville que ceux de la campagne, sera de \$3 par an ou \$5 pour 2 ans. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. seront à la charge de l'abonné. Servi à domicile \$4.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de \$4 par an.

Notre Revue se trouve ainsi réduite à \$2.50 par an, et elle est ainsi sans contredit celle qui se publie le meilleur marché en Canada, car nous croyons qu'il n'y a pas une seule Revue ici qui publie beaucoup plus de 800 pages par année, tandis que nous donnons 2,400 pages par an, c'est-à-dire, trois fois autant, car ce que nous avons dit par rapport aux Revues européennes concernant la quantité de matière publiée s'applique également à nos diverses Revues du Canada.

Nous continuerons comme par le passé à publier chaque mois les Correspondances les plus fraîches sur l'état politique de l'Europe afin de tenir nos lecteurs toujours au courant de ce qui se passe dans le vieux monde. Nous espérons de plus avoir l'occasion de jouir du privilège que nous nous sommes réservés, de publier par exception des écrits originaux. Ainsi un prêtre savant bien connu dans notre public instruit, et grand amateur d'études historiques, nous a promis de faire part aux abonnés de l'*Echo* du fruit de ses précieuses recherches dans notre belle Histoire du Canada. Un jeune littérateur qui a déjà fait ses preuves nous a aussi promis de nous faire goûter les primeurs d'un roman historique auquel il est à mettre la dernière main. Ce sont là autant d'attrayantes perspectives sous lesquels s'ouvre notre 2^{ème} année.

Nous sommes heureux d'ajouter en terminant que notre publication commence à s'étendre rapidement dans les Etats-Unis et nous avons déjà le plaisir de compter des abonnés jusque dans le Wisconsin, l'Indiana, l'Ohio et même l'Alabama et la Louisiane. La presse de l'Union s'est montrée aussi très-flatteuse à notre égard, nous l'en remercions avec effusion.

EXTRAITS DE LA PRESSE DES ETATS-UNIS.

L'ECHO DE LA FRANCE.—A very interesting and well edited periodical, with this title, is issued, twice a month, at Montreal, Canada, by Louis Ricard. Its aim and scope may be best described by stating that it does, in the sphere of French literature, what "Every Saturday," "Littell's Living Age," and "The Eclectic," do for English literature. To persons who wish to keep *au courant* of French and European thought and discussion, without the trouble of wading through a multiplicity of publications, this compilation will prove a *desideratum*.—*Home Journal*, N. Y.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This excellent Review, devoted to the reproduction of all that is most worthy of notice in the religious, political or moral literature of the old world, carries out to the fullest extent the promises of the prospectus, and already we have one volume of most interesting and valuable reading matter. "The Conferences of the Rev. Father Hyacinthe at Notre Dame;" the articles on celebrated members of the French Academy; fragments from the journal of Eugénie de Guérin, always charming; "Rome," "Philosophy," "Lord Palmerston," "Father Lacordaire and Madame Swetchine." Politics and current events all receive their due attention, and by all who read French this Review will be welcomed with delight. Every effort to supply the place of objectionable reading by that which will elevate while it furnishes entertainment, should meet with encouragement, and we hope for this work a wide circulation.—*New York*.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This publication is edited by Louis Ricard, and published in the French language at Montreal, Canada. A very choice and interesting summary is embodied, generally compiled from the French journals and periodicals. We have been struck with the ability of many of the papers.—*Wide World*, Boston.

L'ECHO DE LA FRANCE.—It would be difficult to find a more choice and varied selection of desirable reading than the contents of Volume II. of this well-conducted Review. Its future success has been secured by the indefatigable endeavors of the editor to place before its readers only the *crème de la crème* of the literature of the day. The contributions from the writings and speeches of the Bishop of Orleans; of Father Hyacinthe, the Bossuet of the present day; H. Audeval, Emile Richebourg, Eugene Veuillot, Anatole Coutris, and V. D. Jacques, some of the most profound writers and thinkers of the present day, with a judicious mixture of poetry and light reading, make it all that could be desired for the drawing-room or library wherever the French language is either understood or studied.—*New York Tablet*.

L'ECHO DE LA FRANCE.—This is a very excellent Monthly, published in Montreal, and contains much reading particularly interesting to Catholics.—*Catholic Mirror*, Baltimore.

L'ECHO DE LA FRANCE.—With the November number this Periodical (one of our most valued exchanges) closes the first year and third volume of its existence. It is published in Montreal, and edited by Mr. Louis Ricard, a learned member of the Montreal bar, a gentleman personally well known to the writer, and who has shown by the success that has attended this new periodical, that he is well fitted for the delicate and difficult task of the editor of an Eclectic Magazine.

L'*Echo de la France* presents to its readers monthly one hundred and fifty pages of choice matter, selected from the most valuable periodical literature of France. It is handsomely printed. Its editor is a Catholic of sound education and refined literary taste. The labor with him is a labor of love, undertaken from the same motives which led to the publication of the *Catholic World*, of which it is a worthy companion.

To those who desire to form or keep up an acquaintance with the best French literature of the day, we highly recommend this Review. They can in no other way, for so small an expenditure, keep posted in the literature of the French language. Catholic families in which French is spoken, or of which any of the members are learning French, will find L'*Echo de la France* a most welcome and useful visitor. It should have many subscribers here.—*The Guardian*, St. Louis, Mis.